

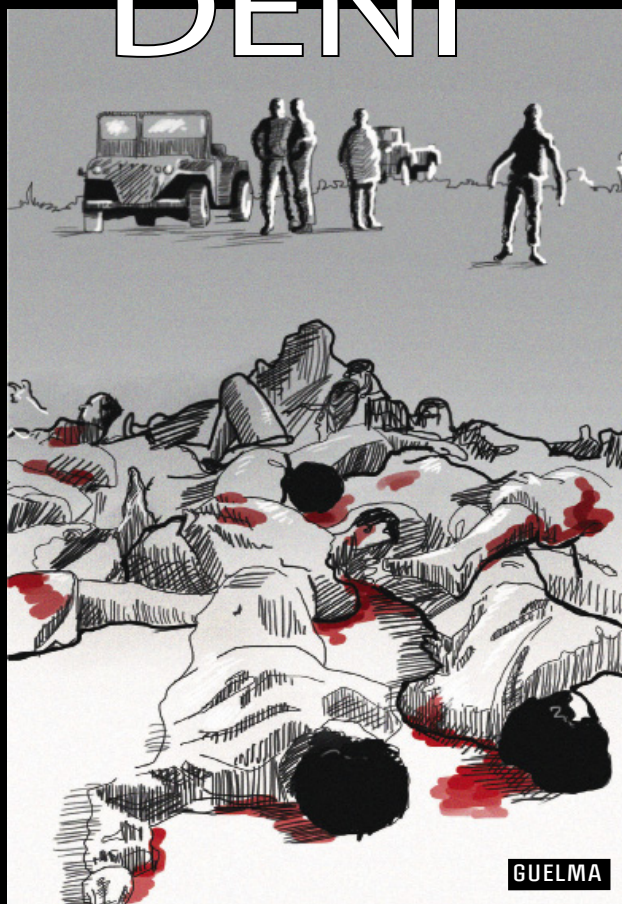
El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 7 mai 2015

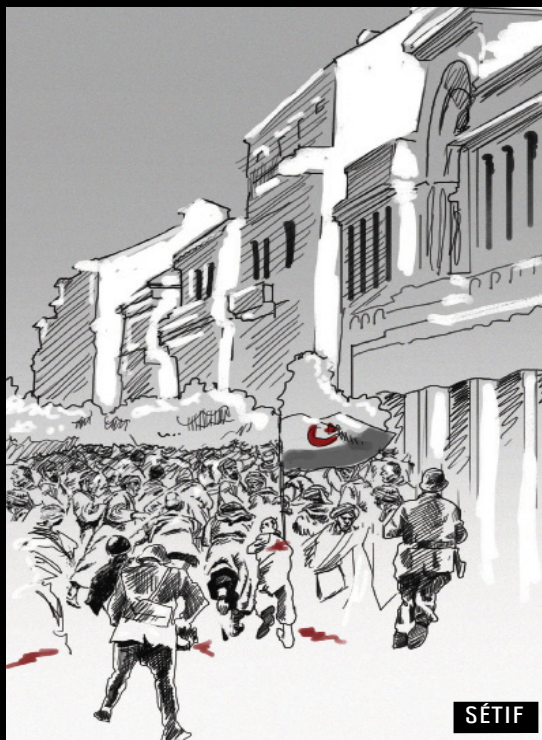
N°7476 - Vingt-cinquième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$. ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com>

MASSACRES DU 8 MAI 1945

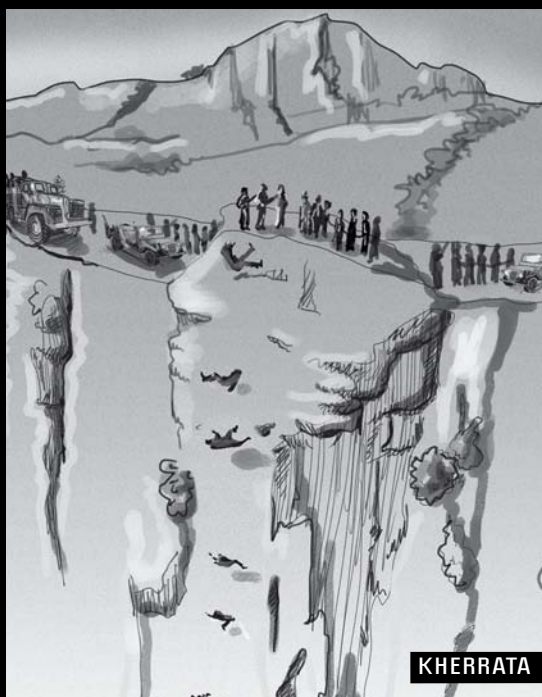
70 ANS DE DÉNI



GUELMA



SÉTIF



KHERRATA

DRESSINS SAAD

SOMMAIRE

■ D' Chawki Mostefai : «Le 8 Mai 1945 a enfanté le 1^{er} Novembre 1954»

■ Au commencement étaient les manifestations du 1^{er} Mai

■ Comment a été confectionné le drapeau que portait Saâl Bouzid

■ Mohamed Harbi, Historien : «Le PPA voulait alerter l'opinion internationale»

■ Contribution de Mehdi Lallaoui Un crime contre l'humanité

■ 70 ans d'indifférence : mobilisation pour arracher le crime d'Etat à l'oubli

■ Olivier Le Cour Grandmaison : «Le gouvernement et le président français font preuve de pusillanimité»

■ Le 8 Mai 1945 dans le manuel scolaire : la portion congrue d'un événement majeur

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT HISTOIRE DE LA PAGE 5 À LA PAGE 25

L'ACTUALITÉ

PROCÈS KHALIFA

MOUMEN KHALIFA ENDOSSE

- Le manque de pertinence des questions du juge et les réponses directes de Abdelmoumen Khalifa ont surpris l'assistance nombreuse lors de l'audience au tribunal criminel près la cour de Blida
- La première audition du principal accusé en a étonné plus d'un, même s'il a nié en bloc, mettant tout sur ses anciens chefs d'agence.

Très détendu, à l'aise dans ses propos, driblant souvent les questions du juge en niant en bloc toutes les accusations d'«association de malfaiteurs», «vol qualifié», «escroquerie», «faux et usage de faux en écriture bancaire», «trafic d'influence», «corruption» et «banqueroute frauduleuse» et pour lesquelles il comparait devant le tribunal criminel de Blida, avec 74 autres accusés, parmi lesquels 20 se trouvent avec lui au box, Abdelmoumen Khalifa a surpris l'assistance par sa grande distance par rapport à l'affaire. Manque de pertinence dans les questions du juge a permis à Abdelmoumen de sortir, de cette première journée d'interrogatoire, haut la main. A peine 9h, dépassée de 5 minutes, le président l'appelle à la barre. Mais avant, le juge demande aux journalistes de ne pas gêner la sérénité du procès en prenant des photos dans la salle d'audience. Abdelmoumen Khalifa, pharmacien de profession, est né le 10 octobre 1966. Il dit avoir hérité de son père une pharmacie, qu'il a gérée entre 1989 et 1990, avant que le juge ne lui cite les chefs d'accusation pour lesquels il comparait. «Vous êtes accusé d'avoir créé une bande de malfaiteurs pour commettre de nombreux faits, faux actes d'hypothèque d'une villa et d'un commerce, pour bénéficier d'un crédit de l'agence BDL de Staouéli, au profit de vos deux sociétés de médicaments KRG production et KRG commercialisation, pour avoir trompé les clients en leur promettant des intérêts attractifs en contrepartie du dépôt de leur argent, falsifié des écritures bancaires, pour avoir transféré illégalement à l'étranger plus de 20 millions d'euros», lance le

juge sous le regard attentif de l'accusé. Sa réponse : «C'est faux. Les actes d'hypothèque de la villa de Hydra et du local commercial de Chéraga ne me concernent pas.» Le juge : «L'enquête montre qu'ils ont servi pour l'octroi d'un crédit à vos deux sociétés de médicaments...» Abdelmoumen nie catégoriquement expliquant : «Ces deux hypothèques concernent une société de matériaux de construction et de ferraille. Je n'ai jamais vu ces actes. Ils sont apparus en 2004 bien après mon départ.» Le juge revient sur la villa hypothéquée : «N'est-ce pas la villa familiale ?» L'accusé : «La description contenue dans le document ne ressemble pas à notre villa. Je ne sais pas comment cette société de vente de ferraille en gros a fait pour prendre l'argent au nom de KRG production ; le juge : «Donc vous n'avez obtenu un crédit avec une fausse hypothèque ?» L'accusé : «Il n'y a même pas de demande de crédit, comment la banque peut-elle accorder un crédit sans dossier ?» Le magistrat marque un temps d'arrêt puis lui demande s'il avait un compte à la BDL de Staouéli. Abdelmoumen Khalifa affirme en avoir ouvert un au début des années 1990, puis en 1997. Il persiste à nier l'accusation, et le juge revient à la charge, mais en vain. Abdelmoumen Khalifa ne cesse de dire : «Ce n'est pas moi.»

«LES CADRES DE LA BDL AVAIENT LE LIBRE CHOIX DE NOUS REJOINDRE»

Il explique qu'au niveau de la BDL de Staouéli, il bénéficiait de facilités de caisse seulement. «Un crédit suppose la constitution d'un dossier et d'une demande. Mais dans ce cas, il n'y a que ces deux actes, ce n'est pas normal. Je ne sais même pas d'où ils les ont ramenés. Je n'ai jamais présenté d'hypothèque», lance t-il. Le magistrat lui rappelle les propos du notaire Rahal (âgé de 92 ans et dans le box des accusés), et ceux de l'ancien cadre de la BDL (devenu directeur d'agence à Khalifa Bank), l'accusé Issir Idir, mais aussi ceux de l'accusé Djamel Guellimi, disant que Moumen avait présenté les deux actes pour obtenir les crédits. «Dans les procès-verbaux d'audition, Djamel Guellimi avait dit que je n'ai rien signé, et Issir Idir avant le contraire. L e s

deux se contredisent.» Le juge commence à lire le contenu des deux actes en question, «ces documents disent qu'ils ont été signés en présence du frère de Moumen, Abdelaziz, de sa sœur qui était au Maroc, et sa mère, qui dit n'avoir jamais été mise au courant, de vous et de Issir Idir en tant que représentant de la BDL pour servir à l'octroi d'un premier crédit de 60 millions de dinars». L'accusé martèle encore une fois : «Ce crédit a été donné à une société de ferraille pas à moi. Ce que vous lisez est faux.» Le juge : «Votre frère aussi a dit qu'il n'était pas présent lorsque les actes ont été signés tout comme votre sœur qui était au Maroc.» Abdelmoumen ne fléchit pas. «Ce document ne me concerne pas. Il concerne une autre personne qui a une société de matériaux de construction.» Le juge : «D'accord. Est-ce que cette hypothèque est fausse ou non ?» L'accusé : «J'en ai entendu parler en 2004.» Le juge relit les déclarations de Issir Idir une seconde fois et Abdelmoumen répond : «Je connais Issir Idir depuis 1993, lorsque j'étais client à la BDL et lui y travaillait. J'ai eu des facilités de caisse auprès de cette banque mais pas de crédit.» Le magistrat insiste, en rappelant les propos du notaire et de Guellimi Djamel qui travaillait à ce moment-là chez le notaire, «Guellimi dit que c'est lui qui a préparé les documents, et vous êtes venu au cabinet, il vous a remis une copie, et que le bien appartenait aux héritiers qui n'étaient pas présents, mais que vous aviez dit qu'ils vous ont signé une procuration. Issir Idir dit que sur la base de ce document non enregistré, vous deviez l'enregistrer, mais vous ne l'avez pas fait, vous avez obtenu un premier crédit de 70 millions de dinars». L'accusé : «C'est une histoire fictive.»

Le magistrat lui rappelle que Issir Idir a bien déclaré, qu'il l'avait accompagné chez le notaire, et Abdelmoumen répond : «C'est la même histoire. Ce crédit n'était pas en ma faveur. Il a été accordé à une autre société, mais laquelle, je ne sais pas.» Il persiste à dire qu'au niveau de la BDL, il n'a bénéficié que de facilités de caisse. «La banque ne peut pas donner de crédit sans dossier et sans demande. Comment peuvent-ils avoir trouvé ce document en 2004 et non pas en 1999», ressasse-t-il. Le juge lui fait savoir que l'expertise technique a montré que ces deux actes étaient des faux. «Je n'ai rien signé. Ce n'est ni ma signature ni ma société. C'est une banque publique elle ne peut pas accorder un crédit comme ça.» Le juge lui fait savoir que cette affaire n'est pas venue comme cela. «C'est le résultat d'une enquête», dit-il. Il lui rappelle le montant de 95 millions de dinars, accordé dans le cadre de ces deux crédits, et Moumen continue à nier. Le président revient sur les deux sociétés de médicaments de l'accusé. Il demande des détails sur leur créa-



tion et leur capital. M^e Lezar, l'avocat de Moumen, réagit et le juge lui demande de ne pas l'interrompre, «même s'il s'agit d'un point d'ordre». L'accusé martèle encore une fois : «Ma société se trouve à Tipasa, et celle qui a pris les crédits à Alger. Ce n'est pas ma signature.»

«LES EES SONT UNE BELLE HISTOIRE TECHNIQUEMENT IMPOSSIBLE»

Le juge : «Quelque chose ne va pas. J'ai ici des personnes qui disent le contraire. Issir Idir dit que c'est vous avez signé.» L'accusé : «Jamais, ce n'est pas moi !» Le juge : «Pensez-vous que Issir Idir ment ?» L'accusé : «Il a une autre histoire, c'est pour cela que nous sommes ici.» Le juge : «Si vous vous ne vous étiez pas enfui, vous auriez confronté les autres. Le problème est là.» Le magistrat revient aux sociétés de Moumen. Il affirme qu'elles se trouvent à Chéraga et c'est son ex-épouse, Amirouchène, qui était gérante et lui directeur technique. Le juge : «Vous aviez les moyens de produire les médicaments.» L'accusé : «Nous ne produisons pas de médicaments, nous ne faisons que reproduire du générique. C'est le cas de tous les laboratoires à ce jour. A l'époque nous étions parmi les premiers.» Le juge : «Avez-vous déjà travaillé dans le domaine ?» L'accusé : «J'étais actionnaire dans un laboratoire, LPM, avant de vendre mes parts et de créer, quelques années après, mes propres sociétés qui étaient très rentables, au point d'ouvrir une filiale en France où nombre d'étudiants ont été envoyés pour faire des formations.» Le juge : «Khalifa Bank accordait des taux d'intérêt trop élevés par rapport au ratio de la Banque d'Algérie, elle accordait des crédits sans aucun dossier ni demande. Que dites-vous ?» L'accusé : «C'est faux. J'avais 100 milliards de dinars dans les caisses.» Le juge demande s'il a accordé des taux d'intérêt élevés aux sociétés publiques pour les pousser à placer leur argent à Khalifa Bank. Abdelmoumen répond : «Je n'ai pas pris l'argent. Ce sont des opérations économiques pour ramener des intérêts à la société. Quand on donne des bons de caisse, contre un taux d'intérêt de 4 et 5%. Moi je faisais travailler l'argent et elles gagnaient aussi de l'argent. Ce sont des opérations financières très courantes.»

Le magistrat tente de savoir comment un pharmacien peut-il passer des médicaments à l'activité bancaire, puis aérienne. «A l'époque, il y avait une forte pression sur les banques publiques qui n'arrivaient pas à satisfaire la demande.

DS AUTOMOBILES
SPIRIT OF AVANT-GARDE

ÉCLAIREZ LE MONDE D'UNE NOUVELLE MANIÈRE EN ALLUMANT SIMPLEMENT CES PHARES.

DS 3
AVEC PROJECTEURS DS LED VISION

À PARTIR DE 1 770 000 DA*
EXISTE EN ESSENCE ET EN DIESEL

PROFITEZ D'UN WEEK-END AU SOFITE!
POUR TOUT ACHAT D'UN VÉHICULE DE LA MARQUE DS
JUSQU'AU 31 MAI 2015.

Contactez les référents DS au 0560 975 634 - 0560 970 399. *Prix licence moudjahidine. Photo non contractuelle.

PROCÈS KHALIFA

TOUT À SES DIRECTEURS D'AGENCE



PHOTO: SAMI K.

●●●

Les opérations financières étaient trop lentes. La création de la banque à ce moment-là était bénéfique. J'ai fait de nombreuses formations de courte durée pour m'imprégner du domaine. L'idée m'est venue en 1995, le dossier a été déposé en 1996 et quelques mois après le projet naissait. J'ai remis le dossier à la direction des études de la Banque d'Algérie, qui avait comme gouverneur M. Keramane, puis au Conseil de la monnaie et du crédit. Le magistrat l'interroge sur le lien de parenté qui le lie à Keramane. «Je ne le savais pas. C'est après qu'on m'a dit qu'une cousine était mariée à un de ses cousins. C'est un parent éloigné. Je ne l'ai jamais rencontré dans les fêtes familiales, par exemple», répond-il, précisant qu'il était président du conseil d'administration étant donné qu'il était actionnaire majoritaire avec 67% des parts et Ali Kaci était directeur général de Khalifa Bank. Les membres du conseil étaient son frère Abdelaziz, sa sœur Farida, sa mère, son épouse et l'épouse de son frère.

Le juge évoque le statut de la banque et Moumen lance : «Oui, c'est moi qui l'ai signé.» Eclats de rire dans la salle. Le juge : «Je sais, n'ayez pas peur !»

Revenant sur la question de la banque, Moumen continue à tout nier, y compris le fait qu'il n'a pas déposé le quart du capital chez le notaire pour établir les statuts de la banque et la créer. «Vous deviez remettre au notaire un reçu de dépôt de 85 millions de dinars sur le montant de 125 millions de dinars...» L'accusé rejette en bloc : «Pourquoi les services du Trésor n'ont découvert cela qu'en 2004 ? Et les impôts, où étaient-ils pendant ce temps ?» Le magistrat demande à l'accusé si les compétences de Ali Kaci étaient suffisantes pour gérer une banque et Moumen répond qu'il était «délégué, président de la commission finances. Il avait toutes les compétences. De plus, cela faisait à peine trois ans que la banque existait il fallait quel'un d'âge». Revenant sur le fonctionnement de la banque, il précise qu'à Chéraga, il y avait la direction générale mais aussi l'agence. Akli n'était pas à la caisse principale, mais à la caisse principale de Chéraga.

Interrogé sur le «détournement des cadres» de la BDL, Khalifa estime que c'était la règle de l'offre et de la demande d'emploi sur le marché. «J'avais un ami, Nadir, à la BDL de Staouéli, il m'a ramené des cadres, puis il y en a eu d'autres...» Le juge : «Mais le premier était Nanouche, qui venait de la BNA.» L'accusé confirme. Sur Issir Idir, il raconte qu'il travaillait à la BDL Staouéli et qu'il a eu un problème, Ali Kaci l'a reçu et l'a nommé à la tête de l'agence de l'hôtel Hilton.

Le juge l'interroge sur ses capacités à lui de gérer une banque. Moumen affirme avoir un minimum de connaissances sur les opérations bancaires. Sur le départ de Ali Kaci quelques mois après sa dési-

gnation et le changement de statut de la banque sans que la commission bancaire ne l'y autorise, Abdelmoumen déclare que «Ali Kaci avait déposé sa démission au niveau de la Banque d'Algérie et celle-ci avait été informée puisque toutes les correspondances qu'elle envoyait à Khalifa Bank étaient adressées au PDG qu'il était». Le juge l'interroge sur les 10 rapports de l'inspection de la Banque d'Algérie faisant état de graves anomalies qui n'auraient jamais été corrigées.

«J'AI FUI POUR ÉVITER DES ÉMEUTES DU SANG»

Là aussi, Abdelmoumen nie catégoriquement, affirmant qu'il a toujours répondu aux remarques des inspecteurs. Il dénonce la décision de stopper le commerce extérieur prise par la Banque d'Algérie, alors que la mesure, dit-il, relève des prérogatives du ministère des Finances. «Nous avions eu des problèmes avec la Banque d'Algérie lorsqu'il y avait l'équipe de Ali Kaci. Celle-ci partie, nous avons réglé la situation», explique l'accusé, précisant : «Mais la Banque d'Algérie n'a rien voulu savoir, elle a quand même pris des mesures contre nous. Pourtant, Laksaï, lors du procès, avait bien déclaré que les remarques n'étaient pas passibles de mesures disciplinaires. Il avait parlé de notre bonne foi. C'est très grave.»

Durant des heures, le juge lit et relit les rapports de la Banque d'Algérie concernant la gestion «catastrophique» de Khalifa Bank, et Abdelmoumen n'y voit que «des mesures arbitraires». Le juge lui demande comment une banque florissante peut-elle louer tous les locaux et l'accusé répond : «Pas toutes les agences. Nous avions celles qui étaient commercialement bien situées qui étaient louées, la moitié était propriété de la banque.» Sur l'idée de ramener les sociétés publiques, Abdelmoumen affirme que la politique de la banque était de renforcer les placements et les comptes courants et de jouer sur les taux d'intérêt pour capter les déposants qui placent leur argent et veulent le faire fructifier. Pour ce qui est des sociétés publiques, «le taux d'intérêt ne dépassait jamais 7 à 13%. Ce taux n'était pas fixe, il était libre et les inspections ne nous ont jamais dit le contraire». Le juge : «Et les risques prudentiels, qu'en faites-vous ?» L'accusé : «Cet argent est utilisé par la banque, mais en contrepartie les déposants bénéficient d'une facilitation de leurs opérations commerciales.» Le juge revient sur les fonds retirés des caisses sur son ordre. L'accusé dément catégoriquement, parlant «de belles histoires techniquement impossibles».

Le magistrat relit les déclarations de nombreux directeurs d'agence accusés qui l'incriminent directement. Moumen répond : «Mes directeurs d'agence n'ont pas accès aux coffres. Ce sont les caissiers qui y ont accès. Si les directeurs retirent de l'argent, c'est avec la complicité des caissiers.» Le juge : «Et les 11 EES (écritures entre sièges) qui ont été falsifiées pour couvrir, sur votre ordre, un trou dans la caisse principale, qu'en dites-vous ?» L'accusé dément : «Le mélange argent et hommes est très difficile et dangereux en même temps.» Le juge : «Pourquoi, selon vous, tous ces responsables vous accusent ?» Abdelmoumen : «Posez-leur la question. Moi-même je ne sais pas !»

Le juge : «Vous avez une banque, puis vous passez à une compagnie aérienne. Pourquoi ?» L'accusé : «Une banque, c'est comme une compagnie aérienne. L'une transporte l'argent et l'autre les personnes...» Abdelmoumen revient sur ses déboires en France ; il croit dur comme fer que ce sont les Français qui l'ont détruit parce qu'ils n'aiment pas les Algériens. Le juge lui demande : «Pourquoi avoir financé l'équipe de foot de Marseille et acheté la villa de Cannes ?» L'accusé répond : «Parce que Marseille, c'est l'Algérie ; il y a beaucoup d'émigrés.»

Sur la création des 12 filiales, il explique qu'elles étaient des directions devenues des entités autonomes, plus rentables. La chaîne de télévision, ajoute-t-il, «a été créée pour redorer l'image de marque de l'Algérie, dont on ne parlait que de sang». Le juge : «La Banque d'Algérie dit que ces

sociétés ont été financées à partir de la banque.»

L'accusé dément catégoriquement, comme il dément avoir importé des stations de dessalement vétustes. Il affirme à ce sujet que c'était une «opération humanitaire» au profit des Algériens. Dans un premier temps, le programme d'importation concernait deux stations-pilotes de 3,5 millions de dollars sur un total de 26 millions de dollars, qui devait être complété par la réception d'autres stations. Le juge lui fait savoir que l'expertise a démontré que les deux premières stations étaient vétustes et contenaient de l'amiante. L'accusé répond : «L'expert n'y connaît rien.» Le juge : «Et les autres stations ?» L'accusé : «Je crois qu'elles ont été vendues après le problème de 2003, et le montant total transféré était de 36 et non de 54 millions de dollars comme affirmé.» Le juge lui fait savoir que les factures proforma ne sont jamais parvenues à la banque ; l'accusé encore une fois dément.

Le juge l'interroge sur les 45 millions de dollars transférés sur des comptes privés après l'interdiction du commerce extérieur en swift, et lui nie en bloc. Sur la villa de Cannes, Abdelmoumen dit avoir «déjà donné des réponses aux Français» et promet que s'il ne reste une journée à vivre, j'irai poursuivre l'Etat français pour avoir confisqué mes biens. Il affirme que «cette villa était un investissement de Khalifa Airways. Elle valait 100 millions de dollars et je l'ai achetée 30 millions. Elle a été revendue à 17 millions. Les Français ne nous aiment pas». Le juge : «Pourquoi ?» «Parce que je menaçais leurs intérêts. Regardez aujourd'hui leurs banques sont partout en Algérie.» Abdelmoumen affirme avoir eu le sentiment, dès septembre 2002, que sa banque allait être fermée en raison des nombreux problèmes que l'ancien vice-président, Touati, lui causait. Il accuse son ancienne équipe, dirigée par Aloui, d'avoir pris part à ces problèmes «en créant des histoires». Sur les ordres qu'il aurait donnés pour transférer les fonds, il nie en bloc et incrimine ceux qui ont accepté de donner l'argent sans écrit. Pour lui, Akli Youcef, le caissier principal, a menti. Le juge lui demande pour quelle raison ses anciens dirigeants l'accusaient et Abdelmoumen répond : «J'aimerais bien le savoir moi aussi !» Toutes les opérations dit-il, sont «comme des histoires, belles, mais techniquement illogiques», ne cesse-t-il de répéter. Pour ce qui est du trou dans la caisse principale, il balaye d'une phrase : «Lorsque je suis parti, j'ai laissé les caisses pleines.» Le juge l'interroge sur la somme de 30 000 euros que Ajli lui aurait remis, il dit qu'elle a été débitée de son compte et non de la caisse, pour prendre en charge les frais de déplacement de la délégation de la FAF au Mali.

Le juge l'interroge sur son départ à l'étranger et l'accusé explique : «J'avais deux choix. Soit rester et aller vers l'affrontement dans la rue avec comme conséquence des morts, ou partir et laisser la banque. J'ai opté pour l'exil. Je suis parti aux USA, et 48 heures après j'ai regagné la Grande-Bretagne. Il y a des choses bizarres qui se sont passées et dont je ne peux pas parler. Durant cette période de retrait d'agrément du commerce extérieur, la situation a profité à certains. Les commissaires aux comptes avaient abandonné le travail, laissant d'abord Djellab, l'administrateur, seul, puis le liquidateur que je respecte beaucoup.»

Le juge commence à lire une lettre que Moumen a signée et adressée aux chefs d'agence pour leur ordonner de remettre de l'argent même sur appel téléphonique ou sans papier. Moumen dit ignorer le contenu de ce document. Tout comme il ignore comment ces écritures entre sièges ont été confectionnées. Il dit à ce sujet : «On a même déclaré que j'ai ordonné de couvrir deux comptes à Kolesa de plus de 14 milliards, dont celui de Abdesslem Bouchouareb de 8,4 milliards de centimes. Mais ce n'est pas vrai, ça ne tient pas la route. Le groupe Alioui a réglé des comptes avec d'autres. Il a dû créer cette histoire de trou. Il faut le prouver.»

Moumen dit, à propos de son ancienne secrétaire Aioqaz, qu'elle n'a jamais été ma secrétaire et qu'elle s'est foutue de la tête de tout le monde sans qu'il y ait une vérification de ses propos. Celle-ci, faut-il le rappeler, l'avait confondu en témoignant avoir vu de nombreux cadres venir récupérer des sacs d'argent.

Salima Tlemcani

ABDELMOUMEN KHALIFA AU JUGE : «AKLI YUCEF EST UN MENTEUR !»

Hier vers 17h, peu avant la levée de l'audience, le juge voulait connaître les procédures qu'utilisaient les responsables de cette banque pour embaucher leur personnel. Une manière de confirmer ou infirmer certaines accusations faisant état de recrutements en contrepartie de services, émanant de certaines personnalités influentes. Abdelmoumen Khalifa insiste : «Les opérations de recrutement étaient transparentes» et il ne s'est jamais permis de «s'immiscer» dans ce genre d'opération. «En plus de la direction générale, on avait aussi des directions régionales à Oran et Constantine. Leurs responsables étaient autonomes et recrutaient de simples citoyens», a-t-il poursuivi. Ensuite, le juge a demandé quelle était sa filiale la plus rentable. «Khalifa Airways était la plus riche. Il s'agit là du secteur aérien qui est porteur partout dans le monde. 50% de nos devises provenaient de cette société à travers la vente de billets à l'étranger», lui a-t-il répondu.

À la fin, le juge voulait avoir la version de Abdelmoumen concernant le transfert, en masse et en un temps record, de l'argent à partir des agences Khalifa Bank, et ce, avant de les centraliser à la caisse principale de la même banque. Une fois rassemblés, de gros montants ont été «détournés», causant ainsi un trou dans la caisse principale de Khalifa Bank. L'ex-golden boy répond qu'il n'a aucun lien avec cette histoire. «Akli Youcef, responsable de la caisse principale, n'a pas reçu de directive de ma part l'obligeant à récupérer toute la masse d'argent au sein de cette caisse et la transférer ailleurs», s'est-il défendu, qualifiant Akli Youcef de «menteur». Le juge réplique : «Mais Akli Youcef atteste qu'il a agi selon vos ordres, non ?» «Ce n'est pas vrai. Tout ce qu'il a dit est faux. Il est là, dans le box des accusés, et je peux le confronter», répond Abdelmoumen. «Son tour arrivera et on entendra sa version pour éclaircir les choses», réplique tranquillement le juge.

Mohamed Benzerga

J'AI VÉCU LE PIRE ET LE MEILLEUR

Le roman de la Révolution par Mohend-Saïd Mazouzi

Il fut le plus vieux prisonnier de la période coloniale. Dix ans de prison où il a vécu les pires moments de sa vie de militant indépendantiste. De 1945 à 1962, Mohend-Saïd Mazouzi a été arrêté par la police coloniale pour complicité dans la tentative d'assassinat du bachagha Aït Ali — un sbire de la police coloniale dans le douar de Makouda (Tigzirt) — a connu les geôles de Tizi Ouzou, Barberousse, El Harrach, Oran, Blida, El Asnam puis retour à Maison Carrée avant de retrouver sa liberté au même moment que l'Algérie. Originaire d'Attouche (Makouda), il a connu le pire. Dans de ses mémoires, *J'ai vécu le pire et le meilleur* (publiés aujourd'hui par Casbah Edition), il raconte dans le détail cette période sombre de jeune militant dont le long parcours se confond avec celui de l'Algérie combattante et des premières années de l'indépendance. Ces mémoires ont été écrits en collaboration avec le diplomate Lahcene Moussaoui ; leur sortie coïncide avec le 70^e anniversaire des événements de Sétif-Guelma-Kherata. Le choix de la date n'est sans pas fortuit. Comme si le fils de Thasdarth, né à La Casbah en 1924, nous livrait son ultime message. Celui du prix payé pour la libération et celui d'une



liberté qui reste à conquérir. Issu d'une famille de caïds, très jeune, Moh Saïd baignait dans une ambiance militante. Il s'est rapidement «jeté» dans les rangs de la lutte clandestine sous la bannière du PPA-MTL. La région regorgeait de militants nationalistes. Akli Babou, son voisin au village, avait pris les armes avant même le déclenchement de la Révolution de Novembre. Hend Aouchiv, Mohend-Saïd Diouani, Omar Boudaoud, Mohamed Zerouali surnommé Zapata constituaient le noyau nationaliste dans la région de Tigzirt et Dellys. A Alger, il étudia au lycée de Ben Aknoun vers le fin des années trente. De retour à Tizi Ouzou en 1939, il fait la rencontre de Ali Laimache. «Un être extraordinaire, exceptionnel, il est mort très jeune, à l'âge de 21 ans», évoque-t-il dans ses mémoires.

Au début des années quarante, Mohend-Saïd Mazouzi rencontre Omar Oussedik, Bennai Ouali, Ali Hallit. En 1945, quand l'ordre a été donné d'assassiner le bachagha Aït Ali, c'est Mohamed Zerouali qui lui demande d'héberger le groupe chargé de la mission. L'attentat échoue, il est accusé d'être le chef du groupe. Il est arrêté puis emprisonné par la gendarmerie coloniale. Commence alors pour lui la longue nuit carcérale. Il a vécu le pire.

LIBERTÉ ET DÉSEILLUSION

Sous le chapitre au titre révélateur des luttes pour le pouvoir à l'indépendance, «Liberté retrouvée dans le bonheur et la désillusion», notre «Mandel» national raconte le parcours chaotique d'une Algérie dont l'idéal a été vite confisqué. Le parcours politique de Mazouzi commence comme mouhafadh de Tizi Ouzou nommé par Rabah Bitat. A ce poste, il a eu à rencontrer plusieurs fois Hocine Aït Ahmed. «On a fonctionné jusqu'en 1963, lorsque Hocine Aït Ahmed a tout fait exploser. C'était terrible. Chaque fois que Aït Ahmed allait à Ain El Hammam, il passait par la Fédération. Il me cherchait, on discutait de tout, mais chacun avait ses points de vue...» Après le coup d'Etat de juin 1965, Mohend-Saïd Mazouzi est nommé wali

de Tizi Ouzou, avant de devenir ministre du Travail et des Affaires sociales puis des Moudjahidines. Ami de Mohamed Issiakhem et de Ali Zamoum, c'est lui qui assure la «couverture politique» à Kateb Yacine pour qu'il revienne au pays, alors qu'il avait ouvertement critiqué le régime de Boumedienne. Sous Chadli, Mazouzi assume des responsabilités au sein du bureau politique avant de se retirer en 1984. Fait notable dans les mémoires de ce vieux militant : Mazouzi ne s'arrête pas à la fin de la guerre, comme beaucoup. Il s'exprime sur la période récente, l'ère Bouteflika, lui consacrant les dernières pages. Très critique sur la politique de réconciliation nationale et sur les choix économiques et politiques, il fait le procès du système. «Le système politique survit et se pérennise par la gestion astucieuse de la rente, pour se dispenser de répondre aux besoins élémentaires d'une démocratie à travers de véritables élections...» C'est ainsi que le digne fils de Attouche, humble héros national, conclut le «roman» de l'Algérie.

Hacen Ouali

La librairie Tiers Monde organisera, samedi 9 mai à 14h, une vente-dédicace des *Mémoires* de Mohend-Saïd Mazouzi, en présence de l'auteur et de Lahcene Moussaoui.

DEVANT LA PASSIVITÉ DE LA JUSTICE

Hanoune menace de s'en remettre «au peuple»

Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) ne désarme pas. Elle menace, cette fois-ci, de s'en remettre au peuple si rien n'est fait pour stopper les prédateurs et l'oligarchie qui gravitent autour du pouvoir. M^{me} Hanoune accuse, cite des noms, exhibe des preuves.

Mais personne n'a démissionné et la justice n'a pas bougé... «Nous assistons ces dernières temps au siphonnage et au détricotage de l'Etat algérien. Nous n'avons cessé de tirer la sonnette d'alarme. Maintenant si la machine ne se met pas en marche nous ferons appel à la rue. Nous nous rassemblerons pour dénoncer cette oligarchie qui gangrène notre société», a tonné secrétaire générale du PT, lors de son passage, hier, au forum du quotidien *Liberté*. Elle promet de préserver les personnes et ministres intègres, tel Youcef Youssi, ministre de l'Energie, mais ne ménagera aucun effort ni moyen, pour s'attaquer, preuves à l'appui, aux corrompus, délinquants politiques et prédateurs. La leader du PT met en garde tout le monde. «Dès que j'aurai un dossier de malversations, de détournement d'argent, de corruption je n'hésiterai pas à le rendre public», menace la première

dame du PT. Et d'ajouter : «Nous lutterons et combattrons cette oligarchie qui s'est installée à l'intérieur de l'Etat avec la complicité des ministres. Avant il y avait la corruption, mais aujourd'hui nous avons effectué un saut qualitatif, nous avons une oligarchie qui menace la survie de l'Etat.» Certes, M^{me} Hanoune s'est réjouie de l'instruction du ministre de la Justice, Tayeb Louh, qui a instruit le parquet de s'autosaisir lorsque des affaires de corruption sont rendues publiques. Mais pour la conférence cela reste insuffisant, ce qui l'amène à s'interroger sur le silence du président de la République et du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

UN TOILETTAGE DE L'EXÉCUTIF S'IMPOSE

«Pourquoi le président de la République et le Premier ministre ne font rien ?» se demande-t-elle avant d'inviter Bouteflika à opérer un «toiletage» autour de lui. Selon la patronne du PT, 30% des membres du gouvernement seraient corrompus «d'une manière ou d'une autre». «Nous assistons à une délinquance ministérielle et certains membres du gouvernement doivent déposer leur démission.» Nabila Amir

Nouvelle adresse AGB à El Eulma



M. Adel DAIKH et son équipe sont heureux de vous accueillir à partir du 06 Mai 2015 dans leurs nouveaux locaux.

Adresse : Rue 1er novembre 1954, Cité Laabidi, El Eulma, Wilaya de Sétif.

Tél.: +213 (0) 36 86 43 13 / +213 (0) 36 87 34 01

بنك الخليج الجزائر
Gulf Bank Algeria AGB
Member of the KIPCO Group

Simplifions la banque

www.agb-bank.com

MASSACRES DU 8 MAI 1945

70 ANS DE DÉNI



8 Mai 1945 : le massacre de Sétif

NADJIA BOUARICHA
nbouaricha@elwatan.com

Le monde célèbre ce 8 mai le 70^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Une date symbole de la victoire sur le fascisme. Un symbole qui, pourtant, prend une autre signification de ce côté-ci de la Méditerranée, théâtre d'une barbarie sans égale commise par un colonialisme abject contre des populations civiles désarmées. Le même 8 mai 1945, alors que les populations d'Europe manifestaient et défilaient dans les rues, respirant l'air de la liberté dans la liesse et la joie, les Algériens ont eu droit à l'expression la plus brutale de la répression coloniale. Ils sont sortis par milliers, par millions, dans les rues eux aussi armés de drapeaux et de slogans pour réclamer une liberté légitime et méritée. Le colonialisme français leur a répondu par les balles, les bombes et la matraque. Le général Raymond Duval orchestra un massacre à grande échelle. Trois grandes villes furent particulièrement marquées par la sauvagerie répressive : Sétif, Guelma et Kherrata. Les corps de milliers de victimes algériennes gisaient dans un fleuve de sang. Les colons se joignaient à la barbarie policière et militaire et font de l'Algérie une cible à abattre. Les corps de milliers de victimes sont soit brûlés ou enterrés dans des charniers et fosses communes. Les estimations du nombre de victimes ne sont pas précises

tant la répression s'abattait sur tous les Algériens. On parle de milliers de morts. Du côté algérien, le nombre de morts est estimé à 45 000, le colonisateur parle de centaines. Les historiens placent le nombre entre 10 000 et 40 000 victimes. Une sauvagerie semblable à la barbarie nazie est appliquée sur les Algériens un jour de victoire sur les nazis. Un crime contre l'humanité est exécuté avec sang-froid et à huis clos, loin des festivités européennes. Le général Duval, qui a pris plaisir à supplicier des Algériens pendant des semaines, se réjouissait d'annoncer au gouvernement français de l'époque lui avoir « assuré la paix pour dix ans ». Dans un rapport transmis au gouvernement britannique par son Consul Général à Alger, John Eric Maclean Carvel, est décrite l'ampleur de la force utilisée par l'armée française : « Les autorités françaises ont pris de fortes contre-mesures. Un bataillon sénégalais et des blindés ont été acheminés à partir d'Alger, de Sidi Bel Abbès, Biskra, Bougie et Constantine. Un détachement de 75 hommes de la légion étrangère fut transporté par avion vers Constantine. Des navires de guerre furent envoyés à Bougie pour y débarquer des soldats à Souk El Tnine. 1200 hommes du 13^e régiment d'infanterie entièrement composé d'anciens membres de la "Force Française de l'Intérieur" arrivent par les airs en provenance de la Dordogne et de la Creuse. Pas moins de 300 sorties d'avions ont été recensées entre le 8 et le 14 mai, ce qui dénote de la dense activité militaire aérienne.

On pense que l'action s'est déclinée la plupart du temps par des mitraillages et les bombardements. Les rapports des observateurs aériens indiquent que des villages entiers ont été détruits... ». Un déploiement de guerre contre des populations civiles désarmées. L'image est effroyable, et même 70 ans après l'émoi est intact. Le colonialisme est une négation de la dignité humaine et un crime contre l'humanité tout comme le nazisme et doit être dénoncé en tant que tel. Aujourd'hui, et même si du temps s'est écoulé, et pour que toutes les blessures se referment, il est important de dire ce qui fut et de reconnaître le caractère fasciste et inhumain de la colonisation. Depuis 1830 jusqu'à 1962 en passant par mai 1945, le colonialisme a tout fait pour nier l'humanité et la dignité des Algériens. 70 ans après les faits horribles de mai 1945, la France n'ose pas faire le pas de la reconnaissance, ni des excuses. De petits pas sont entrepris depuis 2005 par des représentants de l'Etat français, mais des pas qui peinent à toucher de ce côté-ci de la Méditerranée. L'ambassadeur Hubert Colin de Verdière avait, en 2005 qualifié à Sétif les massacres de « tragédie inexcusable », son successeur, Bernard Bajolet, en 2008 à Guelma, a parlé pour sa part de « déchaînement meurtrier qui a fait des milliers de victimes ». Sept ans plus tard, le Secrétaire d'Etat français aux anciens combattants, Jean Marc Todeschini, reprend les mêmes gestes des ambassadeurs

en se rendant à Sétif pour déposer une gerbe de fleurs devant la stèle de la première victime algérienne, Saal Bouzid, et qualifie aussi les massacres de 1945 de « déchaînement meurtrier ». Est-il donc si difficile de parler de « crime d'Etat » et de « massacres » qu'il est du devoir d'un Etat de reconnaître et de dénoncer ? Au lieu d'évoquer « des aspects positifs de la colonisation », la France est en devoir de regarder le vrai visage de ce que fut son empire colonial, et en balayant toute démagogie agir, tout comme l'a fait l'Allemagne en s'excusant de ses actes. Ces actes n'ont pas été que le fait d'individus, mais une politique d'Etat qu'il faut officiellement dénoncer. Comment la France peut-elle jouir totalement de ce jour de victoire sur le nazisme si elle réfute son propre passé de colonisateur ayant commis des crimes contre l'humanité ? Il est de bon ton de dénoncer le génocide arménien au nom des valeurs universelles de respect des droits humains, il serait aussi de bon ton d'en finir avec les petits gestes symboliques et dénoncer avec fermeté les massacres de mai 1945 qui s'apparentent aussi à un véritable génocide puisqu'il y a eu des exécutions systématiques et par milliers d'Algériens. La reconnaissance sera plus bénéfique aux Français qu'aux Algériens qui ont eu la grande satisfaction d'arracher leur indépendance. Il reste toutefois à gratifier les milliers de victimes du 8 mai 1945 du statut mérité de martyrs.

N. B.



HISTOIRE

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Un crime d'Etat

Soixante-dix ans après les massacres du 8 mai 1945, la mémoire est toujours vive, les familles et autres descendants des victimes s'en souviennent avec affliction et amertume comme si cela datait d'hier. Vrai, les horreurs ne s'oublient pas, on porte toujours leurs séquelles avec soi ; de quelque manière que ce soit, mais on les porte. Rompu aux affaires du prétoire, notamment celles liées au colonialisme et à l'injustice, le défunt M^e Jacques Vergès avait dit l'essentiel à propos de ces massacres, et il ne serait pas inintéressant d'y revenir. Lors d'un colloque organisé en mai 2005 à Guelma et traitant de ce sujet, le célèbre avocat avait relevé la définition, selon le code pénal français, des crimes contre l'humanité, en citant l'article 211-1 parlant du génocide et l'article 212-1 des autres crimes contre l'humanité, déportation, réduction en esclavage, pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements

de personnes, etc. «Ce fut pourtant la pratique constante de l'Occident à l'égard du reste du monde au cours des deux derniers siècles», avait-il ajouté. «Les événements de Sétif s'inscrivent parfaitement dans cette tradition, avec ce piment qu'en Europe on se prépare à poursuivre les dirigeants nazis pour crime contre l'humanité», avait-il déclaré. Evoquant les massacres ayant eu lieu à Guelma, il avait dit ceci : «Tout est entre les mains du sous-préfet Achiahy. Avec lui, pas de demi-mesures. Il ordonne l'arrestation de centaines d'Algériens ; les colons, armés, lui prêtent main-forte. Les prisonniers sont transportés par camions en dehors de la ville, à Kef El Boum-ba, où on les abat à la chaîne. Le sous-préfet invite les Européens à participer aux massacres ainsi : "Messieurs les colons, vengez-vous !" Une sauvagerie comme aux premiers temps de la conquête. Blindés, artillerie, aviation...». Et, par contre, sur un autre plan, il avait donné des statistiques révélatrices et

édifiantes : «Il y a eu plus de morts algériens pour la France au cours de la Seconde Guerre mondiale que de résistants français recensés au cours de la même période.» Lors d'une interview qu'il nous avait accordée en 2006 en marge d'un colloque organisé à cet effet à l'université de Guelma, M^e Jacques Vergès, décortiquant le crime perpétré en ce temps-là, en arrive à des conclusions sans appel : «Un crime que les Allemands ont commis en France, cela s'appelle Ouradour. Ouradour a fait vingt fois moins de morts que Guelma et Sétif, mais en plus, ce qu'il y a de plus grave à Guelma et à Sétif, si Ouradour a été fait par des SS, les massacres de Guelma et Sétif ont été en grande partie accomplis par des civils, par des colons, c'est-à-dire la population y a participé. Mais qui a donné les armes à la population ? C'est l'Etat, c'est un crime d'Etat.» A la question de savoir si cela était justiciable, il avait répondu : «En théorie, cela relève de la justice parce que vous avez les crimes qui ont été

commis pendant la révolution, les accords d'Evian ont fait l'amnistie des deux côtés, si bien que M. Aussaresses peut avouer aujourd'hui avoir liquidé des centaines de prisonniers algériens, et on ne peut pas le poursuivre pour cela, mais les crimes de 1945 n'ont pas été amnistiés par Evian. Or, les crimes de 1945, d'après la définition française même des crimes contre l'humanité, sont imprescriptibles. Si cela n'est pas justiciable, l'important, c'est surtout le fait que la France les reconnaisse. Toute société a deux visages, un visage d'épouvante et un visage humain. Que la France rejette ce visage d'épouvante, cela ne peut servir que son visage humain, ce n'est pas pour cela que la France se renie, c'est au contraire à son honneur. Je ne vois pas pourquoi on ne le fait pas, c'est une maladie française, c'est une maladie des Européens et surtout de l'Occident. Ils sont supérieurs à tout le monde, ils sont là pour dicter leur loi aux Irakiens, aux Iraniens, aux Peaux-Rouges, etc. Tout ce qui n'est

pas européen n'est pas humain. Vous n'avez qu'à voir l'exemple d'Alexis Tocqueville, il a écrit des œuvres subtiles sur la société américaine blanche, sur la fin de l'ancien régime en France, mais quand il s'agit de l'Algérie, il dit qu'on a le droit d'incendier les récoltes, de razzier les richesses, de prendre comme captifs les femmes et les enfants et de tuer les hommes, c'est-à-dire que le colonialisme est fondé sur le mépris de l'autre (...) les autres n'existent pas.»

Concernant l'attitude de la France face à ces crimes, il avait été on ne peut plus clair : «La France, non pas celle qui ordonne de glorifier la colonisation dans les livres scolaires, mais celle du discours de Phnom Penh, celle qui a reconnu sa responsabilité envers les Juifs livrés aux nazis, fut-ce par un gouvernement illégitime, celle qui s'est opposée à la guerre contre l'Irak, cette France-là s'honorait en reconnaissant sa responsabilité dans les massacres du 8 Mai et sa dette envers le peuple algérien.»

A. Boumazza

ILS SONT POURTANT MORTS POUR L'ALGÉRIE

Des martyrs sans statut officiel

Des rues d'Alger et d'autres grandes villes du pays portent des noms d'Algériens morts pour le pays. Mais en dehors des personnes décédées durant la guerre de Libération nationale, les autres n'ont aucun statut. Des noms comme Mohamed Belouizdad, ou encore le premier porteur du drapeau algérien lors des manifestations de mai 1945, Bouzid Saal, n'ont pas de statut de martyrs. Pis, ils n'ont aucun statut. Durant près de 70 ans, c'était le déni presque absolu. Et il a fallu qu'un parti politique, le Front des Forces socialistes, ose la demande, pour que les autorités concernées sortent de leur tanière. Le FFS a en effet introduit, en 2014, une proposition de loi qui consiste à donner le statut de «mar-

tyrs» aux victimes de l'insurrection du FFS en 1963 et... à celles de mai 1945. Sans suite. Le Parlement, par le biais de l'Assemblée populaire nationale, n'a pas répondu favorablement à la demande des parlementaires du FFS. Et sans aucune explication. Cette demande du FFS a fait réagir, timidement, le ministre des Moudjahidine. Tayeb Zitouni avait en effet annoncé que son département allait «étudier la question». Mais plus d'une année après, il n'y a rien de concret. A part cela, il n'y a rien. Une sorte de chape de plomb est tombée sur cette période de l'Histoire du pays. Pourtant, la revendication ne manque pas. «Ce qui reste (...) intolérable, c'est le déni de droit à ces sacrifiés de ne pas être reconnus par l'Etat

algérien dans leur qualité de chahid de la nation», écrit dans les colonnes du Soir d'Algérie Noureddine Amrani, un fils d'une victime des massacres de mai 1945. Mais pourquoi ce déni ? Cela est lié au fait que les dirigeants de l'Algérie post-indépendance ne veulent pas «reconnaître les sacrifices» de l'ère Messali, explique Mohamed Korso, historien et ancien président de la Fondation Mai-1945. Selon l'historien, cela constitue «une aberration, une cécité historique» qu'il faudra «corriger». Car, en dehors des prisonniers qui sont restés dans les geôles coloniales durant la guerre de Libération nationale, les autres n'ont aucun statut. «Ils ont le statut des victimes, exactement au même titre que les victimes de la rue», s'indigne

M. Corso. Pourtant, poursuit l'universitaire, ce sont les responsables du PPA-MTL (Parti du peuple Algérie, devenu Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques) qui «ont préparé Novembre 1954». L'historien ne perd pas espoir. Selon lui, «le changement des mentalités et le fait de dépassionner l'Histoire pourront permettre de donner un statut à ces martyrs qui sont en tout cas considérés en tant que tels par l'Histoire», estime Mohamed Corso. «Le pouvoir va finir tôt ou tard par donner un statut à ces martyrs», martèle-t-il. En attendant un geste «politique», les milliers de morts pour l'indépendance du pays bien avant le déclenchement de la guerre de libération attendent un statut. Ali Boukhlef

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES MASSACRES COLONIAUX À CONSTANTINE

La France impose le silence sur le génocide algérien

Les génocides et les crimes coloniaux sont condamnables en toute circonstance et méritent une appréciation standardisée.

Tel est la quintessence du message qu'ont tenté de faire passer des historiens et anthropologues lors de la première journée d'un colloque international de trois jours consacré aux massacres coloniaux, qui s'est ouvert hier à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine. A ce titre, des intervenants ont mis en exergue la nécessaire reconnaissance des massacres du 8 Mai 1945 commis par l'armée française en Algérie comme étant un génocide, voire un crime contre l'humanité.

«Les massacres du 8 Mai 1945 ne doivent pas être qualifiés de simples manifestations, il est impératif de leur accorder plus d'importance, parce que c'est un véritable génocide qui a été perpétré par l'armée française contre des civils

algériens dont le seul tort a été de vouloir fêter la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'autant qu'ils y ont participé», a martelé avec force et conviction l'universitaire Mabrouk Ghodbane, de l'université de Batna. Dans une communication à travers laquelle il a voulu faire le rapprochement entre crime contre l'humanité et génocide, il a appelé les Algériens à «continuer la lutte pour que les massacres du 8 Mai 1945 soient reconnus par la communauté internationale comme étant un génocide», citant en exemple le cas des Juifs qui ont réussi à imposer au monde l'holocauste, ainsi que les Arméniens dont le poids du lobbying et le concours de certains pays, dont la France, ont conduit à la reconnaissance de leur «holocauste».

Dans cette optique, ce conférencier a lancé un appel aux Nations unies pour reconnaître enfin que les massacres des civils algériens sont aussi un «génocide». «Après

ses exactions d'hier, la France se présente aujourd'hui comme un pays civilisé. Or, un pays civilisé doit s'excuser pour ses crimes», a-t-il déclaré avec ardeur et dénoncé le silence de la France qui refuse de reconnaître avoir commis un génocide en Algérie. C'est là justement l'un des principaux points autour desquels s'articule ce colloque de trois jours, notamment celui relatif au «recours à la violence et aux massacres collectifs des différentes entreprises coloniales qu'elles que soient leurs justifications commerciales, économiques ou géopolitiques», ainsi que la difficulté pour les Etats colonisateurs d'assumer les atrocités commises. Pour l'éditeur, scénariste et chercheur indépendant en histoire de la colonisation, Hosni Kitouni, il s'agit également de donner un sens et un nom aux souffrances des victimes des massacres, d'autant que «la narration officielle entend éliminer les détails qui singularisent ces bruta-

lités et les déchargent de leur poids d'horreurs, tout en s'efforçant de faire disparaître du récit la victime et sa souffrance».

SOUFFRANCE INQUANTIFIABLE

Or, de la souffrance, il y en a eu beaucoup en Algérie. Une souffrance inquantifiable qui ne se résume pas seulement aux massacres du 8 Mai 1945. «Les Algériens ont connu la barbarie sanglante et extrême dès l'occupation des villes au tout début de la colonisation», dit le conférencier, rappelant au passage que le tout premier massacre a ciblé la ville de Blida où, durant six heures, les troupes françaises ont commis un véritable carnage. Comme ceux commis en 1956 dans la région d'El Ancer (wilaya de Jijel), se souvient Abdenour Naji, un enseignant à la retraite. Il a voulu partager avec les participants au colloque le douloureux souvenir d'une série de six massacres

inouis ayant ciblé, entre mai et juin 1956, la population faisant entre 250 et 300 victimes. Il a évoqué plusieurs exécutions de civils, dont 11 victimes de plus de 60 ans en une seule journée, ainsi que l'extermination dans la mechta de Beni Meslem de 52 personnes parmi elles — comble de l'horreur — deux personnes avaient été enfermées et brûlées vives dans un vieux gourbi.

Cela dit, bien que ce colloque s'inscrive dans le cadre de la commémoration du 70^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, les organisateurs ont voulu l'élargir à d'autres massacres commis en Afrique et en Asie et qui ont été «marqués par des faits similaires». Pour les deux prochaines journées, il est attendu la participation de plusieurs intervenants et historiens étrangers de renom, comme Benjamin Stora, Benjamin C. Brower et Todd Shepard, professeur d'histoire américaine.

Lydia Rahmani



UN TÉMOIGNAGE-CLÉ DU DOCTEUR CHAWKI MOSTEFAÏ,
ANCIEN MEMBRE DE LA DIRECTION DU PPA

«Le 8 Mai 45 a enfanté le 1^{er} Novembre 1954»

MUSTAPHA BENFODIL
mbenfodil@elwatan.com

Mardi 28 avril 2015. 19h16. Le téléphone sonne. Au bout du fil, la voix de l'Histoire. Incarnée par le timbre chaleureux du docteur Chawki Mostefaï, figure majeure du Mouvement national. Nous avions pris le soin de le contacter quelques heures plus tôt dans l'espoir de recueillir son témoignage sur les événements du 8 Mai 45. Ancien membre de la direction du PPA qu'il intègre dès 1940, acteur et témoin de premier plan de tous les moments-clés de la geste libératrice, c'est peu dire que c'est un réel privilège de le rencontrer. Affable au possible, M. Mostefaï accède sans peine à notre demande. Il nous fixe rendez-vous pour le lendemain, à 17h, à son domicile, quelque part sur les hauteurs d'Alger. L'homme est connu pour sa discrétion légendaire. Le nombre d'interviews qu'il a accordées depuis 1962 se comptent sur les doigts d'une seule main. Le grand militant de la cause nationale qu'il est a poussé l'abnégation au point de se retirer de la vie publique sitôt l'indépendance acquise. Et s'il a choisi de vivre en retrait, loin des salons et des sunlights, il suit avec attention les moindres soubresauts de sa chère Algérie qu'il a portée dans ses tripes, et qui lui doit rien de moins que son emblème.

Mercredi 29 avril. Nous pointons, à l'heure dite, devant chez lui. L'ancien membre de l'Exécutif provisoire nous attendait dans son bureau au décor sobre, et dont le moindre objet, nous semblait-il, recelait une inestimable valeur historique. Veste beige sur une chemise à rayures bleues, le docteur Mostefaï est l'élégance même. A 96 ans, il s'impose comme un grand témoin du XX^e siècle. Mandela — pour ne citer que lui — avait gardé de sa rencontre avec lui ce précieux conseil : «Il nous a expliqué que ce genre de guerre n'avait pas comme objectif de remporter une victoire militaire, mais de libérer les forces économiques et politiques qui feraient tomber l'ennemi». C'est tout le côté visionnaire, fin stratège, éminence grise diraient certains, de Chawki Mostefaï.

QUATRE HEURES PASSIONNANTES AVEC UN TÉMOIN DU SIÈCLE

Le verbe truculent, la mémoire intacte, l'homme est intarissable. L'entretien qui devait durer une heure s'étale sur quatre heures pleines, intenses. Nous prendrons assez vite la mesure de la stature intellectuelle de l'homme et sa passion de la liberté. Il faut dire que sa ferveur militante n'a pas pris une seule ride. S'il accepte volontiers de nous entretenir de ce qu'il a vu et vécu, notre hôte nous



Docteur Chawki Mostefaï

PHOTO : M. SALIM

fait d'emblée part de sa volonté de ne pas être enregistré. Pas de dictaphone donc, ce «mouchard» comme il dit, qui l'obligerait à jauger chacun de ses propos, lui dont chaque parole vaut document, et chaque mot fait quasiment office d'archive orale. C'est vrai que pour le gouailleux plein d'esprit qu'il est, c'eût été assez délicat de devoir à chaque fois réfréner sa verve savoureuse truffée d'humour et saupoudrée de petites phrases délicieusement tournées. Qu'à cela ne tienne ! Pour compenser, le docteur Chawki Mostefaï, en intellectuel méthodique, nous avait préparé une petite brochure à l'enseigne de l'association du 11 Décembre 1960 dont il est membre, et où il livre son propre témoignage sur les événements de Mai 45. C'était à l'occasion de la commémoration, par cette association, du 58^e anniversaire des massacres du 8 Mai 45. Le moins que l'on puisse dire est que son récit est extrêmement documenté, précis. Précieux. Chawki Mostefaï n'omet pas de signaler, avec l'honnêteté intellectuelle qui le caractérise, que son témoignage est élaboré avec le concours de deux de ses plus proches compagnons de lutte : Saïd Amrani et Sid-Ali Abdelhamid. Brandissant le livret de facture artisanale, il lance : «Mohamed Harbi m'avait dit, une fois, à Paris, que ce petit fascicule avait valeur de document officiel et que c'était, sans doute, le témoignage le plus rigoureux sur les

LES MANIFESTANTS RÉAGIRENT DANS UN RÉFLEXE DE VENGEANCE ET DE HAINE ACCUMULÉE ET TRANSFORMÈRENT RAPIDEMENT LE DÉFILÉ EN ÉMEUTE. C'ÉTAIT, DE TOUTE ÉVIDENCE, LE SECRET ESPoir DES AUTORITÉS LESQUELLES SUBISSAIENT LES PRESSIONS DES POPULATIONS EUROPÉENNES QUI RÉCLAMAIENT, DEPUIS QUELQUE TEMPS DÉJÀ, UNE RÉPRESSION EXEMPLAIRE DU MOUVEMENT NATIONALISTE».

événements de Mai 45 côté PPA». «C'est le dernier exemplaire en ma possession», ajoute-t-il en souhaitant que dans un jour proche, il fasse l'objet d'une édition en bonne et due forme. C'est donc principalement sur ce document que nous baserons cet article, tout en nous autorisant, avec l'approbation du docteur Mostefaï, quelques séquences d'oralité inspirées de la passionnante entrevue dont l'ancien député du PPA-MTLD a eu l'amabilité de nous gratifier.

Chawki Mostefaï fera remarquer en introduisant son récit qu'il a fait partie des «personnes qui ont eu à prendre des décisions urgentes et assumer des responsabilités importantes. C'est le cas de Saïd Amrani et de moi-même qui avons la chance et l'avantage d'être deux survivants de cette direction politique qui a marqué un tournant décisif dans la marche de notre pays vers son indépendance».

«IL FALLAIT FRAPPER UN GRAND COUP»

Mai 45. A l'approche de l'Armistice, un consensus s'était dégagé au sein des formations politiques algériennes de l'époque, de mettre à profit les célébrations de la victoire des Alliés sur le nazisme pour faire entendre la voix du peuple algérien. Il était également important, souligne Mostefaï, de démentir l'idée selon laquelle les Algériens, par pragmatisme, s'étaient ralliés à Hitler. «A la direction du PPA, écrit-il, nous

étions conscients que les effets conjugués de la propagande française, relayée par celle des Partis communistes algérien et français, devaient être combattus avec toute la vigueur nécessaire si nous ne voulions pas laisser accréditer aux yeux du camp occidental l'idée que le «peuple algérien était l'allié de l'Allemagne nazie». Il fallait frapper un grand coup et démontrer, au moment de la célébration prochaine de la victoire définitive du camp de la démocratie sur l'hitlérisme, que le peuple algérien, partisan de la démocratie et de la liberté des peuples, entendait célébrer dans la joie et l'enthousiasme la fin du cauchemar né de l'hitlérisme et son équivalent, le colonialisme, contre lesquels le peuple algérien a consenti les plus grands sacrifices sur tous les fronts de la guerre et autres Cassino». Chawki Mostefaï poursuit : «Et pour profiter au maximum du retentissement médiatique, à l'échelle mondiale, de la victoire des pays de la Charte de l'Atlantique, l'Algérie devait fêter sa victoire en tant que peuple, en tant que nation opprimée, indépendamment de la France et de ses institutions, en arborant tout haut l'emblème de sa propre souveraineté. C'est ainsi que nous décidâmes, au sein du Comité Directeur, de défilé le jour des manifestations de la victoire, en arborant le drapeau de l'Etoile nord-africaine et du PPA en tête des cortèges». Décivant l'atmosphère qui régnait à la veille de ces grands chambardements, l'ancien res-



HISTOIRE

pensable PPA note : «Depuis le mois de mars 1945, la défaite allemande s'avérait imminente. Le mouvement des AML (Les Amis du Manifeste et de la Liberté de Ferhat Abbas, ndlr), avait pris un développement fulgurant, et ce, à l'échelle du territoire national, dû pour une bonne part à l'action de l'organisation du parti PPA. L'état d'esprit de la population était marqué par l'impatience et le désappointement devant le refus obstiné de l'autorité locale et du pouvoir métropolitain d'accorder une quelconque attention aux revendications nationales, même quand elles sont empreintes de modération et d'esprit de compromis. Les alliés anglo-américains accordaient à la France le privilège du monopole colonial dans le traitement des affaires politiques en Algérie et ailleurs, en vertu de la priorité de la guerre sur toute autre préoccupation».

«LA RÉPRESSION A DÉVOILÉ LE VRAI VISAGE DU COLONIALISME»

Au sujet de la «paternité politique» des manifestations du 8 Mai 45, Chawki Mostefai relève : «La question de savoir qui a décidé et organisé les manifestations du 8 Mai 45 à travers le territoire algérien a fait l'objet d'interprétations diverses et généralement erronées». D'après lui, «les défilés de la victoire qui sont la cause déclenchante des événements douloureux de mai 45 ont été organisés par le PPA et par le PPA seul». Quid des AML de Ferhat Abbas ? «Il paraît évident que Ferhat Abbas et ses amis n'ont pas manqué, non plus, d'y avoir songé. Mais le fait est que, engagé solidairement dans le cadre des AML, nous avons naturellement proposé à l'instance dirigeante de ce mouvement d'en prendre la paternité», assure-t-il. Le point d'achoppement avec Ferhat Abbas, souligne Mostefai, aura été l'exhibition du drapeau algérien et le contenu des mots d'ordre. «La proposition était acceptable, sous réserve de non déploiement du drapeau qui représente une atteinte directe et flagrante à la souveraineté française et entraînerait inmanquablement une action répressive immédiate», indique l'ancien ambassadeur du GPRA en parlant des réserves émises par Ferhat Abbas. Malgré l'intransigence du PPA quant à ses mots d'ordre indépendantistes, M. Mostefai insiste sur le caractère résolument pacifique des manifestations tel que cela est traduit par les consignes du parti. «Un ordre du jour, rédigé de mes propres mains, et décidé par la direction du Parti en vue de réitérer, d'une manière pressante et insistante, les consignes de précaution et de prudence face à d'éventuelles provocations, fut diffusé à toute l'organisation», affirme-t-il. Et de s'interroger : «Comment expliquer qu'une intention, qu'un objectif de nature essentiellement pacifiques, débouchent sur une tragédie de cette dimension ?» Il répond dans la foulée : «Il est clair que la manifestation de Sétif au cours de laquelle le jeune Bouzid Saâl a trouvé la mort, à l'instar de

ses collègues porteurs du drapeau vert et blanc, à Alger, Blida et Oran, le 1^{er} Mai, aurait pu en rester là si les consignes données par la Direction, et les efforts déployés par les responsables (témoignages de Mahmoud Guenifi, de Taàrabit) pour désarmer, dissuader et disperser les manifestants ivres de vengeance, n'avaient pas été sournoisement et savamment sabotés par les agents de l'ordre public, commissaires et inspecteurs de police en tête, et civils européens, tirant à partir des fenêtres d'immeubles. Vu l'état d'esprit des populations, rurales notamment, qui étaient majoritaires dans les cas de Sétif et Guelma, et qui étaient, par tradition ancestrale, venues armées de gourdis, couteaux et autres armes à feu, dont la plupart avaient été confisquées par les services d'ordre, les manifestants réagirent dans un réflexe de vengeance et de haine accumulée et transformèrent rapidement le défilé en émeute. C'était, de toute évidence, le secret espoir des autorités lesquelles subissaient les pressions des populations européennes qui réclamaient, depuis quelque temps déjà, une répression exemplaire du mouvement nationaliste». Le docteur Mostefai a sans doute trouvé les mots justes pour qualifier la sauvagerie de la répression qui

23 au 24 mai 1945. L'objectif est de desserrer l'étau sur le Constantinois, la région étant en proie à un déluge de feu.

UNE INSURRECTION DE DIVERSION POUR DESSERRER L'ÉTAU

«Vers le 10 et le 11 mai, des militants de Sétif et Guelma sont venus chercher de l'aide, supplier le Parti de faire quelque chose pour soulager la région, plongée dans un enfer de tueries et de destructions ; ils demandaient des armes pour se battre. "Aidez-nous par pitié", répétaient-ils. Nous étions une petite poignée de dirigeants qui se trouvèrent brutalement confrontés à une situation d'une extrême gravité. La direction restreinte se composait à ce moment-là de cinq ou six personnes. Hocine Asselah, Hadj Mohamed Cherchali, Saïd Amrani, Chadly El Mekki, Ahmed Bouda et moi-même». «Nous avons vécu 48 heures de réunion non-stop, à l'affût des moindres informations qui nous rapportaient l'aggravation des massacres de populations et nous faisaient prendre conscience de la distance qui séparait nos ambitions de nos capacités. Est-ce qu'il y avait place pour une action politique quelconque ? Pouvaient-on suspendre la tuerie en alertant les médias à l'échelle mon-

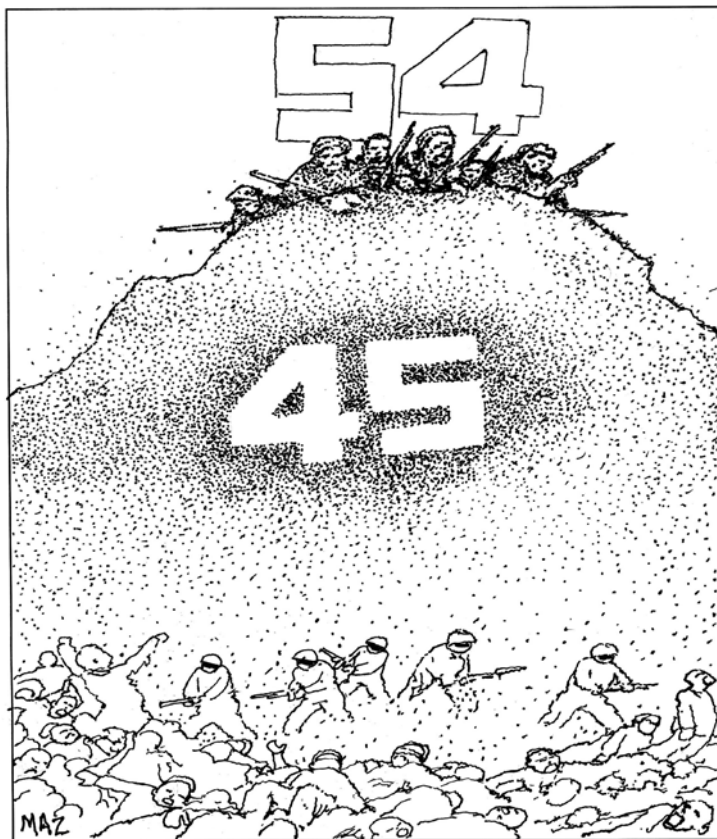
des forces répressives», témoigne l'ancien membre dirigeant du PPA-MTLD. «La décision est prise. Non d'une insurrection générale proprement dite (...) mais en vérité d'une action de diversion». Celle-ci ne tardera pas à faire son effet : «Sétif et Guelma assistaient à des déplacements de troupes qui prenaient la direction de l'Algérois, et enregistraient un certain ralentissement dans les actes répressifs. Il semblait que notre analyse était correcte et que la menace d'actions considérées comme le début d'une insurrection armée généralisée avaient été prises en considération par les autorités coloniales (...) Notre objectif principal de soulager la pression exercée sur les populations, rurales notamment, était en train de se réaliser sous nos yeux». Si la machine punitive coloniale recule, la direction du PPA clandestin se retrouve confrontée à un autre casse-tête : fallait-il arrêter ou continuer ? C'est qu'il n'était pas aisé, en effet, de donner consigne aux militants de tout stopper après les avoir préparés à un dessein aussi exaltant. «Nous aurions l'air de quoi ? On mobilise des militants qui vont aller au casse-pipe (...), on les appelle aujourd'hui à prendre les risques d'une guerre et demain à réintégrer leurs pantoufles ?»

n'ont eu d'autres résultats que la répression féroce et sanglante, génocidaire, la spoliation de centaines de milliers d'hectares de terre, la destruction des villages, l'asservissement de la population qui, soumise, ne mettra que de longues décennies à retrouver petit à petit le chemin de la liberté et de la lutte pour son indépendance», analyse-t-il avec lucidité. Verdict : le 18 Mai 45, la direction du PPA décide «d'arrêter les frais» et vote le «contre-ordre».

«L'ÈRE DE LA REVENDEICATION PLATONIQUE EST DÉFINITIVEMENT ENTERRÉE»

Le parti nationaliste se fixe, désormais, pour mission de «capitaliser» le traumatisme de 45 pour mieux enclencher la dynamique libératrice. «Ma position était qu'il fallait annuler l'ordre dit d'insurrection pendant qu'il était temps. De cette façon, nous préserverions, pour notre peuple, pour notre organisation, toutes les chances de reprendre le projet dans de meilleures conditions, de maturité, de confiance, de préparation technique et politique. Notre première tâche est de poser, au sein de notre organisation, la question de la stratégie générale de lutte. Au point de vue du développement de l'idée d'indépendance, nous avions accompli un pas considérable. Entre 1940 et 1945, l'Algérien ne se reconnaît plus. Il a pris conscience de lui-même, de sa situation, de ses moyens et de ses ambitions», positive Chawki Mostefai en bon stratège. «Ce 8 mai 45, dissèque-t-il, a coûté cher à notre peuple, certes, mais il nous aura rendu un immense service : celui de nous faire comprendre que l'ère de la revendication platonique est définitivement enterrée, que l'incantation verbale de l'indépendance est largement dépassée ; que Mai 45 constitue une charnière dans l'ordre mondial et que la lutte contre la domination coloniale doit prendre une tournure concrète, réaliste, efficiente, patiente et constructive pour créer un nouvel équilibre de force entre nous et l'adversaire». Pour lui, «ce rapport de force sera moral, culturel, technique, scientifique, économique, diplomatique, politique, pour sous-tendre la préparation, la formation, l'accumulation des moyens de la lutte armée. La lutte contre l'oppression coloniale dans un pays qui est une colonie de peuplement ne peut pas connaître le succès sans le recours aux armes. Ce recours aux armes est le point de passage obligé pour amener la puissance coloniale, quelle que soit sa force, à envisager de négocier. A partir de là, la révolution libératrice entre dans une période de flux qui la mènera jusqu'à la victoire finale». Et l'historien donnera remarquablement raison à Chawki Mostefai et ses frères d'armes les plus irréductibles. Des millions de Saâl Bouzid plaffaient d'impatience d'en découdre, drapeau à la main. Ils seront admirablement servis. Moins de deux ans après les massacres, l'Organisation spéciale est créée. Ses membres constitueront le noyau dur du futur FLN. Dans une de ces formules dont il a le secret, Chawki Mostefai résume parfaitement cette filiation : «Le 8 Mai 45 a enfanté le 1^{er} Novembre 54».

M.B.



a suivi le soulèvement populaire du 8 mai 45 lorsqu'il écrit : «Les événements de Mai 45 ont dévoilé le vrai visage du colonialisme : sanguinaire, aveugle, impitoyable. C'est à un combat sans merci qu'il faut se préparer. Telle est la conclusion qui s'est imposée à nous». La répression est telle, relate Chawki Mostefai, que la direction du Parti est obligée d'émettre un ordre d'insurrection générale à titre de diversion pour la nuit du

diale ? Fallait-il décider de manifestations de masses pour contre-carier une action génocidaire sans risque de voir ces actions dégénérer en jacqueries entraînant les massacres à l'échelle du pays ? L'option qui sera retenue, en dernier ressort, consistait à déclencher, par les seuls militants du PPA, des actions dans les autres régions en guise de «contre-feu». «Le vote intervenu fut unanime pour décider de créer des centres de fixation

fulmine le docteur Mostefai. «Et puis, je me rappelai, à un moment donné, les paroles de Mohamed Lamine Debaghine quand je lui avais annoncé le projet de déclenchement, par les étudiants, de l'insurrection armée pour le 1^{er} octobre 1940 : "Une insurrection qui échoue fait plus de mal que de bien". Les révoltes antérieures, pour ne citer que celles de l'Emir Abdelkader, Zaâtcha, Ouled Sidi Cheikh, Mokranî, Bouamama et tant d'autres

HISTOIRE



Au commencement étaient les manifs du 1^{er} Mai

Chawki Mostefaï souligne un fait important, à savoir qu'en amont des manifestations du 8 Mai 45, il y avait celles du 1^{er} Mai de la même année. Et la répression coloniale avait déjà commencé à ce moment-là. Notre hôte précise que les manifestations du 1^{er} Mai ont été décidées par le PPA d'une manière unilatérale afin de se démarquer du Parti Communiste et de la CGT. «Le PPA, qui avait gardé son individualité propre, se trouvait au printemps de cette année 1945 dans l'obligation absolue de démontrer, si ce n'est son influence sur le prolétariat algérien, influence qui était réelle, au moins la rupture quasi-totale entre l'opinion des masses ouvrières, ne parlons pas des masses paysannes, avec l'idéologie et la politique des partis communistes algériens et français», dit-il. «C'est ainsi que s'expliquent les manifestations du 1^{er} Mai décidées unilatéralement par la direction du PPA au début du mois d'avril, et ce, à travers tout le territoire national. La consigne donnée aux organisations du Parti était, d'une part, de boycotter les défilés organisés par la CGT et le PCA et, d'autre part, organiser, dans la mesure du possible, un défilé indépendant en arborant des pancartes portant les slogans nationalistes tels : "Parlement Algérien", "Libérer Messali", "Libération de tous les détenus politiques", "Indépendance", etc.». Chawki Mostefaï



souligne que «dans de très nombreuses villes de l'Est à l'Ouest, la consigne fut observée avec un grand succès. A Alger, la manifestation fut grandiose». Dans la capitale, trois cortèges s'étaient formés : le premier, à la Place du Gouvernement (actuelle Sahat Echouhada), le second à la rue Marengo, près du mausolée de Sidi-Abderrahmane, et le troisième à Bab J'did, dans la Haute Casbah. «Il devait y avoir, en tout, plus de 20 000 manifestants», nous dit-il. Le but était de «surprendre

les forces de police». Les cortèges devaient tous converger vers la Grande-Poste. «En s'acheminant vers la Grande-Poste, nous entendimes, devant nous, le crépitement d'une mitrailleuse qui dura plusieurs secondes, suivie d'une clameur de la foule qui reflua en désordre, les gens abandonnant sur le trottoir chaussures, épaulettes, coiffures, même des sacs et des couffins», se souvient l'ancien membre dirigeant du PPA-MTL. «En quelques minutes, la rue Ben M'hidi avait retrouvé son calme où

régnait un silence de mort. Le soir, nous apprîmes que le mitraillage de la police ou de la gendarmerie avait provoqué la mort de quatre personnes : Ghazali El Haffaf, Ahmed Boughlamallah, Abdelkader Ziar et Abdelkader Kadi, ainsi que des dizaines de blessés graves», témoigne-il. Chawki Mostefaï rapporte que les villes d'Oran et de Blida «ont subi le même sort et ont eu chacune un mort et des blessés». Toutefois, il estime que malgré la répression, «le résultat politique était atteint». «Le 1^{er} Mai, fête du

travail, a été une action essentiellement politique», appuie-t-il. Pour lui, c'était un cinglant démenti aux Américains qui pensaient que «le peuple ne suivait pas le Mouvement national». Conséquence de la répression sanglante qui a frappé ces trois villes : les militants PPA de ces régions avaient reçu pour consigne de ne pas défilé le 8 Mai. «Ayant fait le bilan de l'opération du 1^{er} mai et mobilisé l'organisation pour porter secours aux blessés et à leurs familles, nous nous empressâmes de diffuser à toutes nos organisations locales des directives complémentaires concernant les prochains défilés de la victoire, à savoir : 1- Les manifestations doivent être absolument pacifiques ; les mots d'ordre de prudence et de sang-froid largement diffusés parmi les manifestants ; le contrôle de ceux-ci pour récupérer toutes espèces d'armes éventuelles tels que armes à feu, couteaux, même les bâtons, etc. 2- Les villes d'Alger, d'Oran et de Blida s'abstiendront de manifester de crainte que les récentes fusillades du 1^{er} Mai n'aient créé chez les militants et les manifestants un esprit de revanche contre les forces de l'ordre, propice aux provocations de celles-ci, toujours possibles. Voilà qui devrait expliquer pourquoi les manifestations du 8 Mai 1945 ne se sont pas étendues à la capitale.

M. B.

Comment a été confectionné le drapeau que portait Saâl Bouzid ?

Saâl Bouzid. Ainsi s'appelle le premier chahid de la répression coloniale à Sétif. Il a été fauché par les balles de la police ce matin du 8 mai 45. Un mardi. Le jeune Saâl Bouzid est tombé le drapeau à la main. C'était, d'ailleurs, son seul «tort» : battre le pavé en déployant cette bannière blanc-vert-rouge. Il s'agit, sans aucun doute, de l'un des nombreux drapeaux confectionnés et distribués par le PPA cette année-là en prévision des manifestations qui devaient accompagner l'annonce de l'Armistice. Ce drapeau, comme tous les autres qui ont été brandis au cours de ces manifs, porte la griffe de Chawki Mostefaï. Cette histoire émeut, aujourd'hui encore, le vieux militant nationaliste. Dans le témoignage qu'il avait produit sous l'égide de l'association du 11 Décembre 1960, le docteur Chawki Mostefaï revient par le menu sur les circonstances qui l'avaient amené à concevoir l'emblème national tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il commence par préciser que le PPA avait mis un point d'honneur à participer aux défilés de la victoire avec son propre étendard. Fidèle à sa ligne indépen-



Le chahid Saâl Bouzid

dantiste, il n'était pas question, en effet, pour la direction du parti de pavoiser sous la bannière du colonisateur. «C'est ainsi que nous décidâmes, au sein du Comité Directeur, de défilé le jour des manifestations de la victoire, en arborant le drapeau de l'Etoile Nord-Africaine et du PPA en tête des cortèges», raconte le docteur Mostefaï. «Hocine Asselah reçut pour mission de la Direction de retrouver un exemplaire

du drapeau avec lequel Messali Hadj avait défilé en 1937 du [stade de Ruisseau] à la Grande-Poste : drapeau, écrira plus tard, ce dernier, dans ses mémoires, qui avait été conçu et cousu par M^{me} Messali elle-même. La recherche de Hocine Asselah s'avéra infructueuse et au bout d'une semaine, il nous avisa que, même au musée Franchet d'Espéray qu'il avait visité pour la circonstance, il n'y avait pas trace du drapeau de M^{me} Messali. Ce que voyant, nous décidâmes d'en fabriquer un, aux couleurs suggérées par différentes personnes, à savoir vert, blanc et rouge». Chawki Mostefaï indiquera, durant notre entrevue, qu'il s'agit précisément d'un vieux militant qui se souvenait des couleurs de l'ancien drapeau, et qui en fit la description à Hocine Asselah. «Nous fûmes désignés, poursuit Mostefaï dans son témoignage écrit, Hocine Asselah, Chadly El Mekki et moi-même afin de concevoir un ou plusieurs modèles de drapeaux, que la Direction adopterait. A nous trois, nous décidâmes de nous réunir le lendemain au lieu de nos réunions, rue Socgemma (Souk El Djemaâ) dans l'appartement de deux pièces du 2^e étage mis à la disposition de l'Organisation

par Moufidi Zakaria et Henni Mohamed, surnommé Daki, pour les besoins de l'organisation du Parti, laquelle relevait de la responsabilité de Saïd Amrani. (...) C'est là qu'une certaine matinée du mois de mars ou d'avril (1945, ndlr), je me suis rendu avec, dans la poche, mon équerre et mon compas, des feuilles blanches et une boîte de crayons de couleur bien taillés, ainsi que des esquisses de différentes combinaisons de drapeau. La discussion a porté sur les positions relatives de l'étoile et du croissant, sur les couleurs, sur la signification et les symboles des motifs envisagés. Le choix définitif de la Direction s'est porté sur le modèle actuel, à savoir : le croissant à cheval sur le vert et le blanc et l'étoile dans le blanc à l'intérieur des deux branches du croissant». Lors de notre entretien, le docteur Mostefaï nous a précisé que l'idée qui le taraudait aussi était de réaliser un drapeau qui fût pratique et facile à reproduire. Il n'a pas manqué, cependant, d'en arrêter les dimensions : largeur, hauteur, épaisseur du croissant, proportions et positionnement de l'étoile... Une fois le drapeau conçu et adopté, il fut aussitôt reproduit à volonté. «Nous l'avons distribué dans toutes les kasmas

du parti en prévision des prochaines manifestations», nous dit Chawki Mostefaï. Dans son récit, l'ancien membre de l'Exécutif provisoire apportera une nuance de taille : «Avant de clore ce chapitre, écrit-il, je crois devoir préciser que dans notre esprit, nous venions de créer un emblème auquel s'attache une volonté de différenciation, de scission avec le symbole tricolore de la souveraineté française, nous n'avions pas créé le futur drapeau de la nation algérienne. Ces sont les événements, c'est par la force des choses que cet emblème a acquis ses droits de cité, c'est par la puissance de l'idéal qu'il sous-tendait ; c'est par l'abnégation et l'esprit de sacrifice de ceux qui l'ont porté avec honneur et gloire. Ce sont les milliers et les centaines de milliers de Chouhada qui ont donné leur vie pour qu'il reste debout, face au vent et à l'ennemi ; c'est pour tout cela qu'il est devenu, par le vert, le symbole de l'espérance et du progrès, par le blanc, le symbole de la paix, par l'étoile et le croissant, le symbole de l'Islam. Progrès, Paix, Allah ; ce fut une étrange coïncidence avec les trois lettres du Parti du Peuple Algérien (PPA), inventeur et artisan de l'Indépendance nationale».

M. B.



HISTOIRE

ILS VOULAIENT PROFITER DE LA DÉBÂCLE DE LA FRANCE
FACE À L'ALLEMAGNE NAZIE

Quand des étudiants planifiaient la lutte armée pour le 1^{er} octobre 1940



PHOTO : D. R.

Parmi les nombreux sujets évoqués avec le docteur Chawki Mostefai, celui de son adhésion précoce au nationalisme et le projet insurrectionnel qu'il avait commencé à «mijoter», en compagnie d'une poignée d'étudiants de l'université d'Alger (dont un certain... Mouloud Mammeri). Ils entendaient profiter de la débâcle de l'armée française face à l'Allemagne nazie, le 18 juin 1940, pour frapper un grand coup. Une date avait même été arrêtée pour déclencher la lutte armée : le 1^{er} octobre 1940. Revenant sur cet épisode, l'ancien membre de la direction du PPA a souligné d'emblée que sa sensibilité au nationalisme s'était révélée bien plus tôt alors qu'il était jeune lycéen à Sétif. «En vérité, cette idée-là n'est pas née à Alger. Elle est née à Sétif. Nous étions alors au lycée. Nous étions un groupe de copains que j'aime bien citer : il y avait Ali Benabdelmoumène de Toudja (Béjaïa), Allag Abderrahmane, de Kherrata, Ahmed Sidi-Moussa de Michelet, dont le père avait un magasin à Sétif. Il y avait aussi Derouiche Mohammed de Ain El Kebira. On était en 1934. Il y avait deux phénomènes politiques à l'époque : le Front populaire de Léon Blum, côté français, et du côté algérien, il y avait une activité des élites intellectuelles algériennes dirigées par le docteur Benjelloul, et qui avait comme adjoint Ferhat Abbas. Ils avaient créé la Fédération des élus. C'était l'époque héroïque de l'assimilation.» Et de poursuivre : «C'est au lycée que nous avons

découvert, grâce à un camarade qui avait un cousin qui était militant au sein du PPA à Paris, le journal El-Ouma (l'organe central de l'Etoile nord-africaine, ndlr). Alors, quand on passait de ce qu'on lisait de Bendjelloul, de Ferhat Abbas, à la lecture des articles d'El-Ouma, c'était le jour et la nuit. Et c'est là que nous avons pris conscience vraiment du problème national. On attendait le journal avec un enthousiasme extraordinaire. Et c'est ainsi que nous avons décidé de prendre en charge le problème de la souveraineté du pays. On pensait déjà à l'indépendance. On pensait que le peuple algérien avait besoin de se libérer et on discutait de la question de savoir comment se libérer».

RENCONTRE DÉCISIVE AVEC LAMINE DEBAGHINE

L'idée de planifier une insurrection armée fait son chemin dans l'esprit de nos lycéens lumineux. Faire parler la poudre leur semble une évidence. «Les Français ne sont quand même pas venus avec des fleurs à la boutonnière !» lâche le docteur Mostefai. «Voilà comment ces quatre ou cinq lycéens à Sétif ont vu naître en eux l'idée nationale de libération par le moyen de la lutte insurrectionnelle. Voilà, si vous voulez, l'origine de ce qui s'est passé à Alger, parce que quand on est venu à Alger, on est venu avec ces idées-là», précise-t-il. Un étudiant en quatrième année de médecine allait tempérer leurs ardeurs : Mohamed Lamine Debaghine. «Il nous avait demandé

de tout arrêter et de rejoindre le PPA», confie notre hôte. «Il a proposé au groupe des étudiants de désigner un parmi eux qui serait membre de la direction du PPA qui, lui, prépare l'indépendance de l'Algérie avec, comme idée, la voie des armes. "Désignez un parmi vous, c'est votre garantie, messieurs les étudiants", disait Lamine Debaghine. Etant donné que je le connaissais, leur choix s'est porté sur moi. C'est ainsi que le jeune Mostefai, qui était alors en première année de médecine, allait se retrouver dans l'état-major du parti de Messali. Le parti était sous le coup d'une interdiction depuis 1939, et son leader emprisonné. «J'étais le premier "intellecto" à intégrer la direction du PPA», fait remarquer Chawki Mostefai dans un sourire. Ironie du sort : alors que ce groupe de «conjurés» voulait recruter Lamine Debaghine sur conseil de Mostefai, c'est finalement l'inverse qui se produira. Bien des années après ces faits, Chawki Mostefai adressera une lettre émouvante, au ton fraternel, au docteur Lamine Debaghine, dans laquelle il revenait sur ce moment décisif. C'était au début des années 2000. «Pourquoi je l'ai écrite si tard ?» se demandait-il. «J'ai écrit cette lettre parce que j'ai été écoeuré par ce que je lisais. Untel disait : "j'ai fait ceci, j'ai fait cela..." Qu'est-ce que c'est que ça ? Personne n'a rien inventé. Le premier qui a inventé quelque chose c'est Abdelkader. Et puis, il y a eu toutes les insurrections qu'il y a eu. Ils ont eu aussi l'idée de se

libérer. Et même avant nous, les étudiants, il y a déjà eu le CARNA (Comité d'action révolutionnaire nord-africain, ndlr)». Dans sa lettre au docteur Lamine Debaghine, Chawki Mostefai rappelle les conseils de son aîné qui dénotaient un sens stratégique aiguisé. Voici la réflexion émise par Lamine Debaghine, alors chef du PPA clandestin, à l'adresse de nos jeunes révolutionnaires impétueux : «Je ne suis pas contre la lutte armée. Au contraire, c'est ma raison d'être. Mais je suis contre l'improvisation, contre la précipitation, contre l'optimisme incontrôlé, contre le désordre. D'ailleurs, vous l'ignorez probablement, nous ne sommes pas les seuls à avoir ces idées et à raisonner de cette manière. Il y a une troisième organisation, de patriotes authentiques, le CARNA, qui s'apprentent, eux aussi, à profiter de la défaite militaire de la France pour déclencher l'insurrection. Eh bien, pour moi, cela fait trop d'insurrections à la fois. Une seule, et une bonne, suffirait !»

«C'EST L'INDÉPENDANCE, NOTRE DOCTRINE !»

Chawki Mostefai évoque, au passage, les débats idéologiques qu'il partageait avec les étudiants qu'il approchait, à la même époque, alors qu'il était à la tête de la section universitaire du PPA qu'il avait montée. Il se souvient que la question de la doctrine du parti les turlupina. «Et on leur disait : "Pour l'heure, notre seule doctrine, c'est l'indépendance".

Lamine répondait : Nous devons préalablement nous débarrasser du colonialisme. Soyons d'abord indépendants, après on verra. Evitons les luttes entre les courants d'opinion. A un moment donné, il va falloir discuter avec la France et il faut qu'il y ait une seule force face à la France.» Mostefai de nous faire remarquer : «C'est en 1941 que le principe de la non-doctrine a été voté. La seule doctrine, c'est l'indépendance et l'indépendance totale, c'est-à-dire radicale. Si on se met à discuter, jamais on n'arrivera à rien. Il faut qu'il y ait une seule force organisée pour prendre les armes. N'djibouha wella n'moutou. Ça c'est le point nodal de la pensée de la lutte pour l'indépendance. Il faut que l'indépendance soit acceptée et prise en main par le peuple tout entier.» Porté par cet élan unitaire, Lamine Debaghine, prenant sous son aile le jeune étudiant, va approcher Ferhat Abbas pour tenter de le «ramener dans le giron du nationalisme». Cette première approche qui a pour cadre l'hôtel des Négociants, à l'ex-rue d'Isly, se solde par un échec. «Je ne suis pas homme à changer de fusil d'épaule !» a tranché Ferhat Abbas, se souvient Mostefai. Suite au débarquement américain du 8 novembre 1942, les deux hommes reviennent à la charge, cette fois avec succès. «Nous l'avons trouvé dans de meilleures dispositions», se félicite Chawki Mostefai en glissant, en passant, que «Ferhat Abbas était un ami de la famille». C'est dans cette parenthèse de

● ● ●

HISTOIRE



● ● ●

connivance que le prestigieux pharmacien de Sétif va s'atteler à l'élaboration de ce qui allait devenir Le Manifeste du peuple algérien, et qui allait servir de document de référence à l'association qu'il allait fonder dans la foulée : Les Amis du Manifeste et de la Liberté (AML).

FERHAT ABBAS ET LE MANIFESTE

Mostefai précise toutefois que «c'est Lamine Debaghine qui avait fixé le canevas du Manifeste». Dans sa lettre à son ancien mentor, il explique : «Les pourparlers avaient abouti à la décision qui confiait à Ferhat Abbas le soin de préparer un avant-projet de programme conforme à nos propositions politiques et aux données nouvelles créées par la présence des alliés dans notre espace géographique. Le Manifeste du peuple algérien, qui avait été discuté et accepté par nous, a été présenté par Ferhat Abbas aux Alliés et à la délégation française qui l'ont trouvé trop extrémiste. Ce qui a incité Ferhat Abbas à rédiger, sans nous consulter, "l'Additif" au Manifeste, ce que nous avons rejeté.» Toujours est-il qu'après la création de l'association des AML, le PPA y sera présent en force, souligne Chawki Mostefai, en raison, notamment, du fait que le parti était officiellement interdit. Dans son récit relatif au contexte politique ayant présidé aux événements du 8 Mai 45, il dira : «Grâce au Manifeste et à son Additif adopté le 26 mai 1943 par les sections Arabes et Kabyles des Délégations financières, Additif que nous n'avons pas avalisé en raison de sa référence à l'Union française, Ferhat Abbas a néanmoins accompli un travail considérable en diffusant dans les milieux de la bourgeoisie intellectuelle et commerçante l'idée du nationalisme, modéré certes, mais remettant en cause le sacrosaint dogme de l'Algérie française. C'était là une avancée intéressante. La nécessité se fit bientôt

sentir de structurer ce vaste mouvement d'opinion pour le rendre capable d'entraîner les masses populaires dans des actions qui s'avéraient indispensables en raison des attitudes négatives et dilatoires des autorités françaises, dont le seul souci était l'effort de guerre.» Et de souligner : «Le PPA s'y employa efficacement grâce à son organisation clandestine qui déploya une activité au grand jour, s'avéra ainsi d'une grande efficacité, et, par la force des choses, devint la colonne vertébrale des AML». L'auteur note plus loin : «Pour la première fois, on a assisté à la conjonction de deux mouvements nationalistes, réformiste autour de Ferhat Abbas, et radical autour de Hadj Messali, c'est-à-dire le PPA, combiné à une intrication structurelle des deux courants dans le mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML), et ce, à la demande de Ferhat Abbas au PPA de lui prêter main forte, grâce à son organisation clandestine disséminée sur tout le territoire national, pour créer, rapidement, un grand mouvement de masse capable d'appuyer efficacement les revendications contenues dans le Manifeste du Peuple Algérien.»

LE PPA TAXÉ DE PRO-HITLÉRIEN

L'ancien responsable de la section universitaire du PPA s'agace de certaines allégations qui voient dans ce déploiement tous azimuts du parti nationaliste une manœuvre visant à noyauter les AML : «[...] Lorsqu'il fallut décider de manifester pour son propre compte au plan syndical, le 1^{er} Mai et le jour de la victoire, le PPA fut accusé d'avoir noyauté les AML dans le but de mener sa propre politique en trahissant la confiance de ses partisans. Ce qui était absolument contraire à la réalité. En effet, le PPA, en raison de sa politique radicale, représentait pour le pouvoir colonial l'ennemi à abattre. Et comme il y avait eu des antécédents de tentatives de rapt-

riens dont Ouamara Rachid, Radjaf Belkacem, pour obtenir aide et appui des Allemands dans leur action anti-coloniale, il était facile pour l'Administration de taxer le PPA et ses militants de collaborateurs de l'Allemagne hitlérienne, et ce, malgré la position non équivoque, anti-nazie et pro-occidentale de Messali Hadj, emprisonné à El Harrach depuis le 4 Octobre 1939». Dans un autre passage, il se désole du fait que «certains auteurs ont présenté l'Association des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) comme une initiative et une œuvre unilatérale des amis de Ferhat Abbas, offrant ainsi l'occasion au PPA de s'engouffrer à l'intérieur des AML pour en prendre le contrôle. Je m'inscris en faux contre cette vision des choses, suggérée après coup, après les événements tragiques de Mai 45, après les massacres des populations et l'emprisonnement des dirigeants des AML en la personne de Ferhat Abbas et du Docteur Saâdane». Et de remettre les pendules à l'heure en attestant : «La vérité toute simple est que, si Ferhat Abbas a effectivement pris l'initiative de lancer les AML et accompli de gros efforts pour la diffusion du Manifeste en sillonnant l'Algérie d'Est en Ouest, le mouvement n'a pas pu dépasser le stade du rassemblement de personnalités, appartenant à la classe moyenne, intellectuels, professions libérales, fonctionnaires, commerçants ; bref, un rassemblement bon enfant typiquement bourgeois. Ce qui a amené Ferhat Abbas et Hocine Asselah à concevoir l'implication de l'organisation clandestine du PPA pour dynamiser le mouvement existant en le structurant et en le popularisant. Lorsque l'idée a été soumise à l'approbation de la Direction, cette dernière n'y a vu que des avantages pour le développement de l'idée nationale, avec, en plus, une ouverture plus grande de l'action de nos militants qui pouvaient désormais agir au grand jour, sous l'étiquette et le parapluie d'une organisation légale.»

LA STRATÉGIE DE LA LUTTE GLOBALE

Après 45, le docteur Chawki Mostefai rappelle comment il a joué un rôle déterminant dans la nouvelle stratégie du PPA-MTLD. Une stratégie moins frontale, en apparence, pendant que, parallèlement à son activité partisane légale, le grand parti nationaliste travaillait déjà à peaufiner sa stratégie militaire à travers la création de l'OS. «Quand nous avons créé le MTLD, en 1946, c'est moi qui en ai eu l'idée, ce n'est pas Messali», assène notre hôte. «Chaque fois qu'on a prononcé le mot "indépendance", on a écopé de 20 à 25 ans de prison. Alors, j'ai dit abandonnons ce mot d'indépendance et revendiquons les libertés démocratiques. Les Français ne pourront jamais nous taper dessus parce qu'on demande la liberté de la presse, la liberté de parole, la liberté de réunion, la liberté d'organisation... Et pour tout le monde. Il faut permettre à tout le monde de s'exprimer. Et je suis arrivé à les convaincre», raconte Mostefai en idéologue rodé.

Une finesse (ou finasserie, c'est selon) qui doit, peu ou prou, aux enseignements tirés de son compagnonnage avec son mentor, Lamine Debaghine. Cette nouvelle ligne directrice devait ainsi permettre au parti, à la fois de souffler après la terrible répression qui a laminé ses cadres et ses militants de base, et d'occuper les espaces qu'autorise la légalité. «Pouvoir s'exprimer dans les meetings électoraux, au Parlement, à la presse internationale, qui est-ce qui va vous donner ça ? C'est les libertés démocratiques», appuie Mostefai en plaidant pour le principe de la lutte globale, à la fois sur le terrain politique et sur le front militaire, ce qui préfigure déjà le couple FLN/ALN. «Nous avons commencé à préparer l'OS en même temps qu'on restructurait le PPA-MTLD, et dès le congrès de 1947, nous avons officialisé la création de l'OS», explique

Chawki Mostefai. «Nous avons préparé le peuple algérien à l'insurrection grâce à cette astuce du M-T-L-D !» martèle-t-il avec la même énergie que celle qui l'animait dans son ardente jeunesse. Pour lui, la grande popularité dont jouissait le PPA-MTLD et ses conquêtes électorales, malgré la répression, malgré Naegelen, sont la preuve éclatante que «le peuple était pour l'indépendance radicale». Méditant l'état de l'Algérie 70 ans après Sétif, l'infatigable chef nationaliste lance dans un soupir : «Il faut qu'il y ait un Lamine Debaghine qui mette tout le monde d'accord». Il n'a pas dit Messali. Il n'a pas dit Ferhat Abbas. Il a fallu, fait-il subtilement remarquer, une synthèse ingénieuse du tempérament des deux hommes pour fabriquer, avec leurs moitiés, un leader unique (dans les deux sens du terme). Dans un texte intitulé Un peuple se renforce en regardant ses faiblesses, et que le lecteur peut consulter sur son blog (mostefai.over-blog.com), Chawki Mostefai a ces mots pleins de bon sens, et qui ont le goût de la vérité féconde : «Le peuple algérien a besoin de se repérer dans la multitude et la complexité des faits qui ont abouti à sa situation actuelle. L'histoire de sa libération a été marquée par deux personnalités de dimension historique, Messali Hadj et Ferhat Abbas. L'un a bien débuté et mal fini. L'autre a mal débuté et bien fini. Les carrières politiques de ces deux hommes se sont croisées dans le temps. Mettons côte à côte le bon début de Messali Hadj et la bonne fin de Ferhat Abbas et nous aurons une image complète et simplifiée, en même temps qu'un symbole de la marche en avant de la révolution algérienne».

M. B.

De la fac de médecine à l'Exécutif provisoire

Chawki Mostefai est né le 5 novembre 1919 à M'sila, où son père exerçait la fonction de cad. Cependant, il est originaire de Guenzet, près de Bordj Bou Arréridj. En 1938, il décroche un baccalauréat de philosophie à Sétif. Mais c'est vers la médecine qu'il va s'orienter, études qu'il suivra d'abord à l'université d'Alger (Fac centrale), avant de parfaire sa formation à Toulouse, puis à Paris où il fera sa spécialité (ophtalmologie). Le docteur Chawki Mostefai s'est éveillé très jeune aux idées nationalistes. Membre de la section des jeunes socialistes (SFIO) à Sétif en 1936-1937, la lecture du journal El-Ouma, l'organe central de l'Etoile nord-africaine, en fera un fervent partisan du courant indépendantiste de Messali Hadj. Après la débâcle de la France face à l'Allemagne nazie le 18 juin 1940, il élabore avec un groupe d'étudiants, à Alger, un projet insurrectionnel qui devait aboutir au déclenchement de la lutte armée

le 1^{er} octobre 1940. Le groupe sera dissuadé par Lamine Debaghine de lancer une action précipitée. Le chef du PPA clandestin lui offre, en contrepartie, d'intégrer un de ses représentants dans la direction du PPA. C'est ainsi qu'en octobre 1940, Chawki Mostefai est admis comme membre dirigeant du Parti du peuple algérien. Il crée, dans la foulée, la section universitaire du PPA en 1941. En mars-avril 1945, il conçoit le drapeau qui deviendra l'emblème officiel de l'Algérie indépendante. Durant les événements du 8 Mai 1945, il fait partie de la poignée de membres dirigeants du PPA qui vont s'employer à desserrer l'étau sur le Constantinois, en proie à un déluge de feu. C'est à ce titre qu'il vote l'ordre d'insurrection générale de diversion, puis le contre-ordre (13 mai 1945). En octobre 1946, Chawki Mostefai est dans le comité central fondateur du Mouvement pour le Triomphe des Libertés

Démocratiques (MTLD) créé après la dissolution du PPA. Il est élu délégué à l'Assemblée algérienne de 1948 à 1951 pour la circonscription de Constantine. Entre 1949 et 1951, il joue un rôle décisif dans le règlement de la «crise berbère» au sein de la Fédération de France du PPA-MTLD. En 1951, il démissionne en signe de protestation contre l'hégémonie de Messali sur le fonctionnement du parti. Après le déclenchement de la Révolution, il est missionné par le FLN pour négocier avec les autorités tunisiennes l'acheminement de la délégation extérieure du FLN qui devait prendre part au Congrès de la Soummam. Entre 1956 et 1958, il est conseiller politique de Krim Belkacem. Il est, par ailleurs, rédacteur en chef du journal du FLN Résistance. Chawki Mostefai participe ensuite au rapport sur le projet de création du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA).

En octobre 1958, il est nommé chef de la mission diplomatique du GPRA auprès de l'Etat tunisien, avant d'occuper les mêmes fonctions auprès de l'Etat marocain entre 1960 et 1962. Il jouera un rôle prépondérant dans la mise en échec du projet du «Sahara des Riverains» cher à De Gaulle, ce qui va ouvrir la voie à la reconnaissance, par la France, du Sahara comme partie intégrante de l'Algérie.

Après les Accords d'Evian, il est nommé chef du groupe FLN à l'Exécutif provisoire par le GPRA. Il est délégué aux Affaires générales, avec pour mission de coordonner l'activité du groupe FLN et préparer, de concert avec le Haut Commissariat français, le référendum d'autodétermination du 3 juillet 1962, ainsi que l'élection de l'Assemblée Constituante. Sitôt l'indépendance actée, le docteur Chawki Mostefai mettra fin à toutes ses activités politiques et se retire de la vie publique.

M. B.



Pour mieux connaître la pensée et l'œuvre du docteur Chawki Mostefai, nous ne saurions que trop recommander à nos lecteurs son blog : <http://mostefai.over-blog.com/> «C'est mon neveu qui me l'a ouvert», confie le docteur Mostefai. Et il a certainement bien fait. On y trouve de précieux documents dont le texte intégral de son témoignage sur le 8 Mai 45 posté sous le titre : «Afin que nul n'oublie l'histoire de l'Algérie».

M. B.

PUBLICITÉ



WILAYA DE BÉJAIA AGENCE DE GESTION ET DE RÉGULATION FONCIÈRES URBAINES

AVIS DE VENTE DE LOCAUX A USAGE COMMERCIAL & DE SERVICE

L'Agence Foncière de la wilaya de Béjaia met en vente libre en toute propriété (fonds et murs) les locaux à usage commercial et de services, situés aux lieux indiqués dans les tableaux ci-après :
Les personnes physiques ou morales intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges y afférent auprès de la Direction de l'Agence Foncière de la wilaya de Béjaia sise à rue Harfi Taous, Béjaia, contre paiement de la somme de deux mille dinars (2.000,00) DA, représentant les frais de reproduction. Les locaux peuvent être visités tous les jours de 09h à 15h, à l'exception du vendredi et samedi.

Commune d'El-Kseur

Locaux issus du programme 50 LSP BERCHICHE

BLOC	N° LOCAL	SUP/M²	NIVEAU	PRIX DU LOCAL (DA/TTC)
A	06	118,25	rdc+ entresol	9.080.551,35
B	32	215,05	rdc 2	16.938.573,75

Commune de Béjaia

Locaux issus du programme résidence «LE GOLFE»

BLOC	N° LOCAL	SUP/M²	NIVEAU	PRIX DU LOCAL (DA/TTC)
A1	12	41,20	Commerce	5 206 032,00
	13	122,50	Commerce avec sous pente rdc + niv.1	10 241 478,00
	14	60,30	Commerce	7 619 508,00
	15	44,80	Commerce	5 660 928,00
A2	13	44,80	Commerce	5 660 928,00
	14	61,20	Commerce	7 733 232,00
	15	39,20	Commerce	4 953 312,00
	16	41,20	Commerce	5 206 032,00
C1	01	46,20	Commerce	5 837 832,00
	02	40,80	Commerce	5 155 488,00
	03	35,80	Commerce	4 900 662,00
	04	4,20	Commerce	5 206 032,00
C2	01	40,80	Commerce	5 155 488,00
	02	40,80	Commerce	5 155 488,00
	03	40,80	Commerce	5 155 488,00
	04	41,20	Commerce	5 206 032,00

Commune de Souk El-Tenine

Locaux issus du programme 80 LPA

Bloc	N° local	SUP/M²	Niveau	PRIX DU LOCAL (DA/TTC)
A	01	153,70	Commerce avec sous pente (rdc+ niv.1)	26 974 350,00
	02	81,60	Commerce avec sous pente (rdc+ niv.1)	14 320 800,00
B	09	29,75	Commerce	4 699 012,50
	11	26,00	Commerce	4 106 700,00
	12	96,70	Service niv. 1	9 729 954,00

Pour toutes autres informations, veuillez contacter : Service commercial AFOWB au 034 22 34 41/ 034 22 22 54

Antenne d'El-Kseur : 034 25 27 44 pour les locaux Berchiche - Antenne de Melbou : 034 25 91 14 pour les locaux Souk El Tenine - Antenne de Béjaia : 034 20 48 78 pour les locaux résidence «Le Golfe»

LA DIRECTRICE

MUTUELLE DU GROUPE FERROVIAIRE (M.G.F.)

Direction : Gare SNTF - Hussein Dey - Alger

AVIS AUX ADHÉRENTS

La Mutuelle du Groupe Ferroviaire (M. G. F) informe l'ensemble de ses adhérents en activité et à la retraite que dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur régissant les Mutuelles sociales, elle a organisé en présence d'un huissier de justice l'Assemblée générale extraordinaire électorale de ses délégués le 16 avril 2015 à Alger pour le renouvellement des membres de ses organes statutaires.
A l'issue des opérations des élections à bulletin secret ont été déclarés élus les délégués ci-après mentionnés pour chacun des trois (03) organes statutaires :

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION : (09 membres)

M. DAOUDI	Mohamed Yazid	Région ferroviaire d'Annaba
M. DIAH	Mohamed Salah	Région ferroviaire d'Annaba
M. BENLAMRI	Chaouki	Région ferroviaire de Constantine
M. BENELMADJAT	Med El-Hadi	Région ferroviaire de Constantine
M. AOUCHICHE	Youssef	Région ferroviaire d'Alger
M. ABDELHAFID	Abdelhak	Région ferroviaire d'Alger
M. OULKADI	Mohamed	Région ferroviaire d'Alger
M. EL BORDJ	Bachir	Région ferroviaire d'Oran
M. AOUF	Habib	Région ferroviaire d'Oran

2. COMMISSION DE CONTRÔLE : (05 membres)

M. CHOUCHEN	Azzedine	Région ferroviaire d'Annaba
M. KERMICHE	Toufik	Région ferroviaire de Constantine
M. BAZOUN	Aissa	Région ferroviaire d'Alger
M. HAMMOUCHE	Ahmed	Région ferroviaire d'Alger
M. HAMID	Abdelaziz	Région ferroviaire d'Oran

3. COMITÉ DE LIAISON AVEC LE SYNDICAT MAJORITAIRE : (04 membres)

M. BELAGGOUN	Rachid	Région ferroviaire d'Annaba
M. GUESSOUM	Borhane	Région ferroviaire de Constantine
M. KHIMA	Lyazid	Région ferroviaire d'Alger
M. ALLAM	Abdelkrim	Région ferroviaire d'Oran

En outre, le Conseil d'Administration de la M.G.F a tenu le même jour, soit le 16 avril 2015, une réunion extraordinaire à Alger pour élire les membres du bureau du conseil d'administration.

A l'issue des débats et du vote utiles ont été déclarés élus:

1) En qualité de président du conseil d'administration

M. AOUCHICHE	Youssef	DRF ALGER
--------------	---------	-----------

2) En qualité de membre du Bureau du conseil d'administration

M. ABDELHAFID	Abdelhak	1er vice-président
M. BENLAMRI	Chaouki	2e président
M. EL BORDJ	Bachir	Secrétaire général
M. DAOUDI	Mohamed Yazid	Trésorier Général



Agence Mezghena Travel

Top promotion

MAT-JUIN (SPÉCIAL RAMADHAN 2015)

- **Séjour Istanbul** 08 jours / 07 nuits, hôtel 3 étoiles en BB à 93 500 DA (tout inclus)
- **Séjour Antalya** 08 jours / 07 nuits, hôtel 5 étoiles en all inclusive à seulement 105 000 DA tout inclus
- **Billet sur Alger/Istanbul/Alger** à seulement 35 000 DA

JUILLET - AOÛT 2015

- **Tunisie** 4 étoiles en all inclusive
- **Sharm Sheikh** 5 étoiles en all inclusive
- **Antalya** 5 étoiles en all inclusive
- **Istanbul** 4 étoiles en BB
- **Agadir** 4 étoiles en DP

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter aux
021 60.02.35/0560 99.90.93 / 95 / 96

Swarovski en Algérie

- Vous les bijoutiers, les fabricants, les producteurs et artisans bijoutiers
- Vous les confectionneuses de robes traditionnelles, les stylistes de haut de gamme

La société Rajanes

Vous propose toutes les gammes de pierre Swarovski dans toutes les formes, dimensions et couleurs, soit pour les fabricants bijoutiers soit pour les couturières et vous invite à prendre attache avec son importateur en Algérie.

M. Simoud Ahcene
13, cité Onama Constantine
Mobile : 0558 199 566 / 0658 278 294
Email : simoudahcene@yahoo.fr

Le meilleur accueil vous sera réservé.

HISTOIRE



Rassemblement à Melbou le 22 mai 1945

MELBOU, UN CERTAIN 22 MAI 1945

«Avec quoi voulez-vous faire sortir la France ?»

DJAMEL ALILAT
dalilat@elwatan.com

Lorsque la nuit tombe, ce mardi 8 mai 1945, tout le nord-est de l'Algérie est en ébullition. La nouvelle des manifestations sanglantes de Sétif, suivies d'émeutes et de massacres de centaines d'Algériens, s'est répandue comme une trainée de poudre à travers villages et douars. Ce mardi-là, Merabati Amar — aujourd'hui vénérable vieillard à la barbe blanche mais dont l'esprit est encore alerte — s'en souvient comme si c'était hier. Il avait 19 ans. Comme tout le monde, il a reçu la nouvelle comme un coup de poignard dans le cœur. Il n'a qu'une idée dans la tête : venger ses frères injustement massacrés. Plein de fougue et de rage, Amar se saisit d'une hache et rejoint un groupe d'hommes qui s'apprête à passer à l'action. Ils sont armés de bâtons, de fourches ou de faucilles. La scène se passe dans la région de Melbou et Souk El Tenine, à l'est de Béjaïa. Amar et ses compagnons prennent la direction des Falaises, minuscule station balnéaire réservée aux colons et à leurs amis. Là-bas, existe un bar où l'on vient prendre l'anisette. Le patron, un dénommé Piras, vieux colon italien, est un homme à abattre. Ce mardi 8 mai 1945, il doit mourir.

«Passé Melbou, il y avait le bureau du caïd, raconte Amar Merbati. Des indicateurs et des espions s'étaient cachés là et épiaient tous nos mouvements.» Arrivés sur place, les hommes investissent rapidement l'établissement. Un homme ajuste Piras avec un fusil de chasse. Il tire. Le vieil italien s'écroule et se vide de son sang au milieu des cris de panique de sa femme. «On pensait trouver des armes chez lui, finalement, nous n'avons trouvé qu'un fusil à un coup, raconte encore Amar. Je me rappelle que sa femme a pris un grand sac et l'a jeté sur la terrasse. Il contenait soit des papiers, soit de l'argent...»

CERTAINS RÉCITAIENT LA «CHAHADA» À HAUTE VOIX

Mercredi 9 mai 1945. Branle-bas de combat au sein de l'armée et de la gendarmerie coloniale. Les interpellations et les arrestations s'opèrent à tour de bras. Au poste de gendarmerie de Mansouriah, les prisonniers sont si nombreux qu'ils se marchent sur les pieds. Amar en fait partie. Il a été convoqué avec certains de ses compagnons. Mis aux arrêts, ils seront bientôt transférés ailleurs. «Quatre camions où se sont entassés des dizaines d'hommes sont partis de Mansouriah en direction de Sétif», se rappelle Amar. Arrivé dans les gorges de Chaabet Lakhra, non loin de Kherrata, le convoi s'arrête. On fait descendre les malheureux prisonniers. «De là nous avons marché jusqu'à Tala Tasemmat. Nous pensions notre dernière heure arrivée. Certains professaient la chahada à haute voix, d'autre en silence», dit-il. Les rumeurs sont parties très vite : des centaines d'Algériens ont été précipités vivants, tête la première, dans ces précipices abominables. Amar et ses compagnons vont-ils subir le même sort ? «Les officiers se concertent et décident finalement de reprendre la route. Le soir tombé, nous arrivons à Sétif», dit Merabati Amar. L'accueil est plutôt clément. Les prisonniers sont reçus à coups de manches de pioche dans les

jambes. «On nous a ensuite envoyés dans un vaste camp. Il pleuvait et nous sommes restés des heures sous la pluie», narre Amar. Le calvaire est loin de prendre fin. Les «prisonniers» sont conduits dans des écuries comme de vulgaires animaux. Ils y pataugent dans la fange et le purin. Le lendemain, la curée recommence. Nouvelles bastonnades conduites par le capitaine Boualem, le gommier de service. «Crève-la faim ! Voleurs de pain ! Va-nu-pieds !» Boualem cogne et abreuve ses suppliciés d'injures. Une vraie brute.

Le supplice n'est pas fini. Quelques jours plus tard, la femme et le fils de Piras arrivent sur les lieux. On leur présente une haie de suspects pour qu'ils puissent reconnaître les assassins du vieux colon. Ils finissent par désigner quelques têtes qu'ils croient avoir reconnues. «Nous sommes restés trois mois à Sétif dans d'horribles conditions, avant d'être transférés au tribunal militaire de Constantine pour y être jugés», dit Amar, qui est condamné à trois ans de prison ferme. Certains de ses compagnons écopent de peines allant jusqu'à 15 ans. Ils sont envoyés au bagne de Lambèse. Amar, lui, est transféré à Serkadji, puis à El Harrach. Il se souvient encore de son matricule : numéro 4813. Il ne retrouvera sa maison et sa famille que 23 mois plus tard.

DÉMONSTRATION DE FORCE

Boulazazene Ahmed, dit Hmidouche, a aujourd'hui 86 ans. Il en avait 17 au moment de ces événements. Il raconte : «Nous nous étions préparés pour une marche pacifique. C'est le mot d'ordre qui a circulé à l'époque mais nous nous sommes retrouvés dans des émeutes.» L'assassinat du vieux colon italien n'a toutefois pas fait l'unanimité au sein de la classe militante. Certains ont désapprouvé fortement cette action. «Vous n'auriez pas dû faire ça», ont-ils lancé à ceux qui en avaient pris l'initiative. «Toute de suite après l'armée a investi tous les douars. Deux hommes ont été tués à Laallam», se rappelle-t-il encore. Quelques jours plus tard, les autorités civiles et militaires coloniales ordonnent à l'ensemble de la population de la région de se regrouper sur la plage de Melbou. C'était mardi 22 mai 1945. Le jour venu, de longues processions humaines se dirigent dès le matin vers le lieu indiqué. On les débarque par camions entiers venus de Ammoucha, Bouan-das, Ath Smail, Sétif, Ain Kebira, Kherrata, Babors... de partout. Hommes, femmes, vieillards et enfants se serrent sur la plage de sable blond. L'administration coloniale veut impressionner la population en organisation une démonstration de force. Des mil-

liers de soldats investissent les montagnes qui encerclent la mer comme un écrin. Soldats français, tabors marocains, tirailleurs sénégalais, goumiers et légionnaires paradent ostensiblement. Un grand bélier portant un maillot aux couleurs du drapeau français fait son numéro sur la plage, sous les ordres des légionnaires. Des navires de la Marine croisent au large. Des officiers en uniforme, des caïds dans leur grand burnous d'apparat prennent place sur la route qui domine la plage, en face d'une population qui se compte en milliers de personnes.

«LA FRANCE EST UNE GRANDE NATION QUI A DES CHARS ET DES BATEAUX»

Des responsables français sont arrivés par bateau. Il y a là le préfet, le sous-préfet et une fournée d'officiers de tous les grades, ainsi qu'une flopée de caïds embourbés qui toisent la populace apeurée. La harangue commence : «La France est une grande nation. Elle est forte. Nous avons des chars, des avions, des bateaux et des armes. Avec quoi voulez-vous nous faire sortir ?», dit un haut responsable. Des coups de canon sont tirés à partir des navires de guerre vers les villages de montagne. La panique est telle que plusieurs femmes enceintes accouchent sur la plage. «Ce n'est que vers 15h que nous avons été autorisés à rentrer chez nous», se souvient Ammi Hmidouche.

Alors que les villageois rentrent chez eux, les militaires ramènent 14 prisonniers originaires d'Ath Smail, se souvient encore notre témoin. «Ils ont été fusillés dans un marécage, non loin de la plage. Ce n'est pas tout, leurs cadavres sont été déchiquetés à coups de grenades. Ce n'est qu'en 1978 qu'on retrouva leurs ossements. Je me rappelle d'un crâne ou était encore logée une balle», raconte-t-il. A leur retour, les populations déplacées, retrouvent les légionnaires et les colons dans les fameuses gorges de Chaabet Lakhra. Cibles faciles pour des hommes armés, ces femmes, ces enfants et ces vieillards finirent par centaines au fond du ravin. Originaire du douar Tababart, à Tamridjet, Merbati Mohamed dit Mohand Amghar, avait 15 ans en 1945. Il se rappelle : «Trois jours

après les événements et la mort du colon Piras, les autorités ont convoqué les responsables politiques des Amis du Manifeste dans la région : Merabti Ali, Merbati Saïd, Merouani Aïssa et Hiha Liamine, le receveur des PTT de Souk El Tenine, un Chaoui, originaire des Aurès.»

«L'ALGÉRIE VIVRA»

«C'étaient des responsables politiques connus et on leur avait donné l'assurance que rien ne leur arriverait», précise Boulezazene Ahmed. Arrêtés et conduits sur la plage d'Aokas, ils sont fusillés sans autre forme de procès. Avant de froidement l'exécuter, un responsable français demande à Merabti Ali, le responsable du groupe, de crier «Vive la France». Celui-ci le regarde avec défi et lui lance : «L'Algérie vivra. Vive l'Algérie !» Ce seront ses dernières paroles. Arrestations et exécutions sommaires, maisons et récoltes brûlées... les soldats et les colons veulent étouffer dans le sang toute velléité de rébellion et d'indépendance au sein d'une population pour laquelle ils n'ont que mépris et dédain.

«Ce sont les événements de mai 1945 qui amèneront la grande Révolution algérienne», dit Mebarki Ali. A l'époque des faits, il était un solide gaillard de 19 ans. C'est dans sa ferme située dans la plaine de Melbou que nous rencontrons ce vieux moudjahid qui boucle aujourd'hui ses 90 ans. Le caractère bien trempé, le verbe haut, les yeux bleus au regard d'acier, l'homme est une force de la nature. En 1945, il mettait 8 jours et 8 nuits pour gagner Alger... à pied. «J'y suis allé 4 fois. On coupait par Adekar et Azazga», se rappelle-t-il. Il exploitait une ferme en association avec un colon français et gagnait ... 3 dourous. En 1962, quand il descend du maquis après sept ans de guerre et 12 balles dans le corps, Mebarki Ali retrouve sa femme et ses enfants campant sur un bout de la plage de Melbou entourée de barbeles. Il s'arrête et regarde. Sa femme est là. Elle dévisage avec inquiétude cet inconnu qui la dévore des yeux. «Qu'est ce que tu me veux, toi ?», lance-t-elle. «Tu ne me reconnais pas ?», répond celui-ci. Elle le dévisage longuement avant de lui sauter au cou. «Ali, c'est toi !», crie-t-elle, en larmes. D. A.

PUBLICITÉ

GHAZAOUET ↔ ALMERIA

ORAN ↔ ALMERIA

MAINTENANT, PLUS DE DÉPARTS ET DE DESTINATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE

Et pour fêter cela... découvrez notre **OFFRE EXCEPTIONNELLE!**

passager + véhicule

À PARTIR DE

15.000 DZD*

TRAJET



PLACES LIMITÉES!

GHAZAOUET ↔ ALMERIA			
HORAIRE DU 15 MAI AU 15 JUIN			
	DÉPART	ARRIVÉE	JOURS
GHAZAOUET - ALMERIA	14:00h	22:00h	Mercredi, Samedi
ALMERIA - GHAZAOUET	23:59h	08:00h	Mardi, Vendredi

ORAN ↔ ALMERIA			
HORAIRE DU 15 MAI AU 15 JUIN			
	DÉPART	ARRIVÉE	JOURS
ORAN - ALMERIA	13:00h	22:00h	Lundi
ALMERIA - ORAN	23:59h	08:00h	Dimanche

trasmediterranea.com



TrasmeFerry

App Store

Google Play

Agence Ghazaouet: Tel 043 324 166 / Agence Oran: Tel 041 735 054

Contactez votre Agence de Voyages

TRASMEDITERRANEA



* Prix par trajet pour un achat aller et retour en classe fauteuil. Offre limitée du 15/05/2015 au 15/06/2015. Voir les conditions. Selon disponibilités. Offre soumise aux conditions de transport et tarifaires. Ces horaires peuvent être modifiés sans préavis. Photographie du navire non contractuelle.



OXXOBAIES LA NOUVELLE MARQUE DE FENÊTRES, PORTES ET FERMETURES.

OXXOBAIES est la nouvelle marque de fenêtres, portes et fermetures destinée aux particuliers. Après l'ouverture de son premier Espace Conseil à Dely Brahim en 2014, **OXXOBAIES** entend bien renforcer sa position sur le marché de la fenêtre, des portes et des fermetures pour l'habitat individuel, en neuf et en rénovation, et annonce l'ouverture de cinq espaces conseil à :

Kouba : 13 Rue des frères Abdesselami, Kouba. Tel: 021 28 32 83

Bejaia : 03, Quartier Seghir Tel: 034 12 57 38

Sétif : 03 Rue Aouri Derradji N°2, Cité Dalas. Tel: 036 66 90 17

Oran : Cité Khemisti N° 103 Ilot 16 N°02, Bir El Djir.

Blida : 55 Rue Mekrekeb Benyoucef, Les Rosiers. Tel: 025 21 22 12

Et prochainement : Constantine, Bordj Bou Arreridj, Tizi Ouzou, Batna et Annaba.



L'offre des produits **OXXOBAIES** répond au mieux aux exigences du marché de la menuiserie extérieure. Avec leurs profilés et leur double vitrage, les menuiseries **OXXO** procurent de hautes performances acoustiques et thermiques aux standards internationaux, avec un design moderne et de multiples finitions. C'est l'assurance d'un bon choix et d'une réponse à tous vos projets.

Tél : 00213 (0) 21 44 61 34 Fax : 00213 (0) 21 44 53 89 RC N°13B0993406 - 00/16, NIF : 001316099340606



MOHAMED HARBI. Historien

«Le PPA voulait alerter l'opinion internationale sur le cas algérien»

«L'utilisation de la force d'une manière ostentatoire, en Mai 1945, trouve sa source dans le refus des Algériens de se soumettre», affirmait l'historien Mohamed Harbi dans une interview à *El Watan*, publiée le 8 mai 2005, dont nous reproduisons des extraits.

Nadjia Bouzeghrane
nbouzeghrane@elwatan.com

> Comment expliquez-vous l'extrême violence de la répression pendant plusieurs jours consécutifs des manifestations du 8 Mai 1945 ?

Dans *Les Damnés de la terre*, Frantz Fanon constate que «le langage du colon, quand il parle du colonisé, est un langage zoologique». Cette assimilation de l'homme à l'animal, caractéristique des situations de domination, quelle soit coloniale ou de classe, met la force brutale au centre des rapports humains, tout particulièrement dans les périodes de crise. L'utilisation de la force d'une manière ostentatoire, en Mai 1945, trouve sa source dans le refus des Algériens de se soumettre. «Ce serait mal connaître cette race pétrie de fierté et d'indépendance que de s'imaginer qu'elle a irrémédiablement courbé le front sous le joug que nous lui imposons...», écrit, en 1900, Casteran, dans son ouvrage *L'Algérie française*. Quel remède alors ? L'égalité ? Sûrement pas. «Des aptitudes guerrières, poursuit Casteran, un goût de l'indépendance qui font partie de l'essence même de la race peuvent justifier des mesures rigoureuses et durables.» Ce sera ainsi jusqu'en juillet 1962, date à laquelle l'indépendance met fin à la violence de la haine et du mépris.

> Pourquoi les nationalistes ont-ils choisi précisément la date du 8 Mai 1945, jour de la victoire des Alliés contre le nazisme ? Quel était leur objectif ?

Les nationalistes avaient déjà manifesté le 1^{er} Mai. Il s'agissait pour les Amis du Manifeste et des libertés (AML), et principalement pour le Parti du peuple algérien (PPA), locomotive de l'alliance nationaliste, de montrer aux Américains, qui doutaient de leur influence politique sur le mouvement national et dans la classe ouvrière, leur force. C'est une des raisons pour lesquelles le cortège nationaliste, qui comprenait une pléiade de futurs ministres marocains (Abdelkrim Khatabi, Abdelkebir Al Fassi, Boucetta, Belabbès, Diouri) et tunisiens (Ahmed Mestiri, Driss Guiga), ne s'est pas fondu dans le cortège avec les communistes. La manifestation du 8 Mai 1945 avait, quant à elle, une autre signification, dont on retrouve la substance dans un tract des AML. Sa diffusion a été interdite par le préfet d'Alger. Pour le comité central des AML, il s'agissait de démontrer que le peuple algérien avait participé à «la victoire des démocrates sur le fascisme, l'hitlérisme, le colonialisme et l'impérialisme», et d'appeler à «l'annexion générale de tous les détenus et internés politiques musulmans». A ces mots d'ordre jugés modérés, le PPA, qui voulait alerter l'opinion internationale sur le cas algérien et accélérer le processus de libération, en a préféré d'autres, l'indépendance de l'Algérie et la libération de Messali, consacré au congrès de mars 1945 par ses militants et malgré les nationalistes modérés «chef incontestable du mouvement national». L'échec de cette stratégie ajouta au drame et déboucha sur l'implosion des AML.

> Pourquoi les manifestations ne se sont-elles concentrées pratiquement que dans le Constantinois ?

Après les incidents du 1^{er} mai, qui ont fait des



PHOTO : M. SALIM

morts et des blessés à Oran et à Alger, les nationalistes du PPA se sont abstenus de demander aux Algérois et aux Oranais de défiler à nouveau le 8 mai. La mobilisation ne touchait que les autres centres du pays. Si cette mobilisation a acquis plus de visibilité dans le Constantinois, cela tient à plusieurs raisons : le rôle joué avec Bendjelloul, Abbas, Ben Badis et Lamine Debaghine dans l'histoire du mouvement national, l'émergence de la ville de Sétif, où réside Abbas, comme capitale du nationalisme. Il y a une troisième raison, et ce n'est pas la moindre, le clan qui, au gouvernement général, cherchait à briser l'essor du nationalisme, a trouvé dans le Constantinois, avec le préfet Lesdrade Carbonnel et le sous-préfet André Achari, les relais nécessaires à ses projets.

> Quel rôle les différents mouvements nationalistes ont-ils joué dans ces manifestations populaires ?

Rappelons que, comme en 1870 et en 1914, les Algériens ont tenté de mettre à profit la conjoncture internationale pour se donner un Etat. Les uns, avec Abbas, voulaient un Etat autonome associé à la France. Les autres, avec Messali, un Etat indépendant orienté vers l'alliance avec les pays du Maghreb et du monde arabe, où venait de se créer une ligue des Etats. A cette divergence entre nationalistes sur les buts s'ajoute une divergence sur les moyens. Au PPA, les partisans d'une insurrection sont en nombre. En octobre 1940, une dizaine d'étudiants, dont Chawki Mostefaï et Mouloud Mammeri, s'étaient rapprochés sur cette base de ce parti. A cette période, selon le docteur Mostefaï, qui rejoindra le PPA et deviendra un de ses dirigeants, le docteur Lamine Debaghine estimait qu'«une insurrection qui échoue fait plus de mal que de bien».

Mais, en avril 1945, selon un témoignage que m'a donné Omar Oussedik, il l'estimait possible. Debaghine n'a pas, de son vivant, démenti ce témoignage, confirmé, par ailleurs, par Djanina Messali Benkalfat. Le projet Debaghine a, de toute évidence, avorté avant d'être mis à exécution. Il est toutefois établi que le 8 Mai 1945, le PPA voulait une manifestation pacifique avec un emblème qui deviendra plus tard le drapeau de l'Algérie. Il est également établi qu'une directive prescrivait aux manifestants de défilé sans arme et prouvait que cette directive n'a pas été unanimement respectée. Mais tout porte à croire que les organisateurs de la manifestation étaient dans l'incapacité de contrôler les réactions de la foule, même si les émeutes ont commencé à partir du moment où les autorités coloniales ont voulu, à Sétif, arracher le drapeau des mains de Bouzid Saâl. On ressurgit alors chez les ruraux les mots d'ordre qui ont caractérisé la résistance en 1830 : «le djihad», la

Mohammed Harbi

lutte contre les «infidèles», etc.

> Comment est perçu le 8 Mai 1945 dans la mémoire collective des Algériens ?

L'événement a pris une place centrale dans les rapports entre Algériens et Européens. Il a acquis progressivement une vertu pédagogique grâce aux nationalistes qui en ont fait une arme en vue de la construction d'un nouvel espace politique et d'une nationalité algérienne.

> Comment expliquez-vous que, pendant de longues années, les manifestations du 8 Mai 1945 et la répression qui s'en est sui-

vie ont été entourées d'un profond silence en France ?

Il faut lire les travaux de Suzanne Citron sur *Le mythe national. L'histoire de France en question* pour mieux comprendre les trous de mémoire des Français. L'occultation de pans entiers de l'histoire de la colonisation pose le problème des rapports que les Français entretiennent avec «le passé construit sur un imaginaire historique falsifié».

> Le fait colonial est aujourd'hui au centre d'une «guerre des mémoires» en France. Pourquoi ces mémoires sont-elles, quarante ans après la fin de la guerre de Libération de l'Algérie, aussi conflictuelles ? Qu'est-ce qui justifie cette effervescence ?

Cette effervescence est en rapport avec la conjoncture historique. Octobre 1988 a été, à bien des égards, par ses aspects positifs, la reconnaissance du pluralisme politique, comme par ses aspects négatifs, la brutalité de la répression et l'usage massif de la torture, le point de départ d'une remise en cause des mythes légalisateurs sur lesquels se reposait la société algérienne. Des pans entiers du refoulé historique ont refait surface en Algérie comme en France. Je n'aborderai que l'usage qui en a été fait en France. D'un côté, le journalisme d'investigation (*Le Monde*, *L'Humanité* et d'autres encore) s'est penché sur la guerre d'Algérie pour mettre en cause le passé colonial de la France. D'autre part, un lobby pied-noir, je ne dis pas la communauté pied-noir parce que sa mémoire ne se réduit pas à celle d'un lobby lié aux activistes, s'en est saisi pour réactiver un schéma ancien qui fait de cette guerre, non pas une bataille d'arrière-garde du colonialisme, mais un combat contre le prétendu totalitarisme du FLN. Si l'on adopte cette réponse, les anticolonialistes français qui ont soutenu la Révolution algérienne devenaient des ennemis de la France et le général de Gaulle un symbole de l'abandon. Il faut admettre qu'il y a aujourd'hui dans bien des milieux, y compris de gauche, une perte de repères. On a de plus en plus tendance à confondre, dans l'approche de la question algérienne, le niveau moral, le niveau politique et le niveau historique. L'aboutissement de cette confusion, c'est que le statut de victime du peuple algérien se retrouve, si on ne réagit pas, en position ambiguë.

Décidemment, la bonne conscience française se porte bien malgré les «blessures narcissiques» que les travaux pionniers d'un Vidal Naquet et de bien d'autres historiens lui ont occasionnées. Les efforts à fournir pour un jour en finir avec le mensonge colonial sont immenses. Comment repenser cette histoire et œuvrer à un nouvel imaginaire pour en finir avec les légendes pieuses transmises par l'école sur la colonisation ? C'est là un enjeu politique qui soulève une question d'importance, la révision de l'image d'une France, mère de la pureté.

N. B.

ALTERCO spa
ALGERIE TERMINAL CONTENEURS

Avis d'appel d'offres national restreint n°01

La société Alterco-SPA lance un avis d'appel d'offres national pour la «Fourniture et installation d'un système de télésurveillance» au niveau de son port sec, sis zone industrielle de Rouiba. Les entreprises spécialisées intéressées peuvent retirer le cahier des charges au niveau de la DAG - département des moyens, contre paiement de la somme de dix mille dinars (10 000.00 DA) par virement au compte : agence SGA Rouiba, n°021 00035 1130009214 37 ou agence AGB Rouiba, n°032 00010 2989201208 57 sur présentation du reçu de versement.

Les offres commerciales et financières doivent être déposées au niveau de la DAG, service juridique à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit porter que la mention suivante :

Avis d'appel d'offres n°01/15
«Confidentiel à ne pas ouvrir»

dans les trente (30) jours qui suivent la première date de parution du présent appel d'offres dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : Les pièces doivent être en cours de validité et légalisées.

ANNIE-REY GOLDZEIGUER. *Historienne*

«Comment ne pas expliquer aux Français ce qui avait été fait en leur nom»

Jeune étudiante à Alger, l'historienne Annie Rey-Goldzeiguer a vécu les massacres de Mai 1945 à Sétif et Guelma. Dans un témoignage à *El Watan*, elle souligne : «J'ai été marquée par les événements de 1945, parce que, quoi qu'on en dise, à Alger, nous voyions un certain nombre de choses. J'ai vu les avions qui piquaient sur le Djurdjura et les bombes qui tombaient. J'ai entendu aussi les bateaux de guerre.»

Nadjia Bouzeghrane
nbouzeghrane@elwatan.com

Auteure de *Aux origines de la guerre d'Algérie 1940-1945*. De Mers El Kébir aux massacres du Nord-Constantinois (éditions La Découverte), un livre essentiel sur ces événements, Annie Rey-Goldzeiguer avait expliqué — à la faveur du colloque : Il y a soixante ans : l'autre 8 Mai

1945. Le trou de mémoire colonial et la société française d'aujourd'hui», organisé le 7 mai 2005 par la Ligue des droits de l'homme à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (*El Watan* du 9 mai 2005) — que ce livre était pour elle «une obligation morale». «Je ne pouvais pas ne pas expliquer aux Français ce qui avait été fait en leur nom», avait précisé l'historienne. Sur les événements proprement dits, l'historienne s'est appuyée sur le rapport Berger qu'elle avait qualifié d'«exceptionnel». Berger était commissaire de police, envoyé à Sétif dès le 9 mai par le gouverneur général Chataigneau, avec un cadet et un juriste. Le commissaire Berger mena une enquête de dix jours, minutée.

RÉCIT D'ANNIE REY-GOLDZEIGUER

«Le PPA devait diriger une manifestation qui devait commencer à 7h. Hors de la ville, il y avait déjà 6000 à 7000 personnes. Aucun manifestant ne devait détenir la moindre arme.

«A 8h30, le cortège avance : 200 scouts en tête, derrière les quatre drapeaux alliés, suit le flot des manifestants par rangs. Quand les manifestants arrivent au centre-ville — un premier symbole, le PPA investit la ville européenne, note l'historienne —, un drapeau algérien tenu par un jeune est déployé

et des pancartes sont levées : "Vive Messali", "Algérie libre et indépendante". A 9h15, un barrage policier stoppe la manifestation. A 9h25, ordre est donné de s'emparer du drapeau.

S'ensuit une bagarre, un coup de feu est tiré. La bagarre dégénère. Intervient une masse de spectateurs venus pour le marché. Les gendarmes, bloqués par une panne, ne viennent pas tout de suite. Commence le carnage. Bilan : 21 morts européens et 71 blessés. Du côté algérien, on n'en sait rien. A 12h50, le sous-préfet confie l'ordre à l'armée. Le général Duval prend en main la période de nettoyage. La nouvelle se propage très vite.

«La révolte s'étend d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Commence la deuxième phase, la répression.

Elle sera démesurée. A partir du 10 mai, Duval isole les masses révoltées avec les renforts venus de Tunisie et du Maroc, selon un plan préparé de longue date.

«Les Européens prétendent assurer leur propre sécurité, exigent vengeance et l'exécution immédiate des dirigeants du PPA. Ils veulent la démission de Chataigneau et un gouverneur civil originaire d'Algérie.»

A propos des archives, Annie Rey-Goldzeiguer signalait l'importance de celles, encore inaccessibles, du 2^e bureau à la tête duquel se trouvait le colonel Cheun. N. B.

La loi d'amnistie au secours de l'oubli

A l'initiative de la fondation 8 Mai 1945, des rescapés et des ayants droit de victimes de la sanglante répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris ont déposé une plainte contre X devant la justice française, pour «crime contre l'humanité», en février 1998. Saisie par les plaignants le 15 mars 1999, la chambre d'accusation a rendu son arrêt le 3 mai 1999, dans lequel elle confirme que les faits incriminés sont amnistiés parce qu'ils entrent dans le cadre de la loi d'amnistie couvrant les infractions en relation directe ou indirecte avec la guerre d'Algérie. Les avocats de la partie civile ont saisi la cour de cassation. La plainte des familles avait été rédigée, signée et déposée par maîtres Bentoumi, Nicole Dreyfus et Marcel Manville. Ce dernier, ami de Frantz Fanon, est décédé le 2 décembre 1998 en plein tribunal, alors qu'il s'apprêtait à plaider devant la chambre d'accusation. Les plaignants sont allés jusqu'à devant la Cour européenne des droits de l'homme. «La manifestation du 17 Octobre 1961 et sa répression abominable est une affaire qui m'a particulièrement tenu à cœur, parce que je l'ai suivie devant les juridictions françaises et même devant la Cour européenne des droits de l'homme», nous a confié Nicole Dreyfus (*El Watan* du 8 mai 2005). L'avocate, aujourd'hui décédée, soutenait que «la loi d'amnistie, c'est la loi de l'oubli. Les crimes contre l'humanité, par leur nature même, sont imprescriptibles et on n'a pas le droit de les oublier.» Et «ce n'est pas l'oubli qui efface les crimes. C'est la reconnaissance de ses torts». (*El Watan* du 19 septembre 2000). «Curieusement, et ce, jusqu'à la création de la fondation 8 Mai 1945, on ne parlait plus du massacre de Sétif aussi bien en Algérie qu'en France. J'ai été frappée par le fait que certains amis enseignants algériens me disaient que parmi leurs élèves, beaucoup ne réalisaient même pas que l'Algérie avait acquis son indépendance après une guerre très dure et avec de nombreuses victimes de tous ordres. On aurait dit que, dans les deux pays, on ne voulait plus en entendre parler. Je pense qu'à l'heure actuelle, il y a un revirement». (*El Watan* du 8 mai 2005). Nicole Dreyfus avait fait partie du collectif d'avocats qui a défendu les membres du FLN arrêtés pendant la guerre de Libération nationale, de 1956 à octobre 1961, date de son dernier voyage en Algérie. «Je considère que c'était un combat juste, je suis contente de l'avoir mené.» (*El Watan*, édition du 8 mai 2005). Après l'indépendance de l'Algérie, elle a poursuivi son engagement pour la vérité et la justice. N. B.

Pourquoi Saïd sourit ?



Parce qu'AXA
encourage et récompense
sa conduite prudente.

www.axa.dz

AXA ASSURANCE
réinventons / notre métier

OLIVIER LE COUR GRANDMAISON. *Universitaire*

«Le gouvernement et le Président français font preuve d'une singulière pusillanimité»

Olivier Le Cour Grandmaison, universitaire. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur la colonisation dont *Coloniser, exterminer : Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard, 2005 (traduit en arabe en 2007, Algérie) ; *La République impériale : politique et racisme d'Etat*, Paris, Fayard, 2009 (traduit en arabe en 2009 Algérie) ; *De l'indigénat. Anatomie d'un monstre juridique : le droit colonial en Algérie et dans l'empire français*, Paris, Zones/La Découverte, 2010 ; sous sa direction *Le 17 octobre 1961 : un crime d'Etat à Paris*, les éditions La Dispute, 2001. Son dernier ouvrage paru porte le titre de *L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies*, Fayard, 2014.

Nadjia Bouzeghrane
nbouzeghrane@elwatan.com

> Dans votre livre *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial* (éditions Fayard, 2005) vous écrivez que depuis le début de la colonisation il y avait une logique et une politique coloniales construites sur la violence et l'exploitation ? La manifestation pacifique du 8 Mai 1945 dans le Constantinois trouve-t-elle une de ses motivations dans le rejet de cette exploitation coloniale et de la volonté de s'en affranchir alors qu'au même moment les Alliés, dont la France, célébraient la victoire contre le nazisme ?

Il est en effet indispensable de rappeler qu'elle était, à l'époque, la situation de ceux qui étaient nommés les «indigènes». Indigènes qui n'étaient pas des citoyens français mais des «sujets français» assujettis à un ordre colonial inégalitaire, discriminatoire et fondé sur un racisme d'Etat. La règle étant qu'ils étaient privés des droits et libertés démocratiques élémentaires : pas de droit de vote, pour l'écrasante majorité d'entre eux, pas de liberté d'association, de réunion, pas de liberté de la presse à quoi s'ajoutent de nombreuses dispositions répressives qui n'étaient opposables qu'à ces seuls indigènes. Je pense en particulier à l'internement administratif et à la responsabilité collective et, bien sûr, à ce «monstre juridique» comme l'ont qualifié plusieurs juristes de la III^e République, pour désigner le code de l'indigénat dont la première version fut adoptée le 9 février 1875. Code que les indigènes nommaient «code matraque» ce qui prouve qu'ils avaient parfaitement compris qu'elles

étaient ses fonctions essentielles. En dépit de quelques réformes, ce code a été appliqué tout au long de la III^e République et même le Front populaire n'a pas jugé nécessaire de le réformer, moins encore de l'abroger.

Celles et ceux qui manifestent pacifiquement le 8 Mai 1945 à Sétif, notamment, protestent contre cet ordre colonial qui, à cette date, n'a pas encore été modifié et, plus largement, pour l'indépendance de l'Algérie. L'ensemble de ces revendications est alors intolérable pour les autorités coloniales et métropolitaines qui sont prêtes à tout pour défendre l'intégrité de l'empire jugée alors indispensable au statut de la France comme grande puissance européenne. De là, ces massacres destinés à rétablir dans les plus brefs délais la domination française. Le général Raymond Duval, qui commandait les troupes dans le Constantinois avait déclaré, le 15 mai 1945, qu'il fallait «agir vite et puissamment pour juguler le mouvement». Ainsi fut fait comme le prouve le nombre considérable de victimes civiles et l'ampleur des moyens militaires – armée de terre, de l'air et marine – employés pour écraser les émeutes. N'oublions pas les milices coloniales composées d'Européens qui ont également joué un rôle important.

> «Cette misère, je l'ai vue partout, elle me suit partout. Qu'avons-nous fait pour que ce pays retrouve son vrai visage ?» «80% des enfants sont privés d'enseignants, un médecin pour 45 000 habitants et pas une infirmière ou visiteuse», constate Albert Camus *Albert quelques années avant le 8 Mai 1945*, en Kabylie. Vous corroborez ce constat ?

Contrairement à une certaine mythologie coloniale, aujourd'hui réhabilitée par de nombreux responsables du Front national et de l'UMP qui vantent ce qu'ils appellent «les aspects positifs» de la colonisation française, le bilan sur le plan scolaire et médical est effectivement déplorable. En 1955, Germaine Tillon notait que «1 683 000 enfants algériens» n'avaient toujours pas de place dans «les écoles primaires de la République française». Ironiquement, elle

ajoutait : «La présence française» brille «par son absence : (...) une école sans instituteur, une route vide, ni médecin, ni infirmier, ni aucune sorte d'émissaire de la «civilisation». Quelques intentions, tout au plus, mais non suivies d'effet.»

Trois ans plus tard, en 1958, le célèbre sociologue français, Raymond Aron, constatait, lui, que 94% des hommes et 98% des femmes «musulmans français d'Algérie», comme on disait à l'époque, étaient illettrés en français. Pour ce qui est de l'université d'Alger, les quatre cinquièmes des étudiants sont d'origine européenne, précisait-il également. Quant à la médecine, elle aussi était conçue sur des bases discriminatoires et la couverture médicale des indigènes a toujours été déplorable. A preuve, outre les chiffres cités par A. Camus, ceux des spécialistes qui observent, qu'en 1932 «on meurt deux fois plus à La Casbah que dans le reste d'Alger». Et enfin, le témoignage plus tardif de Aïssa Touati qui, jeune Algérienne, note qu'en 1954, il n'a encore jamais vu de médecin alors qu'il n'habite pourtant qu'à une quarantaine de kilomètres de la capitale de l'Algérie française. Il sera d'ailleurs vacciné pour la première fois à cette époque. Est-ce donc cela un «bilan positif» ? Dérisoire mythologie nationale bien plutôt érythre par des idéologues qui n'ont que faire de l'histoire qu'ils manipulent à leur guise.

> Le collectif unitaire pour la reconnaissance des crimes d'Etat de 1945 en Algérie (Sétif, Guelma, Kherrata) affirme dans un communiqué qu'«il est impossible de célébrer les 70 ans de la victoire contre le fascisme sans la volonté d'arracher de l'oubli ce qui s'est passé en Algérie ce même 8 Mai et les jours suivants». Comment analysez-vous que l'Etat français et une partie de la classe politique française aient du mal à assumer le passé colonial de leur pays en Algérie ?

Rappelons tout d'abord que depuis la loi du 23 février 2005, qui n'a jamais été abrogée, et qui sanctionne une interprétation positive du passé colonial français, en Algérie notamment, l'UMP et son président Nicolas Sarkozy, se sont lancés dans une entreprise de réhabilitation de la colonisation. Et ce, pour des raisons basement électoralistes afin de tenter de contrecarrer l'influence électorale grandissante du Front national. Dans un contexte de concurrence toujours plus vive entre ces deux organisations, cette question est jugée décisive. De là, cette surenchère. Elle se traduit aujourd'hui par des initiatives comme celle du maire de Béziers, Robert Ménard, qui a fait débaptiser une rue nommée «19 mars 1962» pour lui donner le nom d'un officier putschiste d'Alger : Héli de Saint Marc qui fut condamné à dix ans de réclusion criminelle pour sa participation au putsch des généraux en avril 1961. Ce même officier a eu droit à un portrait apologétique dans le quotidien *Le Figaro* du 14 mars 2015 où le journaliste E. de Montety a salué un homme qui, selon lui, fut une «référence morale et historique».



Quant au gouvernement et au chef de l'Etat, François Hollande, ils font preuve en ces matières d'une singulière pusillanimité, sans doute pour éviter de susciter des polémiques. En refusant de s'engager clairement sur ce terrain, ils laissent ainsi le champ libre à toutes celles et tous ceux qui exploitent ce passé colonial à des fins politiques et entendent réécrire les pages de cette histoire. Sans doute les responsables du FN et de l'UMP se croient-ils audacieux ; ils ne font que reprendre les poncifs les plus convenus élaborés pendant l'entre-deux guerres, notamment, à cette époque où la colonisation française était présentée comme une entreprise de «civilisation».

> Le geste symbolique du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, J.-M. Todechini, à Sétif est estimé par ce collectif comme insuffisant. Qu'attend-il de l'Etat français ?

Un «geste fort et symbolique», selon les éléments du langage employés par J.-M. Todechini ? Une formule remarquablement euphémisée, en fait, dont nul ne peut douter qu'elle a été élaborée à l'Elysée. Sur ces sujets, entre autres, le président de la République et ses conseillers sont des orfèvres puisque la lecture de leur prose sibylline révèle ceci : au cours de ces semaines sanglantes, il n'y eut ni massacre, ni crime bien sûr, puisqu'aucun de ces termes n'est employé.

Quant à ceux qui les ont commis, qu'ils soient civils ou militaires, ils ne sont nullement désignés, ceci est une conséquence de cela. De même nulle mention n'est faite du gouvernement de l'époque sous la responsabilité duquel les forces armées ont agi. La rhétorique élyséenne fait des miracles : des dizaines de milliers de morts algériens mais ni assassins, ni commanditaires, ni coupables d'aucune sorte. Pour paraphraser Berthold Brecht, les crimes perpétrés alors demeurent sans nom et sans adresse.

Nous sommes donc bien loin d'une reconnaissance officielle, claire et précise. Ajoutons que ce «geste» est très en-deçà du vœu adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris dans lequel il est fait mention de «crimes de guerre» et de «crimes d'Etat». Et très en-deçà également des déclarations faites en 2008 par l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Bajelet, qui parlait de «folles meurtrières» et évoquait «la très lourde responsabilité des autorités françaises de l'époque». Enfin, rien n'est dit sur l'accès aux archives et sur les programmes scolaires. Le voyage de J.-M. Todechini en Algérie, un «pas en avant», selon l'expression consacrée ? Plutôt un pas de côté au fond assez dérisoire qui ne peut satisfaire celles et ceux qui sont attachés à la vérité historique et à la nécessaire reconnaissance de ces massacres.

> Les télévisions françaises consacrent – jusqu'ici – un temps d'antenne conséquent au 70^e anniversaire de la victoire des Alliés sur le nazisme et quasiment rien sur l'autre 8 Mai 1945, celui des massacres du Constantinois. Cela procède-t-il d'un non-intérêt de ces médias et de la société française sur un événement marquant de l'histoire coloniale de la France ? D'un déni ?

Plusieurs éléments se combinent sans doute. Entre autres, l'ignorance chez un certain nombre de journalistes de ce qui s'est passé dans le Constantinois alors que, outre les ouvrages d'histoire, d'excellents documents sont disponibles sur ce sujet. Je pense en particulier à ceux de Mehdi Lallaoui et de Yasmina Adi. A l'occasion du 70^e anniversaire de ces massacres, il serait évidemment souhaitable que les grandes chaînes publiques diffusent ces documents, organisent des débats et consacrent des reportages à cet autre 8 Mai 1945 trop longtemps occulté.

N. B.



LE 8 MAI 1945 DANS LE MANUEL SCOLAIRE

LA PORTION CONGRUE D'UN ÉVÉNEMENT MAJEUR



PHOTO: B. SOUHL

Fatima Arab
fatara@elwatan.com

Le programme scolaire consacre peu de temps au thème du 8 Mai 1945. Dans le palier moyen, une heure hebdomadaire pour enseigner l'histoire est «insuffisante». Selon Ali Labidi, professeur d'histoire dans le cycle moyen, c'est dans le programme de la 4^e année que le sujet du 8 Mai 1945 est prévu. «La durée dédiée à ce sujet est très courte. L'enseignant a tout juste le temps de donner les grandes lignes et d'orienter les élèves vers d'autres ouvrages dans le cadre de la recherche. Lors d'une sortie scientifique qui a conduit nos élèves de la capitale vers la wilaya de Béjaïa, ces derniers sont restés bouche bée en écoutant des enregistrements de la façon dont ont été exécutés des martyrs de Kherrata», se rappelle cet enseignant, qui prépare une thèse de doctorat en histoire de l'Algérie. Hassan Remaoune, chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et

culturelle (CRASC), note dans une étude consacrée à la Révolution algérienne que le manuel scolaire consacre une grande partie à la période se situant entre 1870 et 1953, suivie de la période de la Guerre de libération nationale et de celle de l'après-indépendance. Le manuel donne également «un éclairage sur l'évolution du système de colonisation à partir de la fin du XIX^e siècle en insistant sur le renouvellement du mouvement de résistance qui passe des formes insurrectionnelles traditionnelles centrées surtout sur les campagnes et l'impact des confréries religieuses, à des formes plus adaptées à la nouvelle structuration sociale, liée au capitalisme colonial : associations et partis politiques qui constitueront le Mouvement national». L'étude de Hassan Remaoune fait remarquer que «la guerre de Libération nationale traitée dans la partie suivante apparaît donc comme une conséquence inéluctable de tout ce processus. La préparation et le déclenchement de l'insurrection y sont présentés de manière relativement détaillée,

C'est dans le programme de la 4^e année que le sujet du 8 Mai 1945 est prévu, mais la durée dédiée à ce sujet est très courte

depuis la crise et la succession au sein du principal parti nationaliste (PPA-MTLD), l'intervention du groupe issu de l'Organisation spéciale (OS) et la réunion des 22, jusqu'à la Proclamation et au déroulement des événements du 1^{er} Novembre». Selon M. Labidi, le 8 Mai 1945 est «survolé» en classe de 3^e A5 dans le cadre du chapitre dédié à la Deuxième Guerre mondiale, ses aspects et ses conséquences. «Là aussi, on notera que l'accent est mis sur les massacres et leur chronologie au détriment des meneurs politiques

et des figures emblématiques du Mouvement national», regrette le professeur d'histoire. M. Remaoune écrit au sujet du traitement de l'histoire de l'Algérie qu'«une partie de ce manuel aborde l'évolution du monde de 1945 à 1989 en axant sur la bipolarisation Est-Ouest ; la deuxième partie (68 pages) s'intéresse aux différents pays et régions du Tiers-Monde (toujours entre 1945 et 1989), en présentant les mouvements nationaux, la décolonisation et l'action des nouveaux Etats et des organisations internationales auxquelles ils participent (souvent dans un contexte de crises politiques nationales et internationales) ; la troisième traite de l'Algérie durant la période de 1919 à 1989». Mais il est utile de souligner que les massacres du 8 Mai 1945 sont introduits comme sujet de textes à étudier en littérature arabe dès les premières années d'études. On notera qu'avec la nouvelle méthode d'enseignement, plusieurs travaux de recherches demandés aux élèves s'intéressent à ce thème, dès que l'enfant est initié aux techniques de la rédaction. F. A.

A qui profite l'effacement de la mémoire ?

Fayçal Métaoui
fmetau@elwatan.com

Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine, a relancé, ces dernières semaines, le débat sur l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale. L'écriture doit, selon lui, se faire «par des plumes intègres et sincères parmi les historiens et les chercheurs». Que pense Tayeb Zitouni des livres sur le Mouvement national parus en Algérie ces dernières années et qui ont suscité des débats plus ou moins intéressants ? Le ministre des Moudjahidine préfère parler de «plumes sincères». «Notre priorité est l'écriture de l'histoire», a-t-il déclaré à nos confrères d'El Moudjahid et de l'APS. Il est, selon lui, important d'écrire l'histoire de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 à partir des archives nationales et des témoignages de moudjahidine encore vivants. Des propos qui auraient pu être logiques et justes au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. Mais faire un plaidoyer pour

l'écriture de l'histoire 53 ans après le recouvrement de la souveraineté nationale paraît insensé et incompréhensible.

Il se trouve justement que beaucoup de moudjahidine qui avaient des choses à dire sont décédés sans que leurs témoignages soient recueillis.

Quel est donc le rôle de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) censée sauvegarder la mémoire du combat contre le colonialisme français ? «Les Algériens doivent connaître leur histoire. Le ministère des Moudjahidine ouvrira les institutions sous sa tutelle à toute personne désirant accéder aux archives», a soutenu Tayeb Zitouni. Il n'a rien dit sur les archives détenues par le ministère de la Défense qui ne les a toujours pas restituées à la communauté nationale pour reconstituer la mémoire de la Guerre de libération. Le ministre des Moudjahidine a indiqué que son département ne s'ingère «aucunement» dans l'écriture de l'histoire. «Sa première et dernière mission consiste à rassembler la matière historique brute et à la mettre à la disposition des spécialistes», a-t-il sou-

tenu. Les rares historiens algériens qui ont écrit sur la guerre de Libération nationale se sont plaints de n'avoir pas pu accéder aux archives et à certains documents toujours classés «secret-défense» en Algérie. Il existe également certaines complications pour consulter les archives liées à la période coloniale en France. Alger et Paris sont toujours en litige autour de la restitution des archives. Les négociations entre les deux capitales n'ont encore pas abouti. Au-delà de cette situation, il est évident que les historiens algériens ont largement failli à leur mission de révéler les non-dits de la guerre de Libération nationale, de dévoiler les vérités cachées du GPRA et de l'ALN-FLN.

Ces dernières années, les livres d'histoire qui ont suscité plus le débat ou la polémique ont été édités à l'étranger. Combien de thèses de maîtrise ou de doctorat ont été consacrées à l'histoire du Mouvement national au sein de l'université algérienne ? Et combien de thèses ont été mises à la disposition du grand public ? Selon des statistiques révélées lors du dernier Salon inter-

national du livre d'Alger (SILA), en 52 ans, à peine 400 ouvrages ont été publiés sur la guerre de Libération nationale. En France, pour ne citer que cet exemple, le nombre de livres consacrés à «la guerre d'Algérie» a dépassé les... 4000.

En Algérie, il existe peu de livres sur les massacres du 8 Mai 1945 à Sétif, Guelma, Kheratta et autres villes. Peu de photos et presque pas d'images filmées. Le cinéma algérien, contrairement à ce que l'on pourrait penser, a produit très peu de documentaires sur la lutte des Algériens contre le colonialisme français, sur les enfumades du Dahra, sur les essais nucléaires du Sahara, les tortures massives des années 1950 par les généraux français ou le pillage d'Alger et des autres villes en 1830. S'agit-il d'une volonté politique d'effacer la mémoire de la période coloniale en Algérie ? Ou d'une paresse générale avec la complicité avec l'élite intellectuelle et scientifique ?

Tout reste à écrire sur le Mouvement national. Cela ne se fera qu'après avoir surmonté les blocages politiques, les rancunes du passé et les mensonges du présent. F. M.



HASSAN REMAOUN. *Historien, sociologue et chercheur associé au CRASC*

«L'Histoire nécessite la démythification du passé et l'usage de la pensée critique»

Hassan Remaoun est sociologue et professeur d'histoire à l'université d'Oran. Il est également chercheur associé au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont, notamment, *D'une rive à l'autre : la guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, et *Guerre de libération nationale et enseignement de l'histoire dans l'école algérienne*. Dans cet entretien, il affirme que «la mémoire a tendance à sacraliser les représentations qu'on se fait du passé, en opérant des sélections parfois basées sur l'amnésie et la mythification, tandis que l'Histoire nécessite beaucoup plus l'appui sur la démythification du passé et l'usage de la pensée critique, en tentant de s'appuyer sur des normes méthodologiques largement reconnues». Ce chercheur dresse aussi un constat : «Une grande négociation sociale est actuellement en cours (en Algérie) autour de la question de l'élaboration d'une mémoire nationale».

CHERIF LAHDIRI

clahdiri@elwatan.com

> L'Algérie entretient une relation complexe avec son passé, faite de non-dits et de tabous. Il y a un malaise perceptible jusque dans les manuels scolaires. Quelles en sont les raisons ?

En fait, toutes les sociétés entretiennent une relation complexe avec leur passé avec une part de non-dits et de tabous, même si pour différentes raisons le problème est plus perceptible dans les jeunes Etats nationaux issus de la décolonisation ayant eu cours dans la seconde moitié du XX^e siècle, que dans des Etats ayant parfois plusieurs siècles d'existence et où les choses concernant le rapport au passé ont pu relativement se tasser avec le temps. Le processus de formation et d'inculcation d'une mémoire nationale est particulièrement complexe et des composantes sociales diverses cherchent à se tailler une place de choix dans ce processus d'ensemble, voire même à imposer à tous la propre vision de chacune d'entre elles. Ceci dit, si la mémoire peut être source d'histoire, elle n'est pas l'histoire, même si chaque société a besoin pour des raisons d'intégration de se forger une mémoire nationale plus ou moins consensuelle. La tradition jacobine et centralisatrice qui a profondément marqué la formation de nombreux Etats n'est évidemment pas faite pour simplifier les choses.

Partout il y a eu des retombées sur l'élaboration des programmes et manuels scolaires, l'amateurisme des décideurs et l'incompétence des concepteurs pouvant dans certains cas compliquer le tout. Il est d'ailleurs intéressant de se pencher sur l'histoire de l'enseignement de l'histoire dans pas mal de pays européens. Par ailleurs, paradoxalement, certains Etats arrivent à maintenir une certaine cohésion interne en puisant ailleurs que dans l'histoire proprement dite, pour se forger une légitimité (idéologie des droits de l'homme, philosophie, religion...).

En fait, en Algérie, nous conti-

nuons en plus de cela à subir profondément des traumatismes légués par le passé, la période coloniale en tout premier lieu.

> L'enseignement de l'histoire est otage de la politique en Algérie. L'école et l'Université sont bridées par l'Histoire officielle. Quel en est votre avis ?

Les rapports entre histoire et politique ne sont pas spécifiques à l'Algérie. Regardez le nombre de lois «mémorielles» votées par le Parlement français ces dernières décennies, y compris celle en février 2005 comprenant une disposition, il est vrai abrogée depuis lors, sur l'obligation d'enseigner aux élèves la colonisation à travers ses résultats «positifs». Il est vrai que contrairement à nous, il existe en France une vieille tradition universitaire qui a permis aux institutions d'enseignement et de recherche de prendre une certaine autonomie par rapport aux pouvoirs politiques successifs et même à l'Etat qui est le principal financier en la matière. La distinction entre mémoire et histoire a pu ainsi gagner du terrain, la seconde finissant par imposer progressivement son existence. En fait, si mémoire et histoire sont assez liées, la première a tendance à sacraliser les représentations qu'on se fait du passé, en opérant des sélections parfois basées sur l'amnésie et la mythification, tandis que la seconde nécessite beaucoup plus l'appui sur la démythification du passé et l'usage de la pensée critique, en tentant de s'appuyer sur des normes méthodologiques largement reconnues. Si la mémoire est un phénomène universel concernant toutes les sociétés humaines, l'histoire, elle, n'est possible que dans certaines conditions et son acquisition n'est jamais définitive. Elle suppose un long travail de maturation et une vigilance permanente de la part de ceux qui ont la prétention de la pratiquer. Ce n'est qu'à ce prix d'ailleurs qu'elle peut constituer une



“Le processus de formation et d'inculcation d'une mémoire nationale est particulièrement complexe”

école de tolérance et de civisme et aider à l'émergence de la politique au sens noble du terme, laquelle renvoie d'ailleurs à l'art de vivre dans la cité, nécessitant une longue accumulation et capitalisation au fil des générations qui se succèdent. Ce n'est d'ailleurs certainement pas un hasard que les premières manifestations prouvées d'une pratique historique sont contemporaines de l'émergence de la philosophie et de la politique dans la Grèce des VI^e et V^e siècles avant notre ère.

> La crise identitaire a pour origine l'enseignement de l'histoire. Le référent amazigh et la période antérieure à l'Islam restent encore un tabou, n'est-ce pas ?

Oui, d'un certain point de vue la crise identitaire a pour origine l'enseignement de l'histoire. Le référent amazigh et la période antérieure à l'Islam restent encore un tabou, n'est-ce pas ?

assurés, risquent d'en payer fort cher le prix si ce n'est déjà fait !

Il est certain que le référent amazigh et la période antérieure à l'Islam ont été largement marginalisés, constituant presque un tabou en Algérie. Grâce aux luttes enclenchées dans la société et aux débats qui continuent à avoir cours, c'est à mon avis de moins en moins le cas de nos jours. Une grande négociation sociale est actuellement en cours autour de la question de l'élaboration d'une mémoire nationale. Il nous appartient à tous de faire en sorte qu'à travers la jonction entre amazighité et arabité, islamité et modernité puisse se préciser la notion d'algérianité à travers toute sa complexité et sa richesse. Ceci en vue d'approfondir la compréhension du processus historique auquel nous nous devons tous de contribuer en évitant à tout prix l'impasse historique de l'essentialisation et de l'ethnisation, voire la racialisation.

> Quelle analyse portez-vous sur les contenus des programmes d'enseignement en Algérie traitant des massacres de mai 1945 ?

De mémoire, je puis vous dire que depuis la tentative menée en 1945 avec le rapport de la commission Tubert et les travaux produits après l'indépendance du pays par Ageron, Kaddache, Harbi, ceux plus foibles menés par Redouane Ained-Tabet et Boucif Mekhaled, de nombreuses thèses et d'autres contributions ont

témoignages plutôt concordants ont été rendus disponibles sur la question et qu'elle est maintenant relativement assez maîtrisée. J'avais moi-même, il y a une vingtaine d'années, tenté une comparaison sur la façon à travers laquelle les événements étaient présentés dans les manuels d'histoire français et algériens, et il m'avait semblé évident que des deux côtés de la Méditerranée on y accordait pas la même importance, comme d'ailleurs pour ce qui concernait l'ère coloniale en général.

En France, la période était plutôt marginalisée avec simplement quelques références, tandis qu'en Algérie où la lutte anticoloniale et les épisodes qui lui sont reliés constituent des moments fondateurs de l'histoire nationale, on s'étalait largement sur l'événement, au moins enfin de cycle du primaire, du moyen et du secondaire.

En fait, la France avait déjà depuis le XIX^e siècle au moins érigé son roman national, et les massacres coloniaux ne pouvaient y occuper qu'une place marginale (un roman supposant surtout de l'héroïsme et de la bravoure...). Le nôtre, nous essayons encore de l'élaborer à travers une multitude de versions, mais exprimons en général un consensus plus probant autour du combat anticolonial (même si chacun peut y aller de sa liste de héros et de traîtres). Il ne me semble pas que la relation des événements du 8 Mai 1945 ait depuis lors beaucoup changé au sein du système scolaire.

> Que faut-il pour instaurer un système d'enseignement loin des enjeux de pouvoir en Algérie ?

C'est un processus qui, bien sûr, ne se décrète pas, mais on peut cependant prendre le risque de rappeler certaines choses. Dans toute société, l'école occupe une place importante dans le processus de socialisation, elle doit à la fois permettre à la société de faire acquérir à des enfants les rudiments de base que constituent la lecture, l'écriture et le calcul, mais aussi de façon plus générale constituer autant que possible un vecteur d'épanouissement culturel et intellectuel. Cela suppose de très gros investissements sur le plan social, et l'Etat est sans doute le plus outillé pour le faire. L'école doit cependant (effectivement) rester loin des enjeux des pouvoirs, ce qui ne veut pas dire loin des enjeux nationaux. Elle forme aussi les citoyens ainsi que les intellectuels et novateurs de demain, ce qui, en plus du SMIG que je viens de signaler, nécessite bien d'autres choses à enseigner. En tout état de cause, l'inculcation d'une mémoire nationale unifiée et d'une culture civique sont incontournables, et à un autre niveau la formation au raisonnement et à l'usage de l'esprit critique deviennent essentiels. C'est ce tout combiné qui aidera à préserver l'école des différentes instrumentalisation qui peuvent d'ailleurs provenir aussi bien de pouvoirs politiques que de différents segments de la société (lesquels peuvent constituer autant de pouvoirs réels). Pour ce faire, il est évident qu'on ne procède pas de la même manière avec un enfant qui accède au préscolaire et primaire qu'avec un adolescent ou un jeune homme accédant au lycée ou à l'université. La pédagogie et les pédagogues ont de ce point de vue une lourde responsabilité, d'ailleurs aussi bien à l'école que dans les médias et réseaux sociaux avec lesquels il faudra de plus en plus compter.

C.L.

PUBLICITÉ



HYUNDAI MOTOR ALGERIE
DISTRIBUTEUR OFFICIEL EN ALGERIE

PARTENAIRES POUR UN RÉSEAU D'ÉXCEPTION

HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE ÉLARGIT SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION PIÈCE DE RECHANGE



DEVEZ-AGENT AGRÉÉ EN PIÈCE DE RECHANGE AVEC HYUNDAI MOTOR ALGERIE



HYUNDAI



HYUNDAI
HEAVY INDUSTRIES

BP 60 ZONE INDUSTRIELLE OUED SMAR 16309
ALGER - ALGERIE
EMAIL : CONTACT@HYUNDAI-ALGERIE.COM
WWW.HYUNDAI-ALGERIE.COM

CONTACTEZ-NOUS
TÉL : +213 21 984 515



PROMO Tablettes

Offre valable jusqu'au 30 Mai 2015*

Prix Promotionnel
9 990 DA



3G
TABLETTE 7"
Dual Core - 1.3 Ghz
Android 4.2
1GB / 8 GB
HD (1024 x 600)
Double SIM
0.3 MP / 2 MP
Jusqu'à 32 Go
2400 mAh

* Dans la limite des stocks disponibles

Prix Promotionnel
15 990 DA



3G
TABLETTE 7,85"
Quad Core - 1.3 Ghz
Android 4.2
1GB / 16 GB
HD (1024 x 768)
Une Puce SIM
0.3 MP / 5 MP
Jusqu'à 32 Go
4000 mAh

Poche +
Clavier
Offerts



iSMART
Compatible avec la gamme iSmart Family

EURL SATEREX Fabrication de Produits Electroniques & Electroménagers Siège Social & Direction Générale : Zone d'activité Tranche N°4 Lot N°9, SETIF.
Tél. : +213 36 93 83 88 / +213 36 93 06 04 / +213 5 61 66 16 52 - Directions Régionales : Centre (ALGER) Tél. : +213 5 55 02 45 45 / +213 5 60 98 61 21
Ouest (S.B.A) Tél./Fax : +213 48 65 29 44 / +213 5 55 08 69 82 / Sud-Est (OUARGLA) Tél./Fax : +213 29 71 53 84 www.iris-sat.dz



SÉTIF, 1945

Un crime contre l'humanité

«Vous mes frères, les loups d'un bois de servitude,
Faites frémir le ciel de vos sanglots damnés
Après la nuit glaciale où meurt votre harmonie...
Vous mordez votre flanc orgueilleux d'être vide
Pourtant, j'aime vos cris importuns quand la neige
Couvre de pureté vos spectres maladifs...»

(Kateb Yacine. *Soliloques*, 1946)

Par **MEHDI LALLAOUI (*)**

Les «massacres de Sétif», qui se déroulèrent entre le 8 mai et la fin juin 1945, sont un terme générique qui couvre en réalité des tueries sommaires qui eurent lieu dans une grande partie du Constantinois. L'interruption brutale des cortèges populaires — à Sétif et Guelma, la police tira sur la foule — initiés par les nationalistes algériens voulant fêter la victoire et rappeler les promesses d'émancipation, fut le déclencheur des émeutes. Elles firent 103 morts chez les Européens. La répression aveugle contre la population algérienne fut terrible.

Il y a 20 ans, je réalisais pour la chaîne Arte et avec la complicité de mon ami Bernard Langlois *Les Massacres de Sétif*, un certain 8 mai 1945. Parallèlement, Au Nom de la Mémoire publiait un livre⁽¹⁾ de référence sur ces événements. Pour ce travail et malgré les routes incertaines dues aux années de plomb en Algérie (les faux barrages des groupes armés du FIS), je parcourais durant plusieurs semaines le pays à la recherche de témoins et de survivants de cette tragédie. Il nous fallait mettre des noms et des visages sur les rescapés de cette ratonnade à grande échelle qui débuta le jour de la victoire sur le nazisme, contre lequel les hommes de la région n'avaient pas été avertis de leur sang. Parmi eux Amri Bourras et son frère Saâd (torturés dans les locaux de la gendarmerie de Sétif) et bien d'autres témoins qui ne sont plus parmi nous aujourd'hui. Ils nous ont quittés en laissant leurs témoignages de ces semaines terribles avec un seul message : que l'on n'oublie jamais. Il en est de même pour tous ces hommes de retour de guerre, les libérateurs du pays de France, couverts de blessures et de médailles. Ils découvrirent leurs familles massacrées, leurs villages et leurs champs détruits par les bombes et... le déni comme seule parole officielle. Leurs descendants ont gardé leurs médailles comme des preuves dérisoires de leur combat durant la Seconde Guerre mondiale et de l'injustice qui leur a été offerte en récompense de leur sacrifice.

En France aussi, il a fallu chercher trace de cette barbarie. Pour ce documentaire, je n'avais mis en avant qu'un seul de ces soldats : l'aspirant Lounès Hanouz dont le père et les fils furent assassinés en mai 1945.

Un jeune homme, Bachir Boumazza, qui deviendra cinquante ans plus tard président de la fondation 8 Mai 1945, témoignait du meurtre des Hanouz dans le livre *La Gangrène*⁽²⁾ : «C'était le 10 mai 1945 à Kher-rata, mon village natal. Hanouz Arab, auxiliaire médical, à qui il était proche d'être le secrétaire de l'association locale de culture et de bienfaisance, était conduit avec ses trois enfants, dont le plus jeune avait mon âge, devant la maison du seigneur-colon de mon village. Là, sur la place, au milieu des encouragements de toute la population européenne, femmes et enfants compris, les Hanouz furent torturés pendant plusieurs heures par les légionnaires. Le soir, comme ils ne bougeaient



La répression aveugle contre la population algérienne fut terrible

plus, mais respiraient encore, les soldats obligèrent les musulmans à défilé devant ces quatre corps, allongés le visage contre le sol. Les soldats transportèrent ensuite les Hanouz sur un pont, à trois kilomètres de là, et les précipitèrent d'une hauteur de cinquante mètres dans l'oued...»

La plupart des anciens soldats qui étaient sur place et que nous avons interrogés (ils avaient 20 ans en 1945) se souvenaient précisément des faits et des exactions contre les populations algériennes. Convocation de la conscience ? Quelques-uns avaient comme qui dirait «perdu la mémoire» en ne se souvenant que d'événements anecdotiques et imputant aux autres les exécutions sommaires. Sentiment de honte ?

Aux archives d'Aix-en-Provence, malgré nos demandes officielles auprès des services de l'Etat, on nous refusa l'utilisation de certains documents, tel le rapport Berger, du nom du commissaire de la PJ d'Alger missionné pour enquêter sur les «rumeurs de massacres» des milices coloniales dans le Constantinois. Ces documents incommunicables, nous les avons empruntés quelques heures, le temps de les photographier pour les rendre publics. Nous les avons remis à leur place, une fois notre forfait accompli. Ils figurent dans notre documentaire *Les Massacres de Sétif*. Enfin il y a quelques années je découvris que les archives filmiques⁽³⁾ que j'avais commandées en 1995 à l'Etablissement cinématographique et photographique des armées (aujourd'hui ECPA-D) avaient été «nettoyées» de plusieurs séquences gênantes. Une de ces séquences soustraites lors de ma demande initiale montre des soldats sur un half-track exécutant à bout portant deux ouvriers agricoles les bras levés. Ces images interdites, je les réintègre aujourd'hui, 20 ans plus tard, dans ce documentaire.

Les massacres de Sétif, Guelma, Kher-rata commencèrent à être évoqués publiquement par les représentants de l'Etat français il y a une dizaine d'années seulement. En effet, il a fallu attendre soixante ans pour que l'ambassadeur de France à Alger, Hubert Colin de Verdière, parle, à propos des massacres perpétrés par la France en mai-juin 1945, de «tragédie inexcusable»⁽⁴⁾. Quant à Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères, il déclarait trois mois plus tard⁽⁵⁾ : «Il est essentiel pour construire un avenir com-

mun que nous arrivions à examiner ensemble le passé afin d'en surmonter les pages les plus douloureuses pour nos deux peuples. Cela suppose d'encourager la recherche des historiens, de part et d'autre, qui doivent travailler ensemble, sereinement, sur ce passé mutuel.» Le président de la République, François Hollande alla beaucoup plus loin. Devant les deux Chambres du Parlement algérien, il déclara en 2012, lors de son premier déplacement en Algérie : «Pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un système profondément injuste et brutal (...). Je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Parmi ces souffrances, il y a eu les massacres de Sétif, de Guelma, de Kher-rata qui, je sais, demeurent ancrés dans la mémoire et dans la conscience des Algériens, mais aussi des Français. Parce qu'à Sétif, le 8 mai 1945, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs universelles.»⁽⁶⁾

Le déplacement à Sétif et l'hommage aux victimes du secrétaire d'Etat Jean-Marc Todeschini, le 19 avril dernier, est certes à saluer, mais n'apporte rien de nouveau. Nommer le crime sans le caractériser, sans l'identifier comme crime contre l'humanité, c'est ne faire que la moitié du chemin. Car au-delà des phrases et des tournures — «les pages douloureuses», «les drames inexcusables», «le système injuste et brutal» — de quoi parle-t-on ?

Nous évoquons des massacres de populations civiles par les autorités militaires et les milices coloniales dont les estimations vont de 9000 à 35 000 morts. Nous évoquons l'utilisation de l'aviation et la marine de guerre pour réduire à néant des dizaines de villages soi-disant insurgés. Nous évoquons

les jugements sommaires et les exécutions du même ordre de centaines de civils désarmés. Nous évoquons des tortures, des disparitions forcées de personnes et des emprisonnements dont certains prendront fin le jour de l'indépendance, en juillet 1962.

Sétif 1945 est indéniablement un crime contre l'humanité, selon les définitions de la Cour pénale internationale : «Les crimes contre l'humanité incluent des actes commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque. La liste de ces actes recouvre, entre autres, les pratiques suivantes : meurtre, extermination, réduction en esclavage, déportation ou transfert forcé de population, emprisonnement, torture (...), persécution d'un groupe identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste.»

Depuis des années, les demandes de reconnaissance solennelle et officielle en France des crimes de 1945 sont restées vaines malgré le rappel, chaque année, par les associations de cette exigence de justice. Cette exigence morale qui impose de mettre des mots sur les exactions commises au nom de la République, en Algérie, il y a 70 ans.

Ces reconnaissances qui permettent l'apaisement, la justice et la transmission de notre histoire commune ont été possibles par la voix du président Jacques Chirac⁽⁷⁾ en ce qui concerne la responsabilité de la France dans la rafle du Vel d'hiv de juillet 1942. Elles ont été possibles par la voix de l'actuel président Hollande dans la reconnaissance des crimes du 17 Octobre 1961.

Il est temps de parler, il est temps de ne pas oublier, il est temps de bâtir.

«Rien ne se construit dans la dissimulation, dans l'oubli, encore moins dans le déni», disait lors de son voyage en Algérie, en décembre 2012, le président de la République française. Aujourd'hui les citoyens des deux rives attendent des actes !

M. L.
* Réalisateur et président de l'association Au Nom de la Mémoire

À propos du 8 Mai 1945 en Algérie

Rupture et continuité

Le groupe communiste du Sud organise, demain à 18h une conférence-débat sur le thème «A propos du 8 mai 1945 en Algérie. Rupture et continuité» à Casa Consola, à Marseille.

Cette conférence «portera avant tout sur le sens et la portée historique de ces événements en exposant leurs causes internationales et locales ainsi que leurs répercussions sur le devenir du mouvement de libération algérien», précisent les organisateurs. Et d'ajouter qu'«il ne s'agira pas d'une commémoration (laissons aux morts le soin d'enterrer leurs morts et de les pleurer), mais de leçons à tirer pour les combats des vivants présents et à venir».

1. *Chronique d'un massacre. 8 Mai 1945, Sétif, Guelma, Kher-rata de Boucif Mekhalel. Edition Au Nom de la Mémoire. 1995.*
2. *La Gangrène (P 33) Edition de Minuit. 1959. Livre interdit en France.*

3. *Film nitrate ACT 415.*
4. *Déclaration faite le 25 février 2005 à Sétif.*
5. *Entretien au quotidien El Watan, le 8 mai 2005.*
6. *Déclaration du 20 décembre 2012.*
7. *Déclaration du 16 juillet 1995.*
8. *Déclaration du 17 octobre 2012.*

A noter que Mediapart diffuse à partir d'aujourd'hui les deux films de Mehdi Lallaoui, *Les massacres de Sétif, un certain 8 mai 1945* et *Guelma 1945*, qui est inédit.

PUBLICITÉ



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BÉJAÏA
AGENCE DE GESTION ET DE RÉGULATION FONCIÈRE URBAINE

AVIS D'ADJUDICATION N°001/2015
VENTE DE LOCAUX A USAGE COMMERCIAL & DE SERVICE

L'Agence Foncière de la wilaya de Béjaïa met en vente en toute propriété (fonds et murs) et par voie d'adjudication les locaux à usage commercial, situés aux lieux indiqués dans les tableaux ci-après :
 Les personnes physiques ou morales intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges y afférent auprès de la Direction de l'Agence Foncière de la wilaya de Béjaïa sise à rue Harfi Taous, Béjaïa, contre paiement de la somme de deux mille dinars (2.000,00) DA, représentant les frais de reproduction.
 Les offres accompagnées des pièces mentionnées dans le cahier des charges doivent être déposées au secrétariat de la direction de l'Agence foncière, sise à rue Harfi Taous, Béjaïa.
 L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit porter que la mention « Adjudication locaux (préciser le bloc) 80 logements LPA à Kherrata - A ne pas ouvrir »
 La date limite de dépôt des offres est fixée au Jeudi 28 mai 2015 à 12h00.

L'ouverture des plis et jugement des offres se feront au siège de l'AFOWB, en séance publique, **le jeudi 28 mai 2015 à 14h00**

Commune de Kherrata

Locaux issus du programme 80 LPA

BLOC	N° LOCAL	SUP/M²	NIVEAU	MISE À PRIX (DA/HT)
C	01	144,33	Commerce + soupenite (rdc)	19.153.800,00
	02	116,41	Commerce + soupenite (rdc)	15.812.100,00
	03	130,58	Commerce + soupenite (rdc)	16.533.000,00
	04	145,27	Commerce + soupenite (rdc)	19.200.600,00
D	01	237,02	Commerce + soupenite (rdc)	27.486.000,00
	02	102,92	Commerce + soupenite (rdc)	13.410.000,00
E	01	100,87	Commerce + soupenite (rdc)	12.957.300,00
	02	89,85	Commerce + soupenite (rdc)	10.692.000,00
	03	69,20	Commerce + soupenite (rdc)	9.021.600,00
F	01	69,23	Commerce + soupenite (rdc)	9.027.000,00
	02	89,85	Commerce + soupenite (rdc)	10.622.000,00
	03	100,87	Commerce + soupenite (rdc)	12.957.300,00

NB : Un cahier des charges ne donne droit qu'à une seule soumission et pour un seul et unique local.

Pour toutes autres informations, veuillez contacter :

Service commercial AFOWB au : 034 22 34 41/ 034 22 22 54

Antenne de Melbou : 034 25 91 14

La directrice

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Bureau d'Études « LE REPÈRE » recrute par voie de concours au profit d'une école privée sise à Birkhadem, Alger, le personnel suivant :

- 1- Un directeur adjoint
- 2- Des enseignants pour le cycle primaire toutes les matières
- 3- Des enseignants pour le cycle moyen toutes les matières
- 4- Un conseiller de l'éducation
- 5- Des adjoints de l'éducation

conditions de candidatures :

- Demande de participation au concours .
- Titulaire d'un diplôme de licence, ou avoir un diplôme des instituts technologiques de l'éducation , dans les domaines suivants :
 Langue et lettre arabe - Langue française - Langue anglaise - Sciences naturelles et de la vie - Physique - Mathématique - Histoire - Éducation physique et sportive - Éducation artistique - Informatique.

Délais d'inscription :

Pour toute candidature, veuillez envoyer une lettre de motivation et un CV détaillé avec photo d'identité, dans les 15 jours et ce à compter de la première publication de cet avis, à l'adresse mail suivante : **reperel429@yahoo.fr**

RECRUTEMENT
Importante société RECRUTE

- **Un (01) chef de carrière**
 (expérience 10 ans)
- **Un (01) ingénieur des mines**
 (expérience 05 ans)
- **Un (01) mécanicien diéséliste hautement qualifié**
 (expérience 10 ans)
- **Deux (02) agents d'entretien engins et matériel roulant**
 (expérience 03 ans)
- **Deux (02) conducteurs d'engins pelle hydraulique**
 (expérience 05 ans)
- **Deux (02) conducteurs d'engin chargeur**
 (expérience 05 ans)
- **Un (01) foreur SANDVIK dx700**
 (expérience 05 ans)

Envoyer CV par fax : 046 48.41.74 ou par email : **hasbacompagnie@gmail.com** ou contacter le numéro : 0770 861 835

GET TOURS ETE 2015

TURQUIE
 ISTANBUL-ANTALYA-BURSA
DUBAI
 ADJMAN - DUBAI
MAROC
 MARRAKECH - AGADIR

ETE 2015 DJERBA
 EN VOL CHARTERS
 Hôtels 3* & 4* all inclusive
HAMMAMET SOUSSE

www.get-tours.net info@get-tours.net
 120 BVD KRIM BELKACEM TELEMLY ALGER
 021-714-714****0561-222-300

Importante société agroalimentaire Recherche Distributeur

à travers le territoire national.
 Ces distributeurs doivent transmettre, à l'adresse email suivante : **sagrect@gmail.com**, une lettre de motivation mentionnant les coordonnées suivantes :
 adresse exacte, téléphone fixe, mobile ou email.

Importante société privée

CHERCHE en urgence

société de transport à Alger

pour transporter son personnel dans les environs d'Alger.

Toute société intéressée devra envoyer une demande avec ses références à **transport1469@gmail.com**

VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR VOTRE MEILLEURE OFFRE

Société privée RECRUTE pour ses besoins

- **Un commercial** pour l'Ouest basé à Oran
- **Un commercial** pour le Centre basé à Alger
- **Un commercial** pour l'Est basé à Sétif ou El Eulma
- **Une assistante commerciale** basée à Alger
- **Un comptable** basé à Alger

Envoyer vos CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : **eprobatreclutement@gmail.com**

Anniversaire

A notre charmante petite princesse
 ANCHA-MELYN MERAD
 Tuesnotreadorablebouddehouettuasapportéunimmensebonheurànotre famillequi commençaàgrandirdepuisquetuprésenceestvenueembellirnousjours. Aujourd'hui,07mai2015,tusoufflestapremièrebougietàcetteoccasionmémorable,noustesouhaitonslesmeilleuresvœuxdebonnesantéetdejoie,lesplusbelles chosesàdécouvrirdanslavie,accompagnéedesteparentsqu'aitimentnotamment tesgrands-parentsettoutepersonneressentantlebonheur que tu sèmes.
 QueDieutepréservepournouspourcheaqueannée,ton jolisourireenvahissenotre vie,unvéritabledonciel.
 JOYEUX ANNIVERSAIRE NOTRE ANGE
 Papa Hamza et maman Yasmine



Pensée

Le8mai2014,8mai2015,celafaitunanquenousaquittéajamaisnotrecherpereetfrère BENFAHICI DJAFAR, laissant un vide que nul ne pourra combler. SafamilleetessamisdeKoubademandentàtousceuxqu'ilontconnutetaimé'd'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
 QueDieuaccueilleledéfuntenSonVasteParadis."ADieu nous appartenonsetàLui nous retournons."





70 ANS D'INDIFFÉRENCE

Mobilisation en France pour arracher ce crime d'Etat à l'oubli

PARIS
DE NOTRE BUREAU

Ce collectif composé d'associations, de syndicats, de partis politiques, outre cette reconnaissance, demande «l'ouverture de toutes les archives, l'inscription dans la mémoire nationale de ces événements par le biais de gestes forts des plus hautes autorités de l'Etat et un soutien à la diffusion des documents relatifs aux événements dans l'Education nationale comme dans les médias publics».

Après le vote à l'unanimité du conseil municipal de Paris demandant au président Hollande de reconnaître ces massacres comme crimes d'Etat, il appelle à un rassemblement unitaire le 8 mai 2015 à 15h sur le parvis de l'Hôtel de Ville, à Paris, et devant toutes les mairies de France, «car le geste symbolique du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, J.-M. Todieschini, à Sétif, demeure très en-deçà de ces revendications».

A l'origine de ces revendications une pétition mise en ligne le 22 mars par l'association Les Oranges dans laquelle celle-ci, après avoir rappelé que «depuis 70 ans, ces crimes de guerre et ces crimes contre l'humanité, commis par

«Il est impossible de célébrer les 70 ans de la victoire contre le fascisme sans la volonté d'arracher de l'oubli ce qui s'est passé en Algérie ce même 8 Mai et les jours suivants.» «Amputer notre histoire commune par l'occultation de ce crime d'Etat est une négation du combat contre le colonialisme», affirme, dans un communiqué, le Collectif unitaire pour la reconnaissance des crimes d'Etat de 1945 en Algérie (Sétif, Guelma, Kherrata) qui s'est constitué à Paris le 14 avril 2015.

L'Etat et ceux qui le servaient, ne sont pas reconnus» estime qu'«une telle situation est inacceptable, car elle ajoute à ces massacres l'outrage aux victimes, à leurs descendants et à leurs proches».

UNE BRÈCHE DANS LE MUR DU SILENCE

Ce n'est que depuis une dizaine d'années que les massacres de Sétif, Guelma, Kherrata commencent à être évoqués publiquement par les représentants de l'Etat français.

Le premier à parler de «tragédie inexcusable» le 26 février 2005 à Sétif, soit 60 ans après, c'est l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdières. Trois mois plus tard, dans une interview exclusive à *El Watan* (édition du 8

mai 2005), le ministre des Affaires étrangères, Michel Barnier considérait qu'«il est essentiel pour construire un avenir commun que nous arrivions à examiner ensemble le passé afin d'en surmonter les pages les plus douloureuses pour nos deux peuples. Cela suppose d'encourager la recherche des historiens, de part et d'autre, qui doivent travailler ensemble, sereinement, sur ce passé mutuel».

Autre ambassadeur de France en Algérie, Bernard Bajolet, affirmait à l'occasion d'un discours qu'il avait prononcé à l'université de Guelma, le 27 avril 2008, que «le temps de la dénegation est terminé». Bernard Bajolet, avait évoqué «les épouvantables massacres du 8 Mai 1945», affirmant que «les autorités françaises de l'époque ont

eu une très lourde responsabilité, et qui a fait des milliers de victimes innocentes, presque toutes algériennes, ainsi que des milliers de veuves et d'orphelins». Estimant «qu'il ne faut pas oublier que plusieurs dizaines de civils européens ont également été assassinés au cours des affrontements» et qu'il fallait «en finir avec la dénegation des injustices, des fautes et des crimes du passé, mais aussi avec les simplismes, les exagérations, le manichéisme ou l'affrontement des mémoires exploités, d'un côté comme de l'autre, à des fins politiques».

Lors de sa visite d'Etat en Algérie, le président socialiste François Hollande déclarait devant les parlementaires algériens (20 décembre 2012) que «pendant 132 ans, l'Algérie a été soumise à un

système profondément injuste et brutal (...) et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien. Parmi ces souffrances, il y a eu les massacres de Sétif, de Guelma, de Kherrata, qui, je sais, demeurent ancrés dans la mémoire et dans la conscience des Algériens, mais aussi des Français. Parce qu'à Sétif, le 8 Mai 1945, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs universelles».

Si la mobilisation d'un pan de la société française, particulièrement des historiens, a eu raison de la codification des «bienfaits de la colonisation» (qui a abouti au retrait du fameux article 4 de la loi du 23 février 2005), ces mêmes citoyens français – malgré l'activisme d'un lobby nostalgique, négationniste et révisionniste qui s'oppose à tout acte de reconnaissance – expriment leur détermination à poursuivre leur action jusqu'à la reconnaissance officielle et solennelle par l'Etat français des crimes coloniaux en Algérie, loin de quelque instrumentalisation que ce soit. L'histoire pourra alors continuer à s'écrire dans la sérénité, les blessures se refermer, et les relations entre les deux pays et les deux peuples se normaliser.

Nadjia Bouzeghrane

GILLES MANCERON. *Historien*

«Le travail sur la colonisation n'a pas été fait en France»

Gilles Manceron est historien spécialiste du colonialisme français. Il a également été l'un des responsables nationaux de la Ligue des droits de l'homme et a dirigé sa revue *Hommes et Libertés*.

Nadjia Bouzeghrane
nbouzeghrane@elwatan.com

Faut-il considérer le récent déplacement du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, J.-M. Todieschini, à Sétif – qui a laissé les Algériens insatisfaits – comme un pas à mettre sur le compte de la reconnaissance attendue des massacres du 8 Mai 1945 à Sétif et dans l'est algérien par l'Etat français ?

C'est un geste de plus, certes, qui va dans ce sens, mais c'est un tout petit pas, très insuffisant. Il a laissé insatisfaits, non seulement les Algériens, mais aussi les citoyens français qui pensent que leur pays est malade de l'absence d'un examen critique de son passé colonial. Comme le montre, dans une partie de l'opinion, le phénomène du Front national, la nostalgie de l'Algérie française et de l'OAS. Le travail de vérité historique sur la colonisation et les massacres coloniaux n'a pas été fait en France, et nous en payons les conséquences. Cela ne concerne pas seulement les relations franco-algériennes, mais aussi la société française elle-même, où on constate la persistance d'un racisme

anti-arabe et d'une islamophobie. Un travail important reste à faire pour qu'elle «sorte du colonialisme».

Des voix s'élèvent en France pour cette reconnaissance à l'instar du Conseil de Paris ou du Collectif national constitué d'associations, d'organisations des droits de l'homme, de syndicats et de partis politiques qui appelle à des rassemblements citoyens le 8 mai à 15h. Ces voix pourront-elles se faire entendre par qui de droit ? Des rassemblements auront lieu le 8 mai dans de nombreuses villes de France, non seulement à Paris, devant l'Hôtel de Ville où le Conseil de Paris a voté un texte qui demande une reconnaissance claire. Ces voix doivent se faire entendre. Un collectif large formé d'associations, de syndicats et de partis politiques s'est constitué pour les organiser. Il veut être vigilant sur la rigueur historique. Par exemple, qu'on cesse d'attribuer aux massacres de Mai 1945 la photographie des victimes dans le stade de Skikda de cet autre crime contre l'humanité qu'a été la répression, trop ignorée en France, après le 20 Août 1955. Etre vigilant aussi contre toutes les instrumentalisation de l'histoire, d'où qu'elles viennent. Pourquoi la reconnaissance des crimes coloniaux commis en son nom par l'Etat français tarde-t-elle à se produire ? En 2008, Bernard Bajolet, alors ambassadeur de France en Algérie, affirmait que «le temps de la dénegation est fini». C'est à croire que ce n'est pas encore vraiment le cas ? Si pendant plus de 50 ans, le travail de vérité et de reconnaissance n'a pas été fait en France, cela tient à de nombreuses raisons. L'ensemble des forces politiques françaises ont eu des responsabilités, à des titres



Gilles Manceron

divers, dans les politiques coloniales qui ont conduit à ces crimes. Depuis, qu'elles aient été au pouvoir ou dans l'opposition, elles ont continué à faire plus ou moins obstacle au travail de vérité – même si c'est moins le cas, on le constate encore aujourd'hui, des forces d'extrême gauche. Les grands partis politiques veulent flatter, ou ne pas heurter, la partie de l'opinion nostalgique de la colonisation, au lieu d'assumer leurs responsabilités en informant celle-ci. C'est de cela dont nous avons besoin. Pas seulement de petits gestes ou de petites phrases prononcées en Algérie, qui sont un peu des «produits d'exportations au rabais».

Pour que cette reconnaissance soit significative quel(s) geste(s) et quel(s) acte(s) l'Etat français doit-il accomplir ?

Ce qui compte, c'est le discours que les hommes politiques tiennent aux Français sur ces sujets. Mais c'est surtout l'information des Français sur les crimes de la colonisation. La diffusion par les chaînes de télévision publiques des documentaires qui existent et la production par elles de produits de qualité sur ces sujets, comme c'est le cas sur la Seconde Guerre mondiale. Des films de cinéma doivent être encouragés ou soutenus. Dans ce domaine, l'Education nationale doit aussi jouer son rôle. Ces dernières années, des moyens publics ont encouragé les travaux historiques sur l'esclavage et favorisé leur diffusion. Au sujet de la colonisation de l'Algérie et des crimes qui l'ont ponctuée, c'est de cela dont la France a besoin pour dépasser ce «mauvais plaisir» colonial dont elle n'arrive pas à se défaire aujourd'hui.

N.B.

PUBLICITÉ

Condoléances

Le président-directeur général de GMI Algérie ayant appris avec une grande peine la disparition du père de M. Aboubaker Seddik Boucetta, wali de Chlef, présente à ce dernier ainsi qu'à sa famille et ses proches ses sincères condoléances, les assure en cette pénible et douloureuse circonstance de sa profonde sympathie et prie Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.
«A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.»

Condoléances

Maître Becha Salim et toute sa famille, très affectés par le décès de la mère de M. Benmeradi Mohamed présentent à sa famille et à tous ses proches leurs sincères et profondes condoléances. Que Dieu le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
«A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.»

Pensée

Une année s'est déjà écoulée depuis que nous a quittés, en ce jour inoubliable du 07 mai 2014, notre cher et regretté fils, frère et père
Saci



Hamdache dit Nouredine

laissant un grand vide derrière lui. En cette mémorable occasion, ses parents, son frère, ses sœurs et sa petite famille demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Cher frère, tu es toujours présent dans nos cœurs.
Que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis. Repose en paix.

Pensée

Le 7 mai 2010, le livre de ta vie s'est refermé trop vite, à l'aube de tes 31 ans. Cela fait cinq ans et notre cœur saigne toujours. Nos pensées vont tous les jours vers toi, nous ne cesserons jamais de te pleurer. Chaque jour est une souffrance, la flamme de notre amour brûlera éternellement dans nos cœurs. Ton souvenir sera et restera présent, il est niché dans nos pensées et nos cœurs à tout jamais très cher ami, fils et frère



Chabou Rémy
Que ton repos soit doux. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu de prier Allah pour lui.
"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."

Décès

Les familles Daoueddine, Boudaoud, et Laadjouzi, parents et alliés, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère et grand-mère

Ladjouzi Safia, épouse Daoueddine Ahmed, survenu le 6/5/2015 à l'âge de 63 ans. La veillée funèbre aura lieu à son domicile familial sis 30 rue Abdelkader Sahnoun, Akbou, l'enterrement aura lieu aujourd'hui, jeudi 7/5/2015, au cimetière de la Zaouia Boudaoud Taslent Ighram à 13h. Que Dieu le Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis.
«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

إنا لله وإنا إليه راجعون

Décès

Les familles Derguini et Benakhilil, parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès du **Dr. Nabil Derguini** chirurgien dentiste à Baraki survenu le 05.05.2015 et enterré le même jour au cimetière de Sidi M'hamed de Bouzaréah.
"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



République Algérienne Démocratique et Populaire
Chambre Nationale des Commissaires aux Comptes
Conseil National



Condoléances

Nous venons d'apprendre avec consternation le décès de la mère de notre confrère Redjimi Larbi, président de la Chambre nationale des commissaires aux comptes. En cette pénible circonstance, l'ensemble des membres du Conseil national de la Chambre des commissaires aux comptes lui présentent leurs sincères condoléances les plus attristées et l'assurent de leur profonde compassion. Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis. «A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.»

Pensée

A la mémoire de notre cher et regretté père et époux

El Hadj Cherif Rabah

qui nous a quittés le 08.05.2009 pour un monde meilleur. Six ans après, nous commémorons cette douloureuse date, un vendredi, jour de piété que notre défunt père préférait aux autres jours. Papa chéri, tu demeures omniprésent dans nos cœurs et nos esprits. Nous te dédions toutes nos pensées de respect et de gratitude pour tous les sacrifices que tu as faits pour nous éduquer et nous instruire. Maman et nous tous demandons à tous ceux qui t'ont connu, côtoyé, aimé et chéri de se joindre à nous pour lire la fatiha à ta mémoire et prier le Seigneur de t'accorder toute Sa Miséricorde. Repose en paix papa.
Ton épouse et tes enfants



40e jour

Il est des dates et des êtres que nul ne peut oublier comme toi notre cher regretté père

Chebah Larbi

Cela fait quarante jours que tu nous as quittés à jamais pour un monde meilleur. En ce douloureux souvenir, toute ta famille prie tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Repose en paix très cher père et époux. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»



HYDRA PHARM
HYDRA PHARM GROUP

Condoléances

La direction générale ainsi que l'ensemble du personnel du groupe Hydraparm, profondément attristés par le décès de

la maman

de M. Bounabaa Tayeb

lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur grande compassion et sympathie. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Condoléances

le professeur **M.C Ziane**, attristé par le décès de son maître professeur **Mokrane Bouchouchi**, présente à sa famille et à ses proches, ses sincères condoléances.

Condoléances

Le secrétaire général de la section syndicale ainsi que l'ensemble des travailleurs de GCB DRC, très affectés par le décès de

Mlle Hadjer Taleb

nièce du directeur de l'entreprise,

M. Deghbar Abdelaziz,

présentent à ce dernier ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et prient Dieu le Tout-Puissant d'accueillir la défunte en Son Vaste Paradis

«A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.»

Veillée

La famille Mouaci, parents et alliés, informe que la veillée du troisième jour du décès de sa regrettée **Mouaci Hassina**, veuve **Mouaci Yahia**, inhumée mardi 5 mai 2015, aura lieu aujourd'hui 7 mai au domicile familial sis n°26, lotissement Chevalley.
"A Dieu nous appartenons à Lui nous retournons."

Remerciements

La famille Khermaza remercie le docteur **Nehal Abdenacer** de l'hôpital de Rouiba, service pneumologie, pour les efforts fournis et la prise en charge convenable du père M. Kh. Rabah. Le Dr. Nehal honore sa profession et prouve si besoin est qu'il ne faut pas désespérer.
Merci beaucoup Dr. Nehal Abdenacer



Malade nécessite en urgence médicament Pradaxa en comprimés. Prière à toute personne pouvant l'aider de le contacter au

Tél. : 0790 88 74 47

Décès

M. Daoud Hamid Krinat fait part du décès de sa mère Mme Krinat Fatma Zohra, survenu le 05.05.2015 à l'âge de 90 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière de Garidi à 16h. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."



COMMÉMORATION TIMIDE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945 À SÉTIF

L'Histoire outragée

Les festivités officielles de commémoration du 70^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945 se dérouleront à Sétif. Malheureusement, la cité martyre ne s'est pas hissée à la dimension d'un tel événement. Sachant que cette impérissable date a changé le cours de l'histoire contemporaine du peuple algérien. Attendu avec impatience et curiosité à la fois, le programme concocté à huis clos par des «éminences grises» est à 98% copier-coller à celui de l'année dernière.

Hormis la marche qui doit emprunter l'éternel itinéraire, le Salon national du livre et le colloque international ayant pour thème «Massacres coloniaux» organisé par le département colloques et congrès du ministère de la Culture, le reste de la feuille de route transmise à la presse se résume globalement à une compétition de pétanque, une exposition de philatélie, un tournoi régional de basket-ball, un concours de dessin et à des olympiades pour enfants. Selon le «programme», le Ministre des moudjahidine, Tayeb Zitouni, qui présidera les cérémonies officielles, zappera le colloque international prévu à l'université Sétif II.

Pis encore, l'indigent et l'indigeste programme faisant outrage aux victimes, à leurs proches et à la société civile qui n'a pas été associée à la confection d'un programme à la hauteur d'un événement faisant actuellement l'actualité à Paris où des hommes politiques, des



Les festivités officielles commémorant le 70^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945 ne font pas l'unanimité à Sétif

associations, historiens et citoyens lambada se mobilisent, prend fin samedi. Au grand dam des défenseurs de la mémoire, s'expliquant mal un tel ratage, qualifié de scandale sous d'autres cieux. Faisant fi des sentiments et avis

de l'opinion, les «initiateurs» du réchauffé n'ont pas pensé un seul instant à délocaliser les «activités» à Ain Sebt, Bouandas, Bougaâ, Beni Aziz, Amoucha, Babors, Ouricia, Maouane et dans d'autres localités où les populations ont

souffert le martyre durant plus de six semaines d'une répression féroce. On n'a pas en outre pensé un seul instant à convier les élèves du lycée Mohamed Kerouani (ex-collège Eugene Albertini) à une courte séance de transmission de

la mémoire, un important exercice de l'autre côté de la Méditerranée. Les amnésiques ont donc oublié de remettre sur la table l'engagement patriotique de 17 jeunes collégiens (Maïza Mohamed-Tahar, Benmahmoud Mahmoud, Torche Mohamed-Kamel, Kateb Yacine, Lamri Abderrahmane, Keddad Bakhouch, Lamri Nasredine, Djemame Abderrezak, Ferrani Ouamar, Cherfaoui Mohamed, Khaled Khodja, Abdelislam Belaid, Yanat Boualem, Mostefai Seghir, Taklit Tayeb, Abdelhamid Benzine et Abdelkader Zerati) exclus pour avoir épousé la cause nationale.

Pis encore, le projet de l'observatoire du 8 Mai 1945, dont la première pierre a été posée le 8 mai 2012 par le président de la République lors de sa dernière visite à Sétif, observe trois ans après un interminable temps mort. Ne connaissant pas la valeur de la mémoire dans la vie d'un peuple, les chargés d'une aussi importante opération ont non seulement donné un grand coup de massue à un projet d'une inestimable valeur historique, mais relégué aux calendes grecques le geste du chef de l'Etat et fait offense aux sacrifices de milliers de suppliciés ayant payé le prix fort. L'impunité a laissé faire les auteurs d'un sabotage ne disant pas son nom. La réalisation d'un d'espace de mémoire et de souvenir demeure donc otage de l'inertie qui vient d'outrager, le 8 Mai, détonateur de la glorieuse Révolution de Novembre 1954...

K. B.

AHCENE ZERROUK. Sociologue et maître de conférences à l'Université de Béjaïa

«La violence pratiquée avant 1962 est encore présente en Algérie»

FELLA BOUREDJI

fbouredji@elwatan.com

La répression du 8 Mai 1945 a marqué l'imaginaire collectif algérien. Elle a été fondatrice d'une douloureuse révolte et d'une quête identitaire qui, aujourd'hui encore, continue de se faire ressentir. Quel commentaire pouvez-vous en faire ?

Des signes d'une forte détermination sont facilement observables dans la réaction de la population en cette période, malgré les conditions de vie très difficiles pour la plupart d'entre eux, cela révèle l'adhésion de l'Algérie à une dynamique internationale très sévère, ils n'ont pas raté l'Histoire et l'Histoire ne les a pas ratés non plus, c'était la rencontre d'un peuple avec son sort. L'affrontement de la quatrième puissance militaire au monde à mains nues reflète une réalité sociale amère et une domination étouffante de la population indigène, la violence française montre une certaine sous-estimation civilisationnelle des Algériens comme groupes et comme individus, surtout que les colons français en Algérie contrairement aux autres colons à travers le monde étaient très attachés anthropologiquement à notre pays. Un attachement chaleureux, extrêmement patriotique, chose qui a provoqué une réaction violente de leur part avant même l'intervention de l'armée française. Effectivement, un événement déclencheur d'une nouvelle étape de la lutte des Algé-

riens pour leur indépendance, c'était la première déclaration du rêve d'indépendance avec une autre manière plus pragmatique et plus populaire. Il représente un indicateur très fort de l'existence de la volonté des Algériens à ce libérer, contrairement à ce que certaines personnalités revendiquaient. Les grands événements d'avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale étaient une source d'inspiration pour une grande partie des autochtones, qui deviennent en peu de temps des nationalistes farouches. En effet, l'envahissement de la France par les Allemands et la participation des Algériens dans ce conflit ont donné naissance à une dynamique de société basée sur les principes des résistances du XIX^e siècle, ainsi et surtout la confiance en soi comme une arme forte contre l'occupation française. Un transfert de nouvelles valeurs révolutionnaires et libératrices a été le fruit des déplacements des Algériens en Europe et partout dans le monde, une culture offensive s'est installée dans l'imaginaire collectif en substitution au complexe culturel de défensivité. C'est un moment très important dans l'histoire de chaque société, profitable et utile pour faire marcher le moteur de changement. Chose faite, vu le déclenchement de la Révolution quelques années après malgré l'injustice vis-à-vis des berbères qui représentaient la même injustice des Français vis-à-vis de tous les Algériens.

Ce sentiment a-t-il été investi de la même manière après la Révolution ?

Malheureusement, ce sentiment n'a pas été investi de la même manière après la Révolution, au contraire ! Un détournement fatal a été initié par certaines responsables très attachés aux valeurs exogènes et complètement loin du projet de la société mis en place par la déclaration du 1^{er} Novembre 1954, chose qui a laissé la quête d'identité persister toujours en Algérie. Les événements du 8 Mai 1945 ont été à l'origine d'une Révolution légendaire, mais aussi à l'origine d'un projet de société qui n'est pas encore concrétisé, surtout dans sa dimension identitaire mal comprise par les autorités depuis le cessez-le-feu, un dérapage qui risque encore de prendre de l'ampleur.

Qu'est-ce que cet événement d'une grande violence peut nous révéler, à votre avis, sur la société de l'époque ? Et en quoi peut-il faire écho à toutes les nouvelles formes de violences qui traversent l'Algérie aujourd'hui ?

A propos de la violence qu'on traverse aujourd'hui, une spécificité algérienne s'impose dans la forme et dans le contenu de chaque approche quelle que soit sa dimension car, en comparaison à nos voisins marocains ou tunisiens, l'Algérie est le seul pays nord-africain qui a vécu une révolution violente, aux limites extrêmes d'une guerre de libération. Les événements du 8 Mai 1945, la Révolution de 1954, la désobéissance du FFS en 1963, le coup d'état de 1965, les tentatives de violence de Bouyaïli, les événements de 1988, ainsi que la violence depuis 1992 sont

des facteurs ayant marqué l'inconscient collectif de notre société. Notre Histoire est violente, elle détermine aussi le comportement des Algériens d'aujourd'hui. Cette culture de la violence est véhiculée par la famille, mais surtout l'école algérienne qui aborde trop la Révolution dans sa dimension de guerre ; à l'école, on parle de la guerre et non pas de la Révolution. Notre Histoire est violente depuis très longtemps, cette violence endurée par les Algériens fait partie de la mémoire collective qui détermine le comportement des individus et des groupes en conflit avec eux-mêmes, sans oublier l'environnement social très méprisant pour les simples citoyens qui constituent la majorité de la population, car la même violence symbolique pratiquée avant 1962 est presque la même qui est encore pratiquée, mais dans différentes formes : la corruption, la bureaucratie, l'informel, et surtout le problème des libertés individuelles et collectives ; donc, la réaction de la population est de même nature, mais elle s'exprime par différents agissements vu l'absence d'une stratégie de la part des autorités depuis l'indépendance pour canaliser cet esprit des Algériens. Paradoxalement, nos compatriotes ont été l'objet de provocations répétitives depuis l'indépendance politique ! Donc, cette spécificité algérienne trouve ses racines dans les événements du 8 Mai 1945 et d'autres événements très douloureux dans notre passé et surtout notre présent.

F. B.

PUBLICITÉ

VENTE
D'APPARTEMENTS

AG vd F3 Les Bananiers. Tél. : 0771 59 53 67

STÉ. de promotion immobilière commercialise des F3, F4, F5 en haut standing dans une résidence gardée à Chéraga. Tél. : 0550 93 92 41

DÉLY IBRAHIM vend F3 + gge. 113m2 2 milliards. Tél. : 0770 201 109

VD F3 2e étg. acte LF. cité Bois Des Pins Hydra 1M450. Tél. : 0550 57 62 81

SOCIÉTÉ vend appartements F3, F4, et duplex à Birtouta et Saïd Hamdine. Tél. : 021 44 04 45 - 0660 406 842

BIRKHADEM vend appartement haut standing type F3, F4 duplex dans une promotion très calme fin des travaux fin juin. Tél. : 0556 316 059

VD F5 dplx Staouéli. Tél. : 0560 969 971

VEND super joli gd. F5 170m2 avec balcon, terrasse, superbe vue s. mer et sur tout Alger bel immeuble, garage résidence sécurisée, fermée Bd. Bougara, El Biar. Tél. : 0661 519 259 - AG inter. s'abst. et curieux SVP

VD F4 rdc Asphodel B. Akn. face lycée international. Tél. : 0670 164 154 - 0553 463 739

VD F4 meublé 106m2, 1er étage front de mer Oran. Tél. : 06 66 84 23 24

F3 Garidi 1 rdc. prix 22,5u PDV. Tél. : 0775 753 980

AG vend à Hydra joli F4 148m2 garage 2 voitures très bien situé px. 6,8 milliards nég. Tél. : 0552 79 67 17

AG vend El Biar F3 1er étg. 73m2 1 milliard 500 nég. Tél. : 0552 79 67 17

AG vend très beau F4 170m2 au Saint George refait à neuf 7 milliards nég. Tél. : 0552 79 67 17

AG vd bel F5 sup. 122m2 1er étage Bab Ezouar acte notarié prix 2 milliards 500u nég. Tél. : 0556 093 893

AG vend F4 Chevalley 4e étg. cité propre 90m prix 2 milliards 100 millions. Tél. : 0556 093 893

FAST IMMO. vd F3 rdc. Hydra. Tél. : 0771 654 203

FAST IMMO. vd F5 Coopemad Sud. Tél. : 0794 006 122

VD F4 sup. 88m2 Dahlia 4e étage vue sur mer. Tél. : 0560 04 89 11 - 0550 16 70 66

AG vend F4 + garage vue sur la baie d'Alger au Blaise Pascal px. 4 milliards nég. Tél. : 0552 79 67 17

VD F4, F3 petit promo. El Achour. Tél. : 0559 622 990

VD F5 Sebala 1er étage cuisine équipée. Tél. : 0559 622 990

VEND F2. 54m2 3e étage à côté hôtel Es Safir 3 rue des Frères Amirouche avec acte. Tél. : 0555 969 776

AG vend F3 Jolie Vue 1, sup. 45m2 rdc. idéal p. profession libérale. Tél. : 0550 40 63 07

BVS VD F4 standing, 150 m2 + gge. Tél. : 0665 68.95.00. AG

PART vend F3, standing centre-ville Bouira, 100 m2, 3ème étage, 2 façades avec act + LF 13 unité négociable. Tél. : 0662 25.50.20

LA RÉSIDENCE vd très bel F3 Abou Naoues Hydra 100m2, cuisine équipée, 1er étage, place de stationnement. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

Particulier cherche

TERRAIN

non agricole d'une superficie variant de 2000 m2 jusqu'à 6000 m2. Il doit être accessible aux camions poids lourds et semi-remorques, situé dans une zone d'activité, près de l'autoroute dans les communes suivantes :

- **Localités ciblées**
- Boudouaou
- Souidania
- Ouled Fayet
- Réghaïa
- El-Achour
- Baba Ali
- Baba Hacene
- Chéraga
- Hamadi
- Draria
- Birtouta
- Khmiss-El Khechna
- Rouiba

N.B. : Les intéressés doivent adresser leur proposition à **abdellaziz80@hotmail.com** **mostafa-selmi@hotmail.fr**

en précisant :

- La superficie
- Le prix proposé aux m2.
- L'existence du livret foncier
- Numéro de téléphone pour un éventuel contact.

Seules les propositions jugées intéressantes feront l'objet de contact.

LA RÉSIDENCE vd duplex Résidence Des Pins Ouled Fayet, rdc. sup. 200m2 entièrement refait avec terrasse, 6.9u. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

LA RÉSIDENCE vd à Hydra F4 135m2 2e étage, travaux à faire avec garage. Tél. : 0560 0666 918 - 0550 495 842

LA RÉSIDENCE vd F3 Hydra 60m2, R-1, prix 119 000 00 DA. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

UNION D'OR vend F4 135m2 Chéraga ttes. commodités 1er étage. Tél. : 0662 730 439

UNION D'OR vend F4 à Dély Ibrahim Aïn Allah, côté bleu 95m2 prix 22 millions de dinars. Tél. : 0662 730 439

UNION D'OR vend F4 110m2 chacun ttes. commodités avec box à Staouéli. Tél. : 0662 730 439

UNION D'OR vend 2 duplex F5 à Staouéli 135m2 chacun avec box ttes. commodités. Tél. : 0662 730 439

UNION D'OR vend F4 110m2 chacun ttes. commodités avec box à Staouéli. Tél. : 0662 730 439

UNION D'OR vend 4 appartements haut standing avec box à Dar Diaf Chéraga F4 de 122 prix 270 000 DA/m2. Tél. : 0662 730 439

AG vd F3 5e étg. Garidi I. Tél. : 0560 610 297/99

AG vd F3 Hassiba 1er Mai. Tél. : 0550 633 633

VD des appartements en Espagne. Tél. : 0541 658 389

POIRSON F5 garage 200m2 nv. bâti + Saint George F5 180m2 jardin, garage. Tél. : 0771 782 334

VD F5 130 rue Burdot 1er étage. Tél. : 0559 622 990

STÉ.PROMO. vd plrs. appts. rés. Les Capucines accepte crédit bancaire Chéraga. Tél. : 0550 122 008

F4 130m2 + gge. résid. clôt. O. Fayet. Tél. : 0551 60 82 08

VEND F3, 1er étage, 83 m2, Bologhine façade sur RN 11, parking proximité convient activité libérale. Tél. : 0560 20.09.93

EXPERT vend F3 100m2 à Hydra. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

EXPERT vend F2 standing Golf. Tél. : 0554 993 705

EXPERT vend F4 Dély Ibrahim. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

EXPERT vend F5 Urba 2000 El Achour. Tél. : 0668 864 071

PART. vd F5 110m2 4e étg. cité Fico H-Dey. Tél. : 0666 650 986

F3 130m2 acte + LF Résid. Bessa. Tél. : 0665 57 31 52

DUPLEX 500m2 + 280m2 terrasse, face Sheraton v/m. Staouéli. Tél. : 0551 60 82 08

VENTE
DE VILLAS

SOUDANIA vd bel R+1 triplex F9 jardin résidentiel. Tél. : 0668 803 128

PART vend villa R+1/5pièces ttes commodités à Hammadi. Tél. : 0552 745 050

AG vd villa Dar El Beïda. Tél. : 0554 632 962

PART. vd très belle villa sur les hauteurs Fréha Tizi Ouzou ttes. commodités belle vue. Tél. : 0551 68 43 96

VD OU LOUE R+2 169m2 acte composée de 2 appt. + 2 studios 6500u. Tél. : 0771 880 600

UNION D'OR vend villa R+2 à Ouled Fayet sur 430m2 haut standing bâti 180m2 dans une impasse. Tél. : 0556 977 607

UNION D'OR vend villa coloniale R+1 220m2 axe principal La Pointe Pescade. Tél. : 0555 277 282

VILLA 318m2 bât. 180m2 R+2 neuve piscine + 2 cuis. v/m. Douaouda. Tél. : 0665 57 31 52

VILLA coloniale 230m2 2 façades parallèle Bd. Med. V. Telyemly. Tél. : 0551 60 82 08

UNION D'OR vend petite villa sur un terrain 230m2 R+2 développé 310m2 Koléa clôt et couvert prix 32 millions de dinars. Tél. : 0662 730 439

AG vend villa neuve Ben Aknoun px. 11 MDS. nég. Tél. : 0798 13 06 51

AG vd très belle villa 326m2 R+1 Birkhadem 7 pces. avec garage pour 3 voitures et beau jardin entourant la maison prix 9 milliards nég. Tél. : 0556 093 893

AG vd villa sup. 590m2 R+1 Kouba F6 bâti 240m2 3 façades 27 m de façade pas de vis-à-vis beau quartier vue dégagée prix 16 milliards 500u ngo. Tél. : 0556 093 893

AG vd belle villa coloniale 430m2 R+1 El Biar vue dégagée 18m de façade prix 11 milliards 500u. Tél. : 0556 093 893

VD à l'Arba cause retraite 1 maison avec salle des fêtes + agrément prix après visite. curx et inerm. s'abst. Tél. : 0561 03.37.90

HYDRA vd jolie villa, R+1, 530 m2. Tél. : 0665 68.95.00. AG

PART. vend villa au centre de Kheraicia bâti 195m2 sur 610m2 fini à 100/100 de R+1 . 9 chambres, 2 cuisines, 3 sdb. grand jardin cour pour 10 véhicules de 4 façades. Tél. 0549 68 76 54

AG vd villa El Biar 9 M. Tél. : 0555 55.54.69

AG vd très belle villa 400m2 R+3 9 pces. Chéraga, Dar Diaf, quartier résidentiel prix 14 milliards (ngo.) Tél. : 0556 093 893

V. villa Golf 780m2, 360m2, 300m2. Tél. : 0559 622 990

P. vend villa semi-commerciale 430m2 b. 230m2 sous-sol 7 voitures R+2. Tél. : 0558 318 387

VEND villa commerciale de 540m2 donne sur une rue et un boulevard peut être démolie pour construction petit immeuble ou hôtel sur gde. artère commerciale El Biar AG inter. s'abst. Tél. : 0661 51 92 59

VENTE
DE TERRAINS

UNION D'OR vend terrain à Aïn Benian 1700m2 axe principal convient pour ttes. activités. Tél. : 0662 730 439

SOUDANIA vd beau ter. 300m2 ttes. commodités. Tél. : 0668 803 128

OUED ROMANE vend terrain promotionnel 390m2 15u/m2. Tél. : 0554 000 076

VEND 740m2 R+3 CC3 bien situé Ouled Fayet. Tél. : 0662 164 400

PART. vd 60 lots à Koléa + acte + LF. Tél. : 0774 443 779

PART. vd 150 lots à Cherchell endroit magnifique vue dégagée sur mer + acte + LF + CU. Tél. : 0550 702 831 - 0561 540 444

UNION D'OR vend terrain à Aïn Benian à La Madrague 1200m2 convient pour motel et restaurant vue sur le port bien placé. Tél. : 0555 277 282

15 600M2 clôt. bloc adm. + 2400m2 voûte bdr. Annaba côté aéroport. Tél. : 0665 57 31 52

320M2 + 200m2 acte LF. O. Fayet. Tél. : 0551 60 82 08

CAUSE santé vd terrain agricole 300 ha au Sud prix intéressant. Tél. : 0560 043 014

VD terrain 408m2 cité Ouled Ali Khemis El Khechna. Tél. : 0550 543 924

HYDRA
LOUE
IMMEUBLE R+5

en open space,
- 2 niveaux de 250m2
- 4 niveaux de 380m2
vue panoramique,
sécurisé,
parking de 25
voitures,
toutes commodités,
convient pour
siège de sté, banque,
école ou clinique.
Prix après visite.

Tél. : 0550 63 77
72 - 0772 14 36 95

P. vend 600m2 Birkhadem acte indivision viabilisé. Tél. : 0667 50 82 02

FAST IMMO. loue 3000m2 Ouled Fayet. Tél. : 0794 006 122

FAST IMMO. loue 2500m2 Chéraga. Tél. : 0550 293 244

FAST IMMO. vd 611m2 Sidi Yahia. Tél. : 0541 930 798

VD ter. Baba Ali 1500m2 acte livret. Tél. : 0559 622 990

AG vd terrain 4200m2 Bouzaréah en bord de route 57m de façade CU R+4 prix 8 millions 500u. Tél. : 0556 093 893

AG vd 630 m2 Les Sources. Tél. : 0554 63.29.62

LA RÉSIDENCE vd 800m2 Birkhadem côté caserne quartier résidentiel avec 2 façades. Tél. : 0550 495 841

AG vd 300 m2, Dély Ibrahim. Tél. : 0554 63.29.62

V. 800, 250m2 Bougara acte R+3. Tél. : 0560 375 260

LA RÉSIDENCE vd 516m2 Douéra 1 façade à 45 000 DA/m2. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

LA RÉSIDENCE vd terrain Boufarik 500m2 pour R+2, prix 55 000 DA/m2. Tél. : 0550 456 150

LA RÉSIDENCE vd 400m2 Tixeraine pour R+3, 70 000 000 DA. Tél. : 0560 066 918 - 0550 495 842

PART. vd à Arabaâtache ter. 50 ares acte + liv. foncier cert. urbanisme prix 1,1u/are. Tél. : 0664 068 212

VD lots de ter. Arbaâtache w. 35. Tél. : 0553 53 03 90

UNION D'OR 420m2 à El Achour 2 façades 150 000 DA/m2. Tél. : 0662 730 439

UNION D'OR vend 280m2 à Dély Ibrahim 15 mètres de façade prix 170 000 DA/m2. Tél. : 0662 730 439

UNION D'OR vend 420m2 à El Achour 2 façades 150 000 DA/m2. Tél. : 0662 730 439

VDS terrain URBA, CU R+5, extensible, sup. 9 ha, 3 fac, sur route, proximité d'Oran. Tél. : 0550 09.11.21

VENTE
DE LOCAUX

AG vd 47m2 Alger-Centre. Tél. : 0554 63 29 62

VEND local 40m2 commercial Tipaza 750u offerts acte en cours de régularisation. Tél. : 0771 880 600

VD local 1500 m2 Alger-Centre. Tél. : 0771 17.39.57 - 0556 25.31.18

VD local centre-ville Oran idéal pour banque, assurance, commercial, sous-sol + rdc + 1er étage sup. 236m2, 15 m fac. 3 grandes vitrines 4 Boulevard Benzerdjeb. Tél. : 05 61 97 50 41

LOCATION
D'APPARTEMENTS

AG loue F2 80m2 1er étg. Ruisseau 4u ferme. Tél. : 0552 79 67 17

LOUE splendide F4 144m2 meublé surplombant la baie d'Alger au Telyemly. Tél. : 021 60 71 86 - 0559 589 382 - 0770 484 693

LOUE F3 meub. Sahraoui 4e étg. 11u. Tél. : 0550 575 888 AG

LOUE gd. F3 meublé rue Rabah Noël Alger-Centre prox. métro. Tél. : 0550 198 833

LOUE F4 136m2 1er étg. prof. lib. T.C. Alger, 1er Mai. Tél. : 0556 239 880

RUE HBB Bd. Victor Hugo part. loue F6 1er étage uniquement à usage burx. prof. libérale. Tél. : 0773 767 118

LOUE F4 104m2 4e étg. promo. 55 Logts. Saoula 50 000 DA. Tél. : 0560 354 450

FAST IMMO. loue F5 mb. Coopemad Sud. Tél. : 0771 654 203

FAST IMMO. loue F4 Sahraoui. Tél. : 0541 930 798

AG loue beau duplex 200m2 6e étage Hydra (F5) 3 salles de bains, ascenseur et box, électricité vue dégagée prix 22u (ngo.) Tél. : 0556 093 893

HYDRA loue beau F5 avec garage 1er étg. meublé sécurisé, immeuble très propre ttes. commodités. Tél. : 0553 22 14 08

5 AVENUES loue au Telyemly très joli F4 vide ou meublé avec garage, bureaux ou habitation + duplex, 220m2 dans petite résidence gardée, fermée, Saïd Hamdine. Tél. : 021 73 82 91 - 0661 506 109

Anderson

National Express

Solution de transport et logistique

Livraison sur 48 wilayas du colis à 20 tonnes et plus...

Groupage/logistique intégrée/entrepotage/dépotage TC

Zone industrielle Oued Smar. Tél. : 021 51 33 44/47 31/0555 95.45.45
Fax : 021 51 47 27 - Agence : Alger/Oran/Béjaïa/Sétif/Tizi-Ouzou

www.andersonlogistique.com

PUBLICITÉ

L'institut de formation Ibn Nafis

organise une formation pratique pour prothésistes dentaires :

Prothèse céramo-céramique du 31 mai au 03 juin 2015(4j)

Intervenant : Elian Homsieh (consultant Vita).

Tel : 021 54 41 60 /69
Gsm : 0549 09 39 54
0561 53 57 38

TÉLEMLY loue F5 v/mer + gg. Tél. 0665 68.95.00. AG

LOUE des F2 Sidi Fredj tous équipés 3u la semaine. Tél. : 0551 369 774

AG loue F4 110m2 1er étg. p. br. s. Yahia Hydra. Tél. : 0557 679 254

L. F2 60m2 meub. 1er étg. Hydra. Tél. : 0555 17 54 80

AG loue F3 Garidi 2 meub loue + jardin Tél. : 0556 02 96 92

LOUE F4 s. meub. Rue d'Isly 2e étg. 7u. Tél. : 0550 575 888 AG

PART. loue F3 niveau de villa Brise Marine Bordj EL Bahri. Tél. : 0550 05 41 18

LOUE F3 meublé top El Biar 1er étg. Tél. : 0553 069 039 AGs

F3 proximité rue d'Isly 60,000 DA. Tél. : 0551 766 643 AG

AG loue F4 hauteurs Belcourt. Tél. : 0550 633 633

HASSIBA F1 5e étage 3,2u. Tél. : 0561 131 357

AG l. joli F1 en niv. clim. chauff. cent. p. bureau Kouba 3,5u. Tél. : 0550 57 62 81

LOUE gd. F4 3e étage bien situé Rabah Noël Alger-Centre prox. métro. Tél. : 0550 198 833

AG l. F3 Chéraga + B. Hassen + Zéralda + DUP. O. Fayet. Tél. : 0661 590 082

CHERCHE collocatrice Hydra. Tél. : 0550 63 77 72

AIVAH loue El Biar appart. 140m2 h. stand. Tél. : 021 60 11 00 - 0560 032 975 - www.aivah-immobilier.com

AIVAH loue à RCE Chabani F5 220m2.Tél. : 021 60 18 11 - 0560 032 975 - www.aivah-immobilier.com

LOCATION DE VILLAS

UNION D'OR loue petite villa R+1 à Chéraga à proximité de l'hôtel Emir prix 200 000u/mois. Tél. : 0662 730 439

LOUE petite villa plein Bd. Staouéli 4 appts. assurance, banque, stés. Tél. : 0553 069 039 AG

D. IBRAHIM loue jolie villa R+1. Tél. : 0665 68.95.00. AG

DRARIA loue R+2 TTC. 18u. Tél. : 0770 621 189 AG

LA FONTAN loue joli pavillon R+1/v/mer. Tél. : 0665 68.95.00. AG

LOUE villa R+2 Vieux Kouba 500m2. Tél. : 0558 03 85 97

AG loue nv. villa F6 BEZ. Tél. : 0560 610 297

LOUE jolie villa 450m2 R+2 conv.

pour bureaux et habitation avec + gges. appt. indépendant + 2 studios, terrasse, garage super bien sécurisée résidence fermée poste de garde quartier d'ambassade El Biar AG inter. s'abst. Tél. : 0661 51 92 59

FAST IMMO. loue R+2 Cadat Les Sources brx. hab. Tél. : 0550 293 244

FAST IMMO. loue duplex + studio Dély Ibrahim. Tél. : 0550 293 244

LOUE villa style colonial sup. 500m2 Lavigerie Mohammadia. Tél. : 0560 04 89 11 - 0550 51 43 55

FAST IMMO. loue R+1 brx. Birkh. Tél. : 0771 654 203

FAST IMMO. loue R+3 Les Vergers. Tél. : 0771 654 203

FAST IMMO. loue R+1 Dély Ibrahim. Tél. : 0794 006 122

LOCATION DE LOCAUX

LOUE joli local 200m2 conv. p. resto. Salon de thé gde. agence bien situé Sacré-Cœur. Tél. : 0661 519 259 - 0550 198 833

LOUE local Alger-Centre pour commerce ou agence. Tél. : 0662 108 688

FAST IMMO. loue R+3 Z1 Dar El Beida. Tél. : 0541 930 798

FAST IMMO. loue hangar Blida. Tél. : 0550 293 244

DOUAOUA Marine w. Tipaza sur plus important axe commercial loue grand local convient tous types d'activités showroom, agence commerciale, grand restaurant, etc. Tél. : 0771 670 192

LOUE supérette 400 Sebala Draria. Tél. : 0559 622 990

LOUE local Ben Aknoun 1er étage. Tél. : 0661 518 413

LOUE local Chéraga 300m2 open s. Tél. : 0559 622 990

LOUE local 20m2 Ain Naâdja. Tél. : 0554 372 013

IMMEUBLES

VEND OU LOUE imm. adm. 4e étg salle réunion garage. Tél. : 0661 555 784

FAST IMMO. loue R+4 Sidi Yahia. Tél. : 0550 293 244

PROSPECTION

AG cher. achat local Hamiz. Tél. : 0560 610 299/97

AG cherche apparts. niv. villa et terrain à Kouba, B. Omar, Jolie Vue, Garidi, A. Naâdja, BMR, BKH. pr. vente et location. Tél. : 0550 57 62 81

AG ch. p. ambassade loc. villa nv. appt. Hydra, El Biar, Golf, Ben Akn., D. Ibrahim. Tél. : 0771 602 834

AG cherche achats, location villa, appart. locaux. terrain. Tél. : 021 634 347

AG BORDJ El Bahri cherche terrains appts., villas. Tél. : 0550 32 63 74

EL SOL ch. achat 1 appart. + duplex Said Hamdine, Hydra, Ben Aknoun, Tixeraine. Tél. : 0551 083 300

EL SOL ch. loc. niv. villa + appt. Golf, Hydra, Ben Aknoun, El Biar, Tixeraine. Tél. : 0551 083 300

PARTICULIER

VEND

Machine de fabrication hourdis, parpaings, bordures, pavés, état neuf.

Tél. : 0561 61.90.09

FAST IMMO. cher. terrain hangar location Alger. Tél. : 0550 293 244

CORIM cherche location F1, F2, F3, F4 avec ou sans meubles. Tél. : 0550 575 395

URG. cher. appts. à la location Alger. Tél. : 0550 575 888

CH. achat appt. Télemly, Sacré-C. Tél. : 0559 622 990

LA RÉSIDENCE cherche en urgence villa de plus de 500m2 hauteurs d'Alger, budget 250 millions de dinars. Tél. : 0550 495 841

PART. ch. F2 à l'achat Télemly et env. I.3. Tél. : 0541 658 389

AG cherche F1, F2, F3, F4 en achat et location Alger-Centre. Tél. : 0771 41 72 73

AG CI ch. p./amb. résidence en R+1 pisc. env. Ben Akn., Hydra. Tél. : 0772 803 226

AG ch. loc. 4 appts. h. stand. +/- 160m2 p./dipl. axe Hydra, Golf. Tél. : 0553 102 838

CORIM cherche location F1, F2, F3 El Achour, Oued Romane, Dély Ibrahim, Alger-Centre. Tél. : 0550 575 395

AG cherche pour client sérieux terrain et villa Alger-Centre, Dély Ibrahim, El Biar, Ben Aknoun et Hydra. Tél. : 0550 633 633

ALGER et périphérie cherche pour client location appartement/studio/niveaux. Tél. : 0771 775 516

CABINET GCS cherche location villa appart. p/étrg. Tél. : 021 92 47 73

URGENT cher. F1 à la location Alger et env. Tél. : 0550 575 888 AG

URGENT société étrangère cherche location villa résidentielle. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

URGENT société étrangère cherche location F3, F4 quartier sécurisé. Tél. : 0668 864 071 - 0554 993 705

URGENT cherche location locaux entre 15m2 et plus. Tél. : 0668 864 071

URGENT cherche location locaux pour resto. Tél. : 0668 864 701

AG cher. villa El Hamiz. Tél. : 0560 610 297/99

URGENT cherche achat ou location villa standing 400m2 et plus avec ou sans piscine Dar Diaf ou Dély Ibrahim. Tél. : 021 73 96 01 - 0661 506 109

OFFRES

DE SERVICE

POUR travaux élancheité, peinture. Tél. : 0550 392 781

CABINET conseil GCS recouvrement de créances. Tél. : 021 92 47 43

TRAVAUX charpente bois des villas. Tél. : 0552 237 696

TRAV. plomb. élec. démol. maç. faux plaf. peint. Tél. : 0556 207 930

DIVERS

ACHAT chaudières, radiateurs, meuble et divers. Tél. : 021 23 25 60

VD tôle 2x1 m aluminium 850 DA/m2. Tél. : 0661 51 86 24

ACHAT radiateurs et chaudières. Tél. : 0550 099 898

MARCHAND de meubles d'occasion achat électroménagers et divers. Tél. : 021 47.64.77 - 0661 51.18.06

DÉCOUVREZ les saveurs du thé chinois, SARL ACC développement vous aidera à trouver et importer la meilleure qualité du thé chinois échantillons disponibles. Tél. : 0557 70.61.98. Tél. : 0670 07.33.91

ACHAT de meubles d'occasion et divers matériels + froid. Tél. : 0664 36.57.65

VD groupe électrogène 650 kva 750 ch. marque Denyo Japonais monteur Mitsubishi marche 800 heures. Tél. : 0771 16 22 33

V. poudre talc. Tél. : 0560 969 971

V. freezer tétrapac 300 l/heure neuf jamais servi. Tél. : 0553 218 607

ENSEMBLE de réglure liniflexe chaîne cahier machine à relier p696 presse à reliure, machine offset Heidelberg Kord 46x64 vendeur imprimerie des arts graphiques Djelfa. Tél. : 0696 021 540

VD groupe électrogène 650 kva 750 ch. marque Denyo Japonais monteur Mitsubishi marché 800 heures. Tél. : 0771 16 22 33

VD jet-ski Yamaha 2009 3pl. Tél. : 0661 51 86 24

AUTOS

ACHAT véhicule neuf d'occasion. Tél. : 0661 690 384

LOCATION de voiture VH Alger. Tél. : 0775 57 17 00

LOUE Van VW 8 places noir TO avec chauffeur pour société. Tél. : 0560 399 182

ACHAT véhicules accidentés ou en panne. Tél. : 021 91 35 62 - 0771 394 982 - 0550 590 360

COURS ET LEÇONS

LE BAC BEM, 6e approchent, vous stressiez pour certaines matières, vous voulez une bonne révision, la solution est là. Tél. : 0550 268 352

PROF. math. phys. indiv. prog. Alg.fr. Tél. : 0560 31 93 79

OFFRES D'EMPLOI

SOCIÉTÉ d'expertise comptable à Chéraga recrute auditeur et comptables. Envoyer CV par email au : samedemploi@yahoo.fr

ÉCOLE privée Garidi l Kouba cherche enseignant(e)s en français, pour le primaire, CEM (collège). Tél. : 0559 43 38 35 - 0771 982 543

DISPONIBLE

*PORTABLE ACER QUAD CORE N3530, 2 GO DDR3, HDD 500 GO, VGA INTEL, HD, GRAVE DVD, HDMI, USB 3.0, WIFI, W CAM, RÉSEAU, Bluetooth, ECRAN 15.6" HD, LED, Boot-up-linux
Prix : 33.500 DA TTC

*PORTABLE LENOVO G50-30 SLIM, QUAD CORE N3530, 2 GO DDR3, D D 500 GO, GRAVEUR DVD, HDMI, USB 3.0, WIFI, W CAM, LAN 100M/1000M, ECRAN 15.6 HD, LED, F DOS
Prix : 33.500 DA TTC

*PORTABLE LENOVO G50-45 SLIM, AMD E1-6010, 2 GO DDR3, DD 500 GO, GRAVEUR DVD, HDMI, DOLBY DIGITAL PLUS, LAN 100M/1000M, WIFI, W CAM, ECRAN 15.6 HD, LED, USB 3.0 WINDOWS 8.1 D'ORIGINE
PRIX : 33.500 DA TTC

*TABLETTE HAIER E700, WIFI, ECRAN 7", CAMERA, Android
Prix : 6900 DA TTC

*TABLETTE HAIER PAD E100, WIFI, 16 GO, ECRAN 10.1", CAM
Prix : 10500 DA TTC

*DISPONIBLE D'AUTRES P RODUITS : PORTABLE SONY/DELL/LENOVO/ALLA IN ONE,ACER/LENOVO/TABLETTE ACER 10"/SONY 10"/DISPO TÉLÉVISEURS DE 22" A 90"

Tous nos produits sont garantis
Tél. : 0556 09.82.10

CHERCHE coiffeuse esthéticienne ou coiffeuse avec expérience lieu de travail Dar El Beida, habiter dans les environs Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan, Les Bananiers. Tél. : 0771 355 441

STÉ. recrute 2 chauffeurs léger lourd âgé de 35 ans habite à Alger. Tél. : 021 82 48 48 - blotfi29@yahoo.fr

CHERCHE femme ayant une expérience de 10 années confirmée dans les travaux de ménage repassage, cuisine, travaux plein temps, partiel, lieu de travail El Biar. Tél. : 021 63 56 31 - 021 63 56 33

CHERCHE chauffeur ayant une expérience réussi quartier Tagarins El Biar âge minimum 35 ans. Tél. : 021 63 56 31 - 021 63 56 33

CHERCHE un technico-commercial dans le secteur de l'immobilier lieu de travail Alger, Tagarins. Tél. : 021 63 56 31 - 021 63 56 33

CHERCHE gouvernante ayant une expérience de 10 ans, confirmée supervision des travaux de ménage repassage, cuisine, réception, plein temps, partiel, lieu de travail El Biar. Tél. : 021 63 56 31 - 021 63 56 33

CHERCHE assistante de direction à Hydra. Tél. : 0550 63 77 72

RECRUTE en électronique automatisation : mehdi_16r@yahoo.fr

CH. garde-malade couchante zone Alger. Tél. : 0661 518 413

ALGER-CENTRE cabinet médical de groupe cherche médecin spécialiste ou généraliste en cardiologie collaboration et colocation. Tél. : 0775 486 380 - 021 63 84 57

ETP. travaux publics et hydrauliques recrute dans l'immédiat 5 menuisiers PVC, alu., 5 ferronniers d'art, 5 maçons TCE., 5 manœuvres, expérience exigée. Tél. : 0561 63 58 95

DEMANDES D'EMPLOI

JH 28 ans architecte maîtrise bien 3 Dsmax. Tél. : 0661 538 097

DIPLÔMÉ en sces. commerciales opt. marketing MBA marketing, management spécialisé PGSM 2 ans d'exp. cherche emploi. Tél. : 0666 56 86 77 - 0799 93 83 27

ING. BTPH 18 ans d'expérience gestion projets usine, étude, soumission cahier des charges, représentant technico-commercial. Tél. : 0551 002 402 véhicule

JF 32 ans licencié en psychologie du travail et de l'organisation + magistère psychologie sociale, doctorat en cours, 5 ans d'expérience dans le domaine. Tizi Ouzou ou environs. Tél. : 0659 49 78 92

JH 30 ans licenciée en anglais et 3 ans comme commerciale cherche emploi à Saoula et environs. Tél. : 0697 305 125

J DAME diplômée et largement expérimentée dans marketing et commerce cherche emploi comme responsable marketing dans les environs Achour, Draria. Tél. : 0554 307 852

JF 27 ans cherche emploi 6 ans d'expérience secrétariat direction sérieuse et diplômée environs Alger. Tél. : 0791 904 165 habite Birkhadem

H 51 ans cherche emploi comme gestionnaire ressources humaines TS en ressources humaines 26 ans exp. à la Cnas. Tél. : 0699 56 92 63

MAÇON cherche emploi. Tél. : 0554 396 689

H 50 ans commercial long parcours cherche emploi comme chauffeur-démarcheur ds. boîtes privées. Tél. : 0540 934 414

HOMME chargé des importations + Credoc + suivi de commandes + transit et dédouanement cherche emploi stable. Tél. : 0541 86 67 62 - libre de suite

JH 32 ans, pâtissier exp. 15 ans dans le domaine cherche emploi Chéraga et environs. Tél. : 0790 44.23.98

ING.MÉC. 58 ans GRD. exp. gest. + maintenance matériel roul. + logistique + sav. véh. léger, lourd + engins cher. emploi à Alger. Tél. : 0661 570 516

LICENCIÉE en sciences économiques 8 ans d'exp. maîtrise anglais, français. Tél. : 0556 23 71 74

JH marié sérieux dynamique ponctuel possède véhicule cherche emploi comme chauffeur avec ou sans véhicule. Tél. : 0555 525 334 - 0553 90 37 42

F cadre comptable 28 ans d'expérience maîtrise comptabilité générale analytique audit, pc paie, pc comptabilité FSR. Tél. : 021 89 94 17 - 0561 08 06 93

ÉLEVAGE

VEND chiots berger allemand Azagga. Tél. : 0772 630 813

JEUX - DÉTENTE

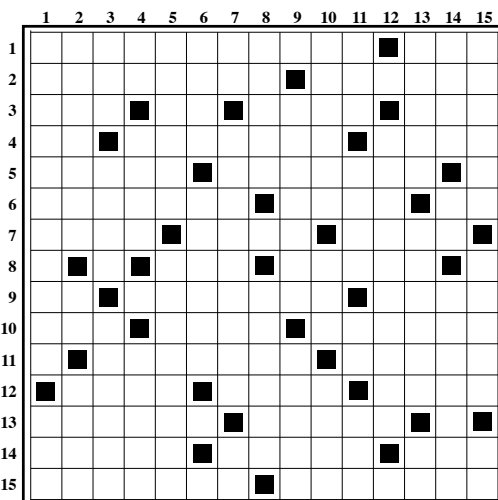
HORIZONTALEMENT : 1. Polémique. Autre moi 2. Oléagineuse. Femelles plantigrades 3. Fils de. Praséodyme. Jupe écossaise. Ordre donné 4. Chiffre romain. Région de France. Bramer 5. Canard. Affréter 6. Qui rentre en action. Ruminant. Maître sur le tapis 7. Fleur. Instrument de musique. Ville de Roumanie 8. Follement amusant. Lieu mystérieux 9. Note. Mince, élané et fragile. Couverture de lit 10. Tranche de temps. Infante d'Espagne. Petits poissons 11. Déchirer. Pas bien élevée 12. Sport de massifs. Ennui. Déchet organique 13. Prépare par une longue réflexion. Sont faits par le coupable 14. Affable. Libertaires. Inconvenant 15. Placerai à un poste. Réunions tenues par une assemblée.

VERTICALEMENT : 1. Utopiques. Proxénète 2. Délaisser. Tour. Distaça 3. Femme de lettres américaine. Ruminant. Evites 4. Thallium. Hommes. Prénom arabe 5. Remise à un autre moment. Faire secrètement 6. Personne qui fuit le monde. Reptile 7. Versus. Forcera. Bradype 8. Ville de Belgique. Col des Alpes 9. Contraire à une loi. Fixas à demeure 10. Astre. Navire à voiles. Assainit 11. Obtint. Connaît. Sur une borne. Pays d'étoiles 12. Petits carnivores 13. Aller en justice. Enchâsser. Langue 14. Tient la boutique. Paresseux de nature. Ancien droit 15. Epoux d'Isis. Arrêt de la respiration. Préposition.

SOL. QUINZE SUR 15 PRECEDENT : HORIZONTALEMENT : 1. GRAPHOLOGIQUE 2. YETI. REPOS. NUIT 3. MATER. VIN. AI. LE 4. NIET. VINDICTE 5. ATROCITE. ST. TRI 6. RNA. ARRIEREES 7. TOI. RATAIS. ITE 8. IVRE. NI. AVERS 9. QUART. OTARIE. AU 10. ULIS. INANIMEE 11. EA. ARS. OTEE. PO 12. TOT. EON. URSIDE 13. PIEZE. TRAINER 14. SOU. TIARES. NEON 15. INFLATION. TE. NE.

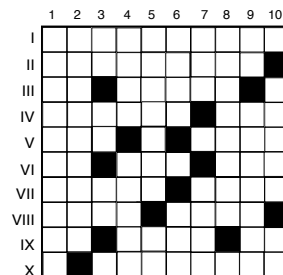
VERTICALEMENT : 1. GYMNASIQUE. PSI 2. REAIT. OVULATION 3. ATERRIRAI. EUF 4. PIETON. ERSATZ 5. CAR. ETA 6. OR. VI. AN. ISE. IT 7. LEVITATION. OTAI 8. OPINERA. TAON. RO 9. GOND. RIMANT. TEN 10. IS. ISIS. RIEURS 11. ACTE. AIMERAI 12. UNIT. RIVEE. SINE 13. EU. ETETE. EPINE 14. IL. REERA. ODEON 15. ATEMIS. SUC. ERNE.

Quinze sur 15 N° 4117



Mots Croisés N° 4117

Par M. IRATNI



HORIZONTALEMENT

I- Impertinentes. II- Froid comme le marbre. III- Forme de pouvoir - Remue. IV- De la même mère - Possessif. V- Apport à l'union - Ample effet. VI- Adverbe - Pronom personnel - Eau-de-vie. VII- Salpêtre - Tombe une fois déchaussée. VIII- Démonstratif - Sans doute. IX- Symbole chimique - Broyé par désespoir - Mesure de Canton. X- Craintive face au danger.

VERTICALEMENT

1- Effronteries cyniques. 2- Conducteur de barques. 3- Strontium - Il crée des liens - Technétium. 4- Calife des musulmans - Ecarteur de chirurgien. 5- Sensé - Question d'égars. 6- Irlandaise du poète - Crème anglaise. 7- Très clair - Sévère. 8- Adolescent. 9- Pas dehors - Couteaux. 10- Se mouillent - Soit.

SOLUTION N° 4116

HORIZONTALEMENT

I- EXTRACTION. II- LEPISTOSTEE. III- EN - TI - TR. IV- GODELUREAU. V- ANE - IN. VI- RU - ENEMA. VII- MOINS - ERE. VIII- ENVIER. IX- ETRIPEES. X- TARES - CRUE.

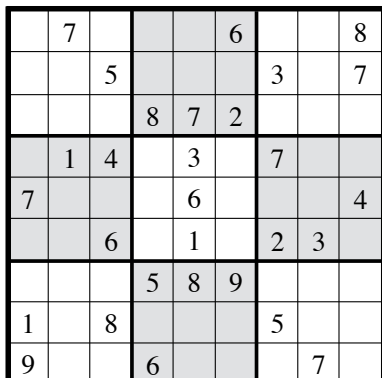
VERTICALEMENT

1- ELEGAMMENT. 2- XENON - ON. 3- TP - DE-RIVER. 4- RITE - UNITE. 5- ASILE - SERS. 6- CO - RI. 7- TSARINE - PC. 8- IT - ENERVER. 9- OETA - ME. 10- NERUDA - OSE.

Sudoku N° 417

REGLE DU JEU

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.



Solution Sudoku précédent

9	7	2	6	3	5	1	4	8
3	8	5	4	9	1	7	6	2
4	6	1	8	7	2	3	9	5
5	9	7	2	1	8	4	3	6
2	4	6	7	5	3	8	1	9
8	1	3	9	4	6	5	2	7
1	2	8	3	6	7	9	5	4
6	5	4	1	8	9	2	7	3
7	3	9	5	2	4	6	8	1

Tout Codé N° 4117

Définition du mot encadré

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Sort favorable ; part d'imprévu heureux inhérente aux événements.

1	2	3	4	5	2	1	6	7	8	1	9	2
10	9	11	8	1	4	10	12	7	13	13	4	
10	1	4	11	6	4	7	7	4	4	6		
4	10	3	4	6	8	1	8	11	7	1	6	
14	4	8	1	10	7	15	13	13	2			
9	2	4	6	9	10	8	1	4	5			
16	17	7	2	16	4	4	14	7	7			
7	7	8	10	11	16	11	13	4	2	8	6	
12	10	11	4	13	1	10	4	8	11	6		
13	4	6	8	4	6	14	1	10	4	4		
4	5	10	4	18	10	4	19	4	10	4		
6	8	4	14	4	2							
6	18	1	4	13	12	4	10	15				

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : QUOTA - LAURENCE FISHBURNE

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENTS :

HORIZONTALEMENT : CONFORTEE / NEFLIERS / PV / AEREES / ANCIENNE / ALIEN / AT / EV / OSES / REVE / CAUSERAS / FEUTRE / NI / LAID / STERILITE / ETETE / ER.
VERTICALEMENT : CONVALESCENTE / NE / NIVEAU / ET / EFFACE / SUTURE / OLEINE / SR / IT / FRIRE / REELLE / TEENAGER / AI / GERENT / VANITE / ESSE / RESIDER.

Fléchés Express N° 4117

que rien ne peut ébranler... membres d'Académie	explicitée	gaine	plein de vivacité... conseillère secrète	strontium
s'em-brouiller... descendant direct	mère dénaturée	manques		
plante potagère			ancien média d'une basse vulgarité	bleu clair et intense
certifiez				
aurochs		note		
bon vouloir		avares		cesse
	mesure de mandarin		lettres de cour... fin de participe	
	poisson			
recipients à mets	saliver			peiner
	aliment complet			
passa un trait sur... lettre quelconque			grugé	
			égouttoir	
	la crème			
vient d'être			épée	

Jeux proposés par **gym C Magazine**

GROUPE DES SOCIÉTÉS HASNAOUI

Désendettement et autofinancement

● Dans le domaine de la construction, le groupe est en train de finaliser des projets qui permettent des économies d'énergie.

Le Groupe des sociétés Hasnaoui (GSH) a annoncé, mardi soir à Alger, avoir réussi à se débarrasser entièrement de ses dettes en avril dernier, soit après 40 années d'activité dans le secteur du BTP.

C'est justement à l'occasion de la célébration de son 40e anniversaire et de sa participation au Salon Batimatec, pour la 7e année consécutive, que le groupe a fait cette annonce, précisant qu'il ne fera recours à aucune forme de financement extérieur pour ses futurs projets. «La BEA est notre seule banque partenaire depuis 40 ans, elle nous a accompagné dans tous nos projets sans aucun incident. Nous annonçons à ce propos que depuis le 30 avril 2015, le groupe n'a plus aucune dette et les derniers projets d'investissement ont été autofinancés», a déclaré le PDG du groupe, Brahim Hasnaoui. Considéré aujourd'hui comme un leader au plan national dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, le Groupe des sociétés Hasnaoui veut consolider son corps de métier, qui est la promotion immobilière, mais aussi scruter de nouveaux horizons, notamment en faisant appel au partenariat étranger. «Nous avons concrétisé des partenariats stratégiques pour le développement des secteurs de la construction et de l'agriculture, et nous avons aussi l'ambition d'aller vers de nouveaux horizons avec le même esprit gagnant et novateur, tels que le développement des TIC et la recherche scientifique», a indiqué encore le fondateur du groupe. Et de souligner que grâce à son expérience, GSH «pourra suivre avec la même détermination la quête d'un savoir-faire et des nouvelles



Brahim Hasnaoui, PDG du Groupe des sociétés Hasnaoui (GSH)

technologies où qu'ils se trouvent pour les mettre à la portée du pays et des hommes sans contrepartie». En effet, dans le domaine de la construction, le groupe est actuellement en train de finaliser des projets pour intégrer, entre autres, des solutions pour les systèmes de façade ventilée qui permettent des économies d'énergie, des solutions pour les séparations en plâtre plus pratiques et adaptées à la culture algérienne. GSH se prépare également à livrer un des plus

importants projets immobiliers, lancé à Oran, à savoir le mégaprojet de promotion immobilière El Ryad, qui comprend 1772 logements, dont 1540 collectifs et 232 individuels (villas). Avec pas moins de 18 filiales qui emploient 28 000 travailleurs, le groupe jouit d'une capacité de réalisation de 1500 logements/an, de 4 millions de tonnes/an d'aggrégats, 100 tonnes/jour d'adjuvants et 300 tonnes/jour de mortier prêt à l'emploi.

L. M.

SONATRACH

A la reconquête du marché américain

Sonatrach veut reconquérir le marché nord-américain. Mis à mal par la révolution des schistes américains et la vague de pétroles légers US qui en a résulté, le Sahara Blend (pétrole ultraléger algérien) a vu ses parts sur le marché nord-américain fondre comme neige au soleil. Cependant, la compagnie nationale des hydrocarbures se voit offrir l'opportunité de revenir sur le marché américain, cette fois via l'allié de toujours, la compagnie vénézuélienne de pétrole PDVSA. Il est vrai que le PDG par intérim de Sonatrach a annoncé, en février dernier, que les deux compagnies pétrolières nationales étaient en négociation pour la création d'un joint-venture pour le blending et la commercialisation de pétrole, un projet qui, s'il venait à aboutir, permettrait, par le procédé de blending, d'additionner le pétrole léger algérien au pétrole ultralourd du bassin de l'Orénoque, rendant ce dernier plus facilement commercialisable, notamment sur le marché nord-américain. Bien qu'aucun accord n'ait abouti jusque-là, les négociations semblent avancer dans le bon sens. C'est du moins ce qu'annonce l'agence d'information américaine Platts, spécialisée dans les questions liées à l'énergie. Cette agence explique ainsi que les deux compagnies ciblent le marché nord-américain et que ce joint-venture est une suite logique au processus d'importation de pétrole léger algérien pour alimenter le process de blending. Il faut rappeler dans ce sens que le Venezuela a importé 2 millions de barils de pétrole algérien au mois d'octobre dernier avant de suspendre l'opération. Cependant, si Sonatrach semble avoir avancé ses pions sur l'échiquier américain, d'autres pays de l'OPEP ne perdent pas de vue l'opportunité que représente le blending. Le dernier bulletin de l'Organisation, basée à Vienne, met ainsi en avant l'intention de Caracas d'étendre le projet à d'autres partenaires éventuels de l'OPEP, en mettant l'accent sur le lancement de discussions avec de nombreux membres. Le bulletin de l'OPEP précise que le président de la PDVSA a lancé l'idée au cours du sommet des Amériques au début du mois d'avril, tout comme il a indiqué avoir rencontré les ambassadeurs de plusieurs pays membres de l'OPEP, afin de les associer au capital vénézuélien, rappelant au passage que l'Algérie et l'Angola étaient des partenaires potentiels. Il faut préciser dans ce sens que le pétrole algérien présente les caractéristiques recherchées pour le blending, d'autant qu'il est moins coûteux que les naphas traditionnellement utilisés pour ce genre de process. Selon les données du département américain de l'Énergie, les exportations algériennes de pétrole et de produits pétroliers sont passées d'un pic de plus de 800 000 barils/jour au mois d'août 2007 à près de 112 000 barils par jour en février 2015. Les exportations algériennes de gaz vers les États-Unis sont tombées de 700 000 mètres cubes rien que pour le mois d'avril 2007 à aucune importation depuis 2008.

Melissa Roumadi

ALLIANCE ASSURANCES

Lancement du produit «OTO plus km»

Alliance Assurances annonce le lancement, dès la semaine prochaine, de la première assurance automobile tous risques sur-mesure, «OTO plus km», conçue pour les automobilistes qui parcourent entre 6000 et 18 000 km par an. Le nouveau produit s'adapte donc aux automobilistes qui roulent peu, pour diverses raisons professionnelles ou familiales et qui, par conséquent, prennent moins de risques et sont moins susceptibles de provoquer ou de subir un accident. Selon les explications données hier, lors d'une conférence de presse organisée à Alger, par le PDG de la compagnie, Hassan Khelifati, les trois formules annuelles forfaitaires, «ECO de 0 à 6000 km, ECO de 6000 à 12 000 km et ECO de 12 000 à 18 000 km», seront appliquées sur simple déclaration des souscripteurs. Les conducteurs pourront prétendre ainsi à la nouvelle formule en payant uniquement les kilomètres effectivement roulés. Aucun détail n'a été cependant donné concernant les tarifs qui seront appliqués pour chaque formule, par rapport à ceux déjà pratiqués pour la formule classique de l'assurance tous risques. «Des



Hassan Khelifati, PDG d'Alliance Assurances

simulations sont cependant possibles en agence au profit des conducteurs intéressés», précise Hassan Khelifati. Il est à noter que lors de la première année de souscription, le contrat sera établi sur la foi de la déclaration du conducteur qui optera pour l'une des trois formules, en fonction des kilomètres qu'il estime parcourir chaque année, alors que les années suivantes des évaluations techniques

des experts d'Alliance Assurances pourront permettre d'ajuster l'offre en fonction des trois formules disponibles, ou de proposer une formule classique, au cas où le conducteur change ses habitudes en parcourant plus de 18 000 kilomètres par an. Selon une note communiquée à la presse par la compagnie, «les statistiques montrent que la plupart des automobilistes qui utilisent leur véhicule pour parcourir de petites distances prennent moins de risques sur la route». D'où l'importance de ces nouvelles offres uniques sur le marché algérien. Selon les conditions requises, spécifiées hier par la compagnie, le nouveau produit s'adresse à tous les automobilistes particuliers — les sociétés étant exclues — qui parcourent un maximum de 50 km/jour environ, ou moins et qui ont un véhicule de 7 ans d'âge, tout au plus. La compagnie promet d'autres nouveautés lors de cette année, dont une concernant les délais de remboursement. Des nouveautés qui seront annoncées, selon Hassan Khelifati, lors de la présentation du bilan annuel, le 30 mai prochain, qui sera également l'occasion de fêter les dix ans d'Alliance Assurance.

Zhor Hadjam

HASSAN KHELIFATI : «CERTAINS TEXTES DOIVENT ÊTRE REVUS»

Le PDG d'Alliance Assurances a estimé, hier, que les pouvoirs publics devraient revoir la réglementation du marché des assurances pour le réadapter au nouveau paysage qui le caractérise désormais. «Après vingt ans de l'ouverture amorcée vers le privé, il est temps de revoir certains textes régissant le marché des assurances en vue de lui donner plus de flexibilité», a notamment déclaré Hassan Khelifati. Ce dernier souligne par ailleurs qu'il est important de faire un bilan en vue de réformer le secteur à travers notamment les réseaux de distribution du marché des assurances. Il est à noter que la compagnie a réalisé selon son directeur commercial «25% de progression durant le premier trimestre 2015 dans le segment des risques divers». Plus globalement, le PDG Hassan Khelifati a rappelé qu'Alliance assurances «détient 4% de parts de marché, progressant de 7% en termes de chiffres d'affaires entre 2013 et 2014, dans un marché global ayant également connu une croissance de 7%». Pour le PDG, l'arrivée prochaine des compagnies étrangères sur le marché algérien n'est pas un fait inquiétant pour Alliance, du moment que «les pouvoirs publics appliquent les mêmes règles du jeu pour tout le monde».

Z. H.

CAN-2015 (U23)

L'adversaire
des Verts sera
connu le 29 mai

La sélection algérienne olympique de football connaîtra son adversaire pour le 3^e et dernier tour éliminatoire de la CAN-2015 (U23) le 29 mai, à l'issue de la joute retour qui opposera le Cameroun à la Sierra Leone, alors que l'aller est programmé pour le 22 du même mois. Les olympiques algériens, exemptés des deux premiers tours éliminatoires de cette CAN-2015 (U23), qualificative aux JO de Rio 2016 (Brésil) et dont le tournoi final est prévu au mois de décembre 2015 au Sénégal, accueilleront le vainqueur du match Cameroun-Sierra Leone le 19 juillet prochain, alors que la joute retour est prévue entre le 31 juillet et le 2 août.

T.A.S.

VOLLEY-BALL

Il y a deux ans nous
quittait Boukacem

Cela fait deux ans, le 4 mai 2013, que la famille du volley-ball algérien a perdu un fidèle acteur et serviteur en la personne d'Ahmed Boukacem, ex-sélectionneur de l'équipe nationale et du Groupement sportif des Pétroliers (dames). Ahmed Boukacem est décédé, à l'âge de 57 ans, alors qu'il était sélectionneur national. Il était très estimé par tous, partenaires et adversaires, arbitres, entraîneurs, dirigeants et athlètes. Au cours de son court passage à la barre technique de l'EN, avec son adjoint Kamel Trabelsi, il a su gérer l'après-Ikhdj-Boussaïd, à la tête de la sélection algérienne féminine qu'il a conduite en Coupe du monde en 2011 au Japon, avant que la maladie l'empêche de poursuivre ses activités. Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu ou côtoyé d'avoir une pieuse pensée pour lui et prie Dieu Le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix Boukacem.

Nacer M.

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Tevez fait rêver la Juventus

Deux actions d'éclat de Carlos Tevez ont permis à la Juventus de battre le Real Madrid (2-1) et de rêver à la finale de la Ligue des champions, mardi, en demi-finale aller à Turin. L'Apache a transformé en or les deux bons ballons qu'il a eus. Une frappe sèche déviée a amené le premier but, signé Alvaro Morata (8') contre son ancien club, et un contre saignant en solitaire a provoqué un penalty qu'il a lui-même transformé (57'). Plus brillant techniquement, le Real a égalisé par Cristiano Ronaldo, bien sûr, son neuvième but en C1 cette saison. Avec ce précieux but à l'extérieur et sa qualité de jeu, enivrante sur quelques actions, le Real garde de bonnes chances d'aller défendre un titre que personne n'a conservé depuis l'AC Milan en 1990. Mais les deux entraîneurs ont tenu leurs promesses. Pas de 0-0, comme l'avait dit Massimiliano Allegri, et le Real a joué l'attaque, ainsi que l'avait annoncé Carlo Ancelotti. Fidèle à son style, Allegri est revenu à une défense à trois dès que son équipe a repris l'avantage, Andrea Barzagli remplaçant un épatant Stefano Sturaro, milieu gauche à la place d'Arturo Vidal, préféré à Roberto Pereyra derrière les deux attaquants. L'équipe d'Allegri a parfaitement réussi son début de match. Après plusieurs approches, une frappe de Tevez, servi dans le dos de la défense par Claudio Marchisio, a été déviée par Iker Casillas dans les pieds d'Alvaro Morata (8').

PUIS LA JUVE A DÉFENDU

Les Merengues se sont fait quelques autres frayeurs, notamment à cause de Sergio Ramos, mal à l'aise dans son rôle de milieu défensif. Il a perdu des ballons chauds, et l'un d'eux, piqué dans ses pieds par Stefano Sturaro a offert une occasion dangereuse à



PHOTO : DR

Tevez, auteur du deuxième but de la victoire face au Real Madrid

Tevez, qui avait freiné pour attendre le centre en retrait d'un Sturaro au niveau (18'). Après cet excellente entrée en matière de la Juve, le Real a petit à petit imposé sa supériorité technique. La première réaction s'est matérialisée en une frappe croisée de Cristiano Ronaldo, parti à la limite du hors-jeu (24'). Puis le Real a trouvé une égalisation méritée par son buteur portugais. James Rodriguez l'a servi d'une passe décisive devant Arturo Vidal pour la tête de CR7, seul devant Gianluigi Buffon (27').

Le n°10 colombien a failli assommer la Juve à la conclusion d'une magnifique action collective avec double renversement de jeu, écrasant le ballon d'une tête plongeante sur la barre de Buffon (42'). A la reprise, la Juve a mis plus d'agressivité dans son jeu, à l'image de Tevez, averti pour un tacle sur

Toni Kroos (46'). L'Argentin a aussi mis de la rage sur ce contre où il a remonté seul le ballon, avant d'être tacle par Dani Carvajal dans la surface pour le penalty. Marcelo, qui avait fauché Morata sur le contre, a été averti, pas Carvajal.

Quand peu après Ronaldo a manqué de quelques centimètres une balle d'égalisation, Allegri est passé en 3-5-2 avec Barzagli et a défendu bec et ongles son avantage et a même eu une balle de 3-1 par Fernando Llorente (90'+1). L'entrée de Chicharito Hernandez, à la place d'Isco (63'), n'a rien apporté. Les espaces que crée Karim Benzema ont manqué, surtout avec un Gareth Bale très décevant. La défense de fer a résisté à l'attaque de feu, laissant toute sa saveur au match retour pour ce grand classique du foot européen.

AFP

Résidence
SOLEM

Ensemble, imaginons votre bien-être.

Ensemble immobilier Intégré et sécurisé
comportant :

- Appartements hauts standings variant du f3 au f7 en simplex et duplex.
- Espaces de détente abritants :
 - Une piscine couverte
 - Salles de sports
 - Centre de remise en forme
- Une esplanade au cœur de la résidence avec espace de jeux pour enfants et espaces verts.

Résidence se situant à Djenne Sfari,
Commune de Birkhadem.

- Adhérent au Fond de Garantie et de Caution Mutuelle de la Promotion Immobilière
- Signature d'un acte de vente sur plan auprès du notaire



Résidence BEL AIR. Les Grands Vents. Ouled Fayet.

Tél. : 021 38 41 62 - Mob. : 0560 037 295 / 0560 037 618 / 0561 642 226

E-mail : contact@alcoimmobiliere.com

facebook.com/AlcoPromotionImmobiliere

PUBLICITE

SPORTS

MO BÉJAÏA Les dirigeants tiennent à Mansouri

Le titre de Coupe d'Algérie, remporté par le MOB samedi dernier face au RC Arbaâ sur le score de 1-0, semble motiver les dirigeants du club pour conserver le groupe en prévision de la saison prochaine à l'effet de donner une autre dimension à l'équipe. En effet, on croit savoir de sources bien informées que la direction du club compte entamer les démarches pour racheter le contrat du gardien Mansouri auprès de son club formateur, l'USM Alger. Ayant rejoint le club béjaoui en début de saison à titre de prêt, Mansouri a beaucoup contribué au sacre de son équipe.

Sur un autre volet, le coach Amrani se trouve déjà convoité par plusieurs clubs de l'élite qui veulent s'attacher ses services après qu'il a offert un titre historique au MOB, samedi dernier.

Les dirigeants qui prônent la stabilité au niveau de la barre technique ne sont pas près de lâcher leur entraîneur puisqu'ils devraient entamer les démarches pour le convaincre à renouveler son contrat pour une autre saison, surtout que l'ex-coach de l'ASO et du WAT ne s'y oppose pas. En attendant, les Crabes continuent de se préparer dans la sérénité en prévision de ce match capital face aux Hamraoua, où des changements sont prévus sur la composante en l'absence de Messaoudi (suspendu) et de Hamzaoui et Aguid (blessés).

L. Hamzaoui

Programme de la Ligue des champions

GROUPE B

■ 1^{re} journée (26, 27, 28 juin)

ES Sétif (ALG) - USM Alger (ALG)
Al-Merrikh (SOU) - MCE Eulma (ALG)

■ 2^e journée (10, 11, 12 juillet)

MCE Eulma - ES Sétif
USM Alger - Al Merrikh

■ 3^e journée (24, 25, 26 juillet)

ES Sétif - Al Merrikh
USM Alger - MCE Eulma

■ 4^e journée (7, 8, 9 août)

Al Merrikh - ES Sétif

MCE Eulma - USM Alger

■ 5^e journée (21, 22, 23 août)

USM Alger - ES Sétif

MCE Eulma - Al Merrikh

■ 6^e journée (11, 12, 13 septembre)

ES Sétif - MCE Eulma

Al Merrikh - USM Alger

CAN-2017. ALGÉRIE - SEYCHELLES Gourcuff justifie ses choix



Le sélectionneur national a opéré un sérieux lifting dans son effectif

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a dévoilé hier la liste des 23 joueurs appelés à prendre part aux deux stages de la sélection prévus à la fin du mois de juin prochain au CTN de Sidi Moussa (du 30 mai au 4 juin et du 7 au 14 juin), ponctués par la confrontation face aux Seychelles, le 13 du même mois, à l'occasion de l'entrée en lice des Verts dans les éliminatoires du groupe J de la CAN-2017 Gabon.

La liste communiquée par le technicien français, à l'occasion d'un point de presse animé au Centre de conférences du stade du 5 Juillet, a subi un sérieux lifting suite aux nombreux changements décidés par Gourcuff, qui justifie ses choix. C'est la seule nouveauté, la convocation du défenseur du Club Africain, Hichem Belkaroui, «une solution dans l'axe qui demeure le maillon faible», souligne le coach.

Ainsi, pour ce match face aux Seychelles, on note aussi une première : la non-convocation de M'Bolhi qui ratra pour la première fois une joute officielle depuis qu'il a rejoint l'EN en 2010. Ce ne sera pas d'ailleurs le seul, puisque Gourcuff a décidé aussi d'écarter les deux autres portiers mondialistes, Zemmamouche et Si Mohamed, mais aussi les deux jeunes éléments convoqués pour le stage au Qatar (mars 2015), à savoir Rachid Ghezal et Yanis Taffer, «victimes de la concurrence et surtout du retour de Boudebouz et Soudani», selon

Gourcuff. L'ex-coach de Lorient n'a pas jugé utile de faire appel à Belaïli et Benlamri, alors que Djabou et Lahcen ont été écartés pour cause de blessures. En parallèle, le technicien français a battu le rappel de Guedioura et Boudebouz, qui retrouvent ainsi les Verts après des mois d'absence, et ce, grâce «à leurs performances en club. Donc c'était logique que je les convoque», a déclaré Gourcuff. Idem pour Belkalem, Abeid et Soudani, de retour de blessures.

Par ailleurs, le sélectionneur national, qui a annoncé que la dite liste pourrait être remaniée en cas d'imprévus (blessures, ndlr), a précisé que 15 joueurs seulement prendront part au premier stage (du 30 mai au 4 juin), avec notamment la défection des éléments évoluant en Italie.

«NOTRE CONCURRENT PRINCIPAL EST L'ETHIOPIE»

Après avoir dévoilé sa liste et surtout justifié ses choix, le coach a abordé la question des éliminatoires de cette CAN-2017 et ce premier match face aux Seychelles. Gourcuff, qui qualifie le premier adversaire des Verts de «petit poucet», a néanmoins insisté sur la nécessité de le prendre au sérieux. Il compte d'ailleurs se rendre en Afrique du Sud la semaine prochaine avec un double objectif : d'abord superviser deux de ses adversaires dans le groupe J, à savoir les Seychelles et le Lesotho, qui prendront part à un tournoi régional ; ensuite, étudier l'éventualité

d'un stage en terre sud-africaine pour préparer le match face au Lesotho, comptant pour la 2^e journée des éliminatoires de la CAN-2017, prévu entre le 4 et 6 septembre prochain. Mettant en exergue donc la nécessité d'une belle entame de cette nouvelle aventure africaine face aux Seychelles (13 juin), puis face au Lesotho au mois de septembre, Gourcuff estime que le tournant de ces éliminatoires se jouera au mois de mars avec la double confrontation face à l'Éthiopie, le concurrent principal des Verts pour l'unique billet qualificatif pour la CAN-2017. «Notre concurrent direct pour la CAN-2017 est l'Éthiopie, même s'il est important de faire le plein face aux Seychelles et le Lesotho.

A cet effet, le mois de mars sera décisif pour nous avec la double confrontation face à l'Éthiopie», annonce le technicien français. Et de prévenir : «Ce ne sera pas du tout facile, et nous devons être solides pour décrocher le seul billet qualificatif.»

Avant de conclure, le sélectionneur des Verts a affirmé son souhait d'affronter, en amical, deux adversaires de gros calibre à l'occasion des deux dates FIFA du mois d'octobre (du 5 au 13 octobre) qui précéderont l'entame des éliminatoires du Mondial 2018 en Russie. Par ailleurs, Christian Gourcuff n'a pas voulu commenter la domiciliation des matchs des Verts à Tahakar au lieu du stade du 5-Juillet qui vient d'être retapé à neuf, en estimant que «cela ne relève pas de mes prérogatives».

T.A.S.

LES 23 CONVOQUÉS

Khedraïra (ES Sétif), Doukha (JS Kabylie), Asselah (CR Belouizdad), Zeffane (O Lyon/FR), Mandi (Olympic Lyon, FR), Belkalem (Trabzonspor/Tur), Belkaroui (Club Africain/Tun), Halliche (Qatar SC), Medjani (Trabzonspor/Tur), Mesbah (Syndioria/ITA), Ghoulam, (Naples/ITA), Feghouli (Valence/ESP), Guedioura (Crystal Palace/ANG), Mahrez (Leicester/ANG), Taider (Sassuolo/ITA), Chenlihi (MC El Eulma), Bentaleb (Tottenham/ANG), Boudebouz (Bastia/FRA), Abeid (Newcastle/ANG), Slimani (Sporting/POR), Soudani (Dinamo Zagreb/CRO), Belfodil (Parma/ITA), Brahimi (Porto/POR).

ASO CHLEF

Pas droit à l'erreur

Le MC El Eulma. «Certes, la tâche ne sera pas du tout aisée, mais nous allons tout faire pour remporter les trois points. C'est même le match de la dernière chance pour le groupe, qui

doit sortir le grand jeu pour pouvoir continuer à croire au maintien parmi l'élite», a-t-il déclaré.

Au sujet de l'effectif, et même s'il s'est montré satisfait de la prestation

de l'ensemble face au Club Africain, vendredi dernier pour le compte de la Coupe de la CAF, Benchouia ne cache pas son inquiétude quant à l'indisponibilité (encore une fois) de certains cadres de l'équipe pour cause de blessures. A cela s'ajoute l'inefficacité des joueurs du compartiment offensif, qui reste un véritable casse-tête pour l'entraîneur en chef, dans la mesure où il ne dispose pas d'un buteur de métier. Néanmoins, Benchouia doit composer avec ces défaillances et trouver le onze-type capable de surprendre son adversaire.

A. Yechkour

Incendie dans un logement de joueurs

L'appartement occupé par les joueurs de l'ASO, Zazou et Haddoucha, a été la proie des flammes, mardi en fin d'après-midi, causant d'importants dégâts matériels. Heureusement, les deux joueurs étaient à l'entraînement au moment de l'incendie. On déplore tout de même la perte d'objets personnels et à usage domestique. Selon le directeur général de la SSPA/ASO, Abdelkader Ouahab, le sinistre serait dû à un court-circuit.

A. Y.

Fax : 021 68 21 87 - 021 68 21 88 Site web : <http://www.elwatan.com> E-mail : admin@elwatan.com PAO/Photographe : El Watan Publicité - Abonnement : El Watan 1, rue Bachir Attar - Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél : 021 67 23 54 - 021 67 17 62 - Fax : 021 67 19 88. R.C. N° 02818857 Alger. Compte CPA N° 00.400.103.400.099001178 - Compte devises : CPA N° 00.400.103.405.05349084

ACOM : Agence de communication : 102 Logts, tour de Sidi Yahia, Hydra. Tél : 023573258/59 Impression : ALDP - Imprimerie Centre ; SIMPREC - Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest. Diffusion : Centre : Aldp Tél/Fax : 021 30 89 09 - Est : Société de distribution El Khabar. Tél : 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan Diffusion, 38, Bd Benzerdjeb (Oran) Tél : 041 41 23 62 - Fax : 041 40 91 66

El Watan - Le Quotidien Indépendant
Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 61 008 000 DA. Directeur de la publication : Omar Belhouche
Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse - Tahar Djaut - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1^{er} Mai Tél : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 -

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction.





L'AFFAIRE PROVOQUE UNE VIVE POLÉMIQUE

Honteux décompte des enfants musulmans

● Le maire de Béziers a suscité la réprobation générale du champ politique et médiatique en affirmant avoir fiché les enfants musulmans de sa commune.

Lyon
De notre correspondant

Robert Ménard a compris la leçon apprise de Jean-Marie Le Pen : profiter d'un passage à l'antenne de la télévision pour balancer un truc énorme, avant de se rétracter, ou de dénoncer la pensée unique des médias. Tout l'art étant de passer pour un incompris ou une victime. Le maire de Béziers, ancien journaliste et ancien président de Reporters sans frontières avait

d'arracher la commune de Béziers, est un récidiviste. Il fait le beau avec un thème sur lequel il sait que l'opinion publique serait assez favorable et il plastronne en coq gaulois héroïque, seul contre tous. Ainsi a-t-il agi en disant publiquement qu'il avait créé un fichier des élèves musulmans dans les écoles de sa commune. 64,9% de musulmans ! «Ce sont les chiffres de ma mairie. Pardon de vous dire que le maire a les noms, classe par classe, des enfants. Les prénoms

disent les confessions, il ne faut pas nier l'évidence.» On passera ici la confusion de déterminer une religion à partir d'un prénom. Cela s'appelle du racisme, relevé partout depuis mardi matin, le terme «abject» étant celui qui revient le plus. Un jeu trouble d'expert agitateur. L'Obs l'a bien compris : «Robert Ménard pratique l'enfimage. A-t-il fiché les enfants musulmans des écoles publiques de Béziers ? Hier, c'était oui. Aujourd'hui, c'est non.» En fait c'était plutôt

non, puisque les perquisitions dans la mairie requises par le procureur n'ont rien donné mardi, comme il fallait s'y attendre. Lui-même a d'ailleurs reculé, après avoir occupé la scène médiatique toute la journée : «Nous n'avons établi aucune liste (...). Les deux tiers des enfants qui fréquentent les écoles publiques en maternelle et en primaire sont des enfants issus de l'immigration. Je trouve que c'est trop !» Trop, le mot est lâché. **Walid Mebarek**

BÉJAÏA

LA FEMME DE L'EX-PRÉSIDENT DE LA JSMB ASSASSINÉE

■ La ville de Béjaïa est sous le choc : la femme de l'ex-président du club de football JSMB, Boualem Tiab, une Française, a été retrouvée morte, hier en début d'après-midi, dans son domicile familial, au quartier Bouaouina, dans l'ancienne ville, apprend-on de la Protection civile. La victime, A. T., mère de trois enfants et présidente d'une association caritative d'aide aux enfants abandonnés, a été découverte par

son mari vers midi. Selon des sources concordantes, elle aurait été égorgée par un ou des inconnus qui se sont introduits dans la maison. L'auteur ou les auteurs de ce crime crapuleux ne sont pas encore identifiés. Selon certaines sources, aucun objet n'a été volé, ce qui suscite des interrogations sur le mobile du crime. Sur les réseaux sociaux, la nouvelle a circulé comme une traînée de poudre.

Les internautes se posent mille et une questions sur ce crime, d'autant que la victime est une ressortissante française. Contactée par nos soins vers 17h pour plus d'informations sur les circonstances du meurtre, la sûreté de wilaya a dit ne pas avoir eu vent de la nouvelle. Alertée, la Protection civile s'est rendue sur les lieux à 13h15 pour évacuer le corps de la défunte vers l'hôpital de la ville. **M. H. Khodja**

POINT ZÉRO

Lancement de la formule LPPP

Par Chawki Amari

Ce n'est qu'un fait divers mais il est révélateur. Des enfants de généraux, députés et avocats algériens pris dans une fusillade à Paris pendant qu'ils attendaient leur tour pour acheter du cannabis. Il ne s'agit pas de constater que la descendance de ces trois catégories socioprofessionnelles traîne ensemble mais de réaliser ce drame pour des enfants de dignitaires d'être obligés d'aller à Paris pour acheter du cannabis. Celui-ci étant marocain, pourquoi aller à Paris pour en acheter ? Que deviennent l'intégration maghrébine et les échanges horizontaux ? Comment casser l'hégémonie française sur les matières premières africaines pour redynamiser les rapports Sud-Sud ? Toutes ces questions sont évidemment en rapport avec les molles tentatives de décollage économique dont, à l'heure actuelle, les effets ne se font toujours pas sentir, à part l'interdiction d'importation de mayonnaise, l'une des mesures-phares du plan. Car avec les déclarations

d'intention, symposiums, voyages en première classe et hôtels chics, il semble que l'étude de la stratégie de décollage va consommer plus de ressources que ne va en faire gagner ce décollage. En cause, la vision ambiante sur la libre entreprise qui n'est toujours pas à l'ordre du jour puisque de nombreux secteurs sont encore sous sévère contrôle. Mais pourquoi ne pas légaliser le cannabis, comme l'ont fait la Hollande et l'Uruguay ? Si l'alcool pose encore problème, Benyoune pourrait autoriser la vente de cannabis dont l'Algérie est grande consommatrice et la produire sur place, évitant ainsi aux enfants de dignitaires d'être obligés d'aller dans des banlieues françaises pour s'approvisionner. On pourrait même aller plus loin en imaginant une prochaine étape après les formules de logement LSP, logement social participatif, et LPP, logement promotionnel public. Mettre en place la formule LPPP, logement promotionnel public à Paris.

COMMENTAIRE

Les bienfaits de la mémoire

Par Djaffar Tamani

Le 8 Mai 1945 est l'un des chantiers de la mémoire qui restent encore en suspens. L'avenir ne pouvant se construire sans la connaissance et la reconnaissance du passé, il est des haltes historiques qui s'imposent pour choisir les mots à la hauteur de la gravité des événements vécus par les populations dans leur chair. Il est vrai que la paix des mémoires «se construit à deux», mais il y a toujours une partie plus impliquée que l'autre dans le déroulement des faits et devant assumer pleinement, devant l'histoire, la responsabilité des traumatismes qui en ont découlé. Dans les dossiers post-coloniaux, l'expulsion coloniale est la seule partie tenue de répondre de l'ensemble des faits. Il y a du chemin à faire avant d'arriver à la reconnaissance des sinistres «enfumades du Dahr» commises par le corps expéditionnaire français en juin 1845, anéantissant des populations civiles qui se réfugiaient dans les grottes pour fuir les combats. Une technique de guerre non conventionnelle qui sera adoptée un siècle plus tard au cœur de l'Europe, sous une forme «industrialisée» et qui finira par être qualifiée par la mémoire universelle de «mal absolu».

Des épisodes plus récents de l'histoire coloniale en Algérie demeurent des livres fermés et des archives oubliées. Les mots des officiels outre-mer n'ont pas encore atteint la «lucidité» promise en campagne électorale ainsi que le courage que commande la gravité des moments et des faits. Entre «profondément injuste» et «injustice profonde», les déclarations des deux derniers présidents français à propos du système colonial n'ont pas convaincu, à juste titre, la partie algérienne. D'autant plus que, après chacune de ces esquisses de reconnaissance, des audiences et des mots sont réservés à la communauté «rapatriée», comme pour culpabiliser le pays qui aurait mal géré son passage à l'indépendance.

Demain 8 mai, en pays d'Europe, c'est la victoire sur le nazisme qui sera fêtée. En Algérie, c'est le souvenir d'un massacre qui a été la seule réponse du colonialisme à une population jusque-là «indigène», mais qui croyait avoir droit à une part de cette liberté gagnée en Europe, après une Guerre mondiale à laquelle elle avait participé. Une décennie plus tard, en 1954, la même population était mûre pour une autre guerre, celle de son indépendance. Ce n'est que 37 ans après la victoire sur le colonialisme et l'accession à l'indépendance que la France se résoudra, en 1999, à prononcer le terme de «guerre» d'Algérie en lieu et place d'«événements». Quelques années plus tard, en 2005, l'histoire bégaye et des parlementaires tentèrent de consacrer dans la loi hexagonale «le rôle positif de la colonisation», mais l'écho de cette proposition fut assourdissant : le colonialisme n'a été que massacres, tortures, exactions... Le seul bienfait, pour une nation et ses partenaires, est celui d'une mémoire assumée et d'une responsabilité reconnue.

DROGUE

Plus de 181 tonnes de résine de cannabis saisies en Algérie en 2014

■ Plus de 181 tonnes de résine de cannabis ont été saisies par les autorités algériennes durant l'année 2014, a annoncé hier un officier supérieur de la gendarmerie, cité par l'APS. En 2013, quelque 200 tonnes de drogue avaient été saisies par les autorités algériennes et 157 en 2012. Les services de la Gendarmerie nationale

ont traité, durant l'année 2014, 11 130 affaires de drogue et arrêté 5598 personnes, a indiqué le lieutenant-colonel Mohamed Boualleg. Il a ajouté que le trafic de drogue connaît une recrudescence avec d'importantes saisies, notamment dans la wilaya de Tlemcen, frontalière avec le Maroc.

météo

Aujourd'hui		Demain	
14° 25°	ALGER	13° 24°	
16° 28°	ORAN	14° 27°	
17° 32°	CONSTANTINE	14° 31°	